UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Etude du phénomène du chomage des jeunes tel qu'il est perçu par les parents : enquête menée en mairie de Bujumbura

Nibizi, Joseph; Sous la direction du : Prof Paul Nkunzimana

2004
UB, FPSE
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1813

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

SUJET : « ETUDE DU PHENOMENE DU CHOMAGE DES JEUNES TEL QU'IL EST PERCU PAR LES PARENTS »
Enquête menée en Mairie de Bujumbura

Par :

NIBIZI Joseph

Sous la direction du :
Professeur Paul NKUNZIMANA

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Psychologie.

Option **: Psychologie Clinique et Sociale.**

Bujumbura, février 2004

DEDICACE.

A mon regretté père,
A mes regrettés grands-frères,
A ma chère mère,
A mes frères et sœurs,
A ceux qui se sentent attachés à moi,
A tous ceux qui luttent pour la paix
l'épanouissement moral et professionnel de
l'homme

Je dédie ce mémoire.

REMERCIEMENTS.

Le présent travail est le fruit de notre effort et celui des autres personnes. Que celles-ci veuillent bien nous permettre de les en remercier.

Nos hommages s'adressent d'abord à nos parents pour tout ce qu'ils ont fait pour nous et qui n'est pas matériellement évaluable. Notre vive et sincère reconnaissance s'adressent aux Maîtres et Professeurs, depuis l'école primaire jusqu'à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, nous leur demandons d'accepter nos remerciements non seulement pour la formation scientifique qu'ils nous ont donnée mais aussi et surtout l'éducation humaine et morale qu'ils nous ont inculquée durant notre formation.

Mais de manière spéciale et avec déférence, nous disons grand merci à Monsieur Paul NKUNZIMANA, Doyen de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education et Professeur à ladite Faculté d'avoir accepté de diriger ce travail malgré ses multiples obligations. Ses conseils et remarques, sa rigueur scientifique et surtout son expérience ont permis le présent mémoire d'avoir lieu.

« Heureux qui a trouvé la sagesse, qui s'est procuré la raison ! »

Nos remerciements s'adressent également à l'endroit de toutes les personnes, sans la contribution desquelles ce mémoire n'aurait pas vu le jour.

Enfin, nous remercions tous ceux qui durant notre séjour à l'Université du Burundi, nous ont témoigné leur sympathie.

A tous nos enquêtés qui ont accepté de participer à notre interview et à tous ceux qui nous ont suivi, nous disons GRAND MERCI.

NIBIZI Joseph.

LISTE DES ABREVIATIONS

1. BEET : Bureau d'Etudes de l'Enseignement Technique
2. BIE : Bureau International de l'Education
3. BIT : Bureau International du Travail
4. CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique
5. etc. : et Caetera
6. FF : Franc Français
7. FPSE : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
8. FSEA : Faculté des Sciences Economiques et Administratives
9. ISTEEBU : Institut des Statistiques et des Etudes Economiques du Burundi
10. loc.cit. : loco citato (à l'endroit déjà cité)
11. OCDE : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
12. OIT : Organisation Internationale du Travail
13. op.cit. : opere citato (ouvrage déjà cité)
14. PIB : Produit Intérieur Brut
15. PNB : Produit National Brut
16. PUF : Presses Universitaires de France
17. UB : Université du Burundi
18. UNESCO : United Nations for Education, Science and Culture Organization
19. USD: Dollar américain

TABLE DES MATIERES

Page

0.Introduction générale..... 1
0.1.Motivation et justification du choix du sujet 3
0.2.Délimitation du sujet..... 4

I[ère] Partie : FONDEMENTS THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE.....

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES TERMES-CLES..... 5
1.1.Le phénomène..... 5
1.2.Le chômage..... 7
1.3.L'emploi..... 9
1.4.Le travail..... 9
1.5.La formation..... 11
1.6.Le sous-emploi..... 12
1.7.La famille..... 13
1.8.La perception..... 14

CHAPITRE II : LES PROBLEMES DE L'ECONOMIE DE MARCHE..... 17
2.1.Les problèmes du marché intérieur 20
2.2.La situation de l'emploi au Burundi..... 22
2.2.1.Travail et lien social..... 23
2.2.2.L'argent et le travail..... 25
2.3.Le problème du chômage..... 27

CHAPITRE III : LA DIFFICULTE D'ACCES DES JEUNES AU MONDE DU TRAVAIL..... 33
3.1.La rupture entre la formation et l'emploi..... 33
3.1.1.L'inadéquation du système scolaire..... 34
3.1.2.L'inadéquation formation-emploi..... 37
3.1.3.Rapport chômage-qualification..... 39
3.2.La réduction de la rentabilité et de l'investissement en éducation..... 40
3.3.Le chômeur, une lourde charge sociale..... 42

CHAPITRE IV : RELATIONS PARENTS-ENFANTS LORSQUE CEUX-CI SONT EN AGE DE TRAVAILLER..... 44
4.1.Les parents et la question du chômage de leurs enfants.... 44
4.2.Le jeune en chômage vis-à-vis de ses parents..... 47

CHAPITRE V : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE..... 51
5.1.Position du problème..... 51
5.2.Objectifs de recherche..... 55
5.3.Méthode de recherche..... 55
5.4.Techniques de recherche..... 57
5.4.1. Instrument de collecte des données..... 57
5.4.2. Milieu d'enquête..... 59
5.4.3. Techniques du choix des enquêtés..... 61
5.4.4. La préenquête..... 63
5.4.5. L'enquête proprement dite..... 64
5.4.6. Procédé de dépouillement..... 65
5.5. Difficultés rencontrées 66

2ème Partie : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

0. Introduction..... 68

CHAPITRE VI : IMPACT MATERIEL DU CHOMAGE DES ENFANTS SUR LEURS PARENTS..... 69
6.1.Les besoins primaires..... 69
6.2.Les besoins secondaires..... 73
6.3.La scolarisation des autres enfants..... 77

CHAPITRE VII : IMPACT MORAL DU CHOMAGE DES ENFANTS SUR LES PARENTS ET LA FAMILLE..... 83
7.1.Le chômage et injustice sociale..... 83
7.2.Désespoir des parents quant à l'avenir de leurs enfants.... 93

7.3.Sentiment de désolation et de culpabilité..... 97
7.4.Réduction de l'espace de dialogue familial..... 105

CHAPITRE VIII : LES COMPORTEMENTS DES PARENTS FACE AUX DIFFICULTES MATERIELLES 113
8.1. Impossibilité de l'épargne familiale 113
8.2. Le recours à d'autres activités génératrices de revenus.... 116
8.3. L'endettement..... 120
8.4. Privation de la satisfaction de certains besoins..... 122

CHAPITRE IX : SUGGESTIONS DES PARENTS QUANT A LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE DE LEURS ENFANTS..... 126
9.1.Conseils aux jeunes chômeurs..... 126
9.1.1.Evitement des occupations inutiles..... 126
9.1.2.Regroupement dans des associations..... 133
9.1.3.Développement de sens de créativité..... 137
9.2.Suggestion à l'Etat et à la société..... 139
9.2.1.Conception d'une politique claire de l'emploi..... 139
9.2.2.Amélioration des conditions sécuritaires..... 143
9.2.3.Mobilisation et regroupement des parents..... 145

CONCLUSION GENERALE ET SUGGESTIONS..... 148

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES..... 152

ANNEXES

0. INTRODUCTION GENERALE.

Tout être humain aspire à son plein épanouissement et pour cela il doit travailler sans ménager aucun effort. Le travail, source de richesses sociales demeure l'outil principal de développement tant collectif qu'individuel. L'emploi détermine l'avenir des jeunes et leur procure les moyens de faire face aux difficultés d'ordre matériel et moral qu'ils rencontrent dans la vie.
Ainsi, au terme de leur cursus de formation, les jeunes doivent trouver un emploi qui constituera la voie de leur épanouissement.

Cependant, tous les jeunes qui terminent leurs études ne peuvent pas être embauchés. Certains sont sous-employés tandis que d'autres encore restent purement et simplement au chômage.

Le chômage est devenu, dans beaucoup de pays un véritable casse-tête. Les pays réputés les plus développés, qui, il y a quelques années, paraissaient avoir instauré le plein emploi ou être proche du but, connaissent aujourd'hui un chômage sans précédent.
Quant aux pays sous-développés, où vit l'immense majorité de la population active du globe, les terribles problèmes de l'emploi avec lesquels ils sont aux prises y prennent un tour encore dramatique.

Concernant les pays dits développés (Europe, Etats-Unis d'Amérique, Japon, Australie, etc.) pas mal de travaux relatifs au chômage des jeunes ont été effectués, alors qu'en Afrique comme dans les autres pays dépendants, on n'a pas encore fait grand-chose dans ce domaine.

Dans notre pays où le chômage en général et celui des jeunes en particulier sont des phénomènes récents, peu de travaux ont été faits là-dessus. Et pourtant on rencontre çà et là, beaucoup de jeunes qui passent des années à chercher du travail, mais en vain.

Point n'est donc besoin de gloser sur la situation difficile dont des centaines de millions de jeunes soufrent de par le monde dans l'impossibilité où ils sont d'accéder au travail.

Nul ne peut demeurer indifférent devant une situation lourde de menaces.
Notre travail consiste à l'étude du phénomène du chômage des jeunes tel qu'il est perçu par les parents.

Pour mener à bout notre recherche, nous vous proposons une étude articulée sur deux grandes parties.
Dans la première partie qui présente les fondements théoriques et méthodologiques de la recherche ; il est question d'élucider les concepts fondamentaux qui éviteraient la confusion chez le lecteur, informer sur le fait au Burundi et ailleurs en montrant les conséquences diverses au plan psychologique chez les parents. Ensuite, nous allons émettre les considérations méthodologiques qui guideront nos investigations.
La deuxième partie, épine dorsale de cette recherche s'articule sur la présentation, l'analyse et l'interprétation des données de terrain, ainsi que les propositions de solution du problème.

0.1. MOTIVATION ET JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET.

Le choix de notre sujet de mémoire n'a pas été le produit d'un simple hasard. Il est né d'un intérêt précis qui est à l'origine de cette recherche.
Parlant de cette dernière, LEON (A.) dit que :

« L'élaboration d'un sujet de recherche suppose d'abord d'un intérêt pour le thème que l'on se propose d'exploiter. »[1]

En choisissant le sujet de notre travail, nous avons pensé aux parents ayant des enfants chômeurs dans leur ménage. Pourquoi avons-nous opté de travailler sur de telles personnes ?
Au fait, dans le choix de cette orientation de recherche, l'observation de la vie quotidienne nous a été d'une grande inspiration.

En effet, dans notre vie de tous jours, nous avons eu maintes fois occasions de vivre, de séjourner dans des familles comportant des jeunes au chômage. Nous avons pu dialoguer avec les parents et ceux-ci ont fini par nous faire part de leurs problèmes ainsi que des difficultés qu'ils éprouvent avec le chômage de leurs enfants.
L'on sait aussi par ailleurs, que suite à la crise économique que vit notre pays, le pouvoir d'achat des ménages dans le pays en général et à Bujumbura en particulier diminue au jour le jour.
L'idée de ce travail n'aurait pas aussi effleuré notre esprit, si nous n'avions pas été frappé par la vie que mènent nos aînés à la sortie de leurs études. Il va sans dire donc qu'un tel sujet de recherche entre dans notre champ d'intérêt compte tenu de notre cursus académique.
De ce fait, nous sommes poussé à connaître les opinions des parents face au phénomène du chômage de leurs enfants.

[1] LEON. (A.). Manuel de psychologie expérimentale. Paris. PUF. 1977. p.40.

0.2. DELIMITATION DU SUJET.

Nous estimons d'ores et déjà que le sujet est déjà délimité à travers le titre du travail. Ainsi pour notre étude, nous n'allons pas nous étendre sur telle ou telle autre considération. Mais, nous allons travailler sur les opinions des parents sur le phénomène du chômage de leurs enfants.

Un travail de cette envergure exigerait des données recueillies sur toute l'étendue de notre pays.

Mais plus, nous trouvons que ce travail serait plus vaste pour être fait dans le cadre d'un travail de mémoire. Nous signalons en outre que d'autres contraintes à cet effet ne manquent pas. D'abord, l'insécurité que connaît notre pays ne permet pas l'accès à tous les coins du pays. Ensuite, les moyens matériels et financiers dont nous disposons ne suffisent pas pour faire un travail exhaustif.

Enfin, le temps qui nous est imparti n'est pas non plus suffisant pour faire un travail si vaste.

Aussi, compte tenu de toutes ces contraintes et d'autres non évoquées ici, nous avons été obligé de restreindre notre milieu d'enquête sur les parents des jeunes chômeurs oeuvrant dans la ville de Bujumbura. Le choix de cette zone est dû à la concentration de divers emplois dans la capitale, Bujumbura où se concentrent ces jeunes diplômés en quête du travail.

Ière PARTIE : FONDEMENTS THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES TERMES-CLES.

Il importe dans toute situation de se faire comprendre par son interlocuteur. Sur ce, il nous semble important de préciser le sens de certains termes auxquels nous allons avoir recours tout au long de notre travail.
Ces éclaircissements permettent au lecteur une meilleure compréhension de notre démarche.

En effet, nous trouvons que tout « mot » pourrait signifier tant de choses pour différentes personnes.
VOLTAIRE nous donne d'ailleurs un conseil par le biais de propos adressés à ses contemporains :

« Si vous voulez converser avec moi définissez d'abord vos termes et accordez vos lexiques. »[1]

Comme l'indique l'auteur, il faut être clair dans les termes à utiliser car tout terme varie souvent de sens selon le contexte de son utilisation.

Pour ce faire, nous allons partir de quelques définitions et considérations relatives à ces termes que nous allons synthétiser selon l'orientation de notre recherche.

1.1. Le « phénomène ».

Le « phénomène » est défini comme étant (...) *« un fait, un événement anormal ou surprenant ».*

Une explication plus approfondie est donné par l'Encylopaedia universalis[1] qui insiste sur le fait que pour étudier le concept « phénomène », il

[1] JEUNHOMME. (C.). Pédagogie en cours. Liège. Tournez. 1967. p.24.

est indispensable de remonter par-delà les présupposés philosophiques à l'origine scientifique du terme.

Le terme « phénomène » a d'abord correspondu au statut que les penseurs grecs assignaient au perçu. Et au fur et à mesure que progressait la réflexion philosophique, ce modèle scientifique archaïque a servi à définir une attitude philosophique imitant l'ancienne position scientifique : alors que la physique et la philosophie produite par la synthèse de la lumière propre à l'objet sensible et au sens, la philosophie a, sur le plan non plus expérimental mais proprement spéculatif, posé le problème de la nature du perçu en termes de relation d'un objet et d'un sujet.

Définir le phénomène et mettre en relief son importance dans l'histoire de la pensée occidentale, revient à indiquer comment un concept scientifique archaïque a pu, au regard de la philosophie, remplir la fonction de modèle au point que les philosophes en sont venus à élaborer une connaissance sensible adaptée jusqu'aujourd'hui.

1.1.1. Conception ancienne de « phénomène ».

Beaucoup de témoignages relatifs à la nature physique du phénomène proviennent des anciens philosophes comme PLATON et ARISTOTE qui présentent l'image concordante du phénomène comme une réalité physique engendrée par la disposition du sens et par la nature de l'objet.

Selon les Grecs anciens, la nature physique de l'objet n'est jamais connue en elle-même. Elle se trouve appréhendée par un intermédiaire physique désigné sous le nom de phénomène.
Déjà ANAXAGORE professait : *« Le phénomène est ce que la vision appréhende dans la réalité en soi obscure des choses, en se fondant sur une*

[1] Encyclopaedia universalis, Volume 12, France, Paris, 1980, p.941.

analyse de type atomiste des réalités sensibles dont l'apparence dissimule la présence cachée d'éléments imperceptibles. »[1]

1.1.2. Conception moderne du « phénomène ».

Au 17è siècle, le terme « phénomène » désigne les faits empiriques. Ce sens est manifesté souvent chez DESCARTES. Mais chez ce dernier, le phénomène ne correspond pas à des réalités empiriques prises en dehors de la pensée qui les situe, en éprouve l'expérience et les reconnaît comme présentes pour l'esprit.

C'est à KANT que revient le mérite d'avoir établi le statut moderne du phénomène. Ainsi, écrit-il : « *Le phénomène est ce qui apparaît dans le temps et dans l'espace et est un objet d'expérience. »*[2]

Pour adapter toutes explications du terme « phénomène » à notre étude, nous comprendrons que ce terme est appliqué au « chômage » et se présente comme étant un fait visible, matériel, vécu comme le montre le chômage des jeunes qui prend une ampleur importante dans notre pays.

1.2. Le chômage.

Le concept de « chômage » présente une certaine ambiguïté. Ceci est dû au fait que les estimations de la main-d'œuvre sont souvent sujettes à caution, car on est loin d'être d'accord sur les catégories des travailleurs à y inclure. On dit couramment qu'un chômeur est une personne sans travail[3].
Cette définition n'et pas correcte dans la mesure où elle passe sous silence la notion de la population active. Il est évident qu'il y a beaucoup de personnes

[1] Encyclopaedia universalis, op.cit., p.942.
[2] KANT in Encycloedia universalis, op.cit., p.941.
[3] LEDRUT, (R.), Sociologie du chômage, Paris, PUF, 1966, p.487.

sans travail mais qui ne sont pas chômeurs (les personnes à la retraite, les handicapés, etc.).

Une autre définition du mot chômeur a retenu notre attention : (...) *« sont chômeurs les personnes qui, n'ayant pas d'emploi rémunéré souhaitent en obtenir un et ne parviennent à en trouver immédiatement »*[1].

De cette définition, il ressort trois conditions essentielles pour qu'un individu soit classé comme un chômeur :

Ne pas avoir un emploi ;
Etre à la recherche d'un travail rémunéré ;
Etre disponible, c'est-à-dire être à même de travailler immédiatement.

Ainsi les personnes qui ont perdu ou abandonné le statut de non-salarié (travailleurs indépendants, employeurs) et sont à la recherche d'un premier emploi salarié constituent une des catégories des chômeurs. Cette définition exclut les personnes qui cherchent à s'installer à leur compte en créant une entreprise ou toute autre forme d'exploitation ; elle exige donc davantage qu'une simple déclaration d'intention.

Que le sujet ait déjà été salarié ou qu'il ait besoin pour vivre de vendre sa force de travail sans avoir encore pu le faire, il suffit pour être chômeur qu'il soit à la recherche d'un emploi rémunéré et donc se trouver dans l'obligation d'accepter le statut de travailleurs salariés.

De même, en restant dans ces notions à caractère général et en termes classiques, celui qui n'a pas la possibilité de s'occuper utilement pour répondre à la croissance de ses propres besoins est chômeur.

[1] B.I.T., La 11è Conférence Internationale du Travail, Etudes et documents, Serie n 8, Genève 1975, p.87.

Le chômeur est donc le travailleur privé d'emploi, c'est-à-dire qu'il est aussi bien celui qui, ayant perdu son emploi, ne peut arriver à en trouver un que celui qui n'ayant jamais été employé, a tout à la fois le désir et la capacité de travailler.

Dans le cadre de notre étude, nous pouvons dire que le chômage des jeunes indique la situation d'une personne qui n'a jamais été embauchée et qui cherche une activité salariée auprès d'un employeur.

1.3. L'emploi

Selon le Dictionnaire de l'économie, l'emploi signifie : (...) *« exercice d'une activité rémunérée, poste de travail lui-même »*[1].

Cette définition est strictement économique, cela conduit à traiter les chômeurs comme des demandeurs d'emploi, comme des purs agents économiques.

Avoir un emploi, c'est avoir une activité professionnelle, c'est-à-dire un travail qui contribue à accroître la production des biens et des services mesurables.

Pour ce qui nous concerne, cette définition convient à notre travail car l'on est en face des jeunes qui cherchent un travail rémunéré.

1.4. Le travail.

Le terme « travail » a toujours revêtu un sens polysémique et plusieurs définitions ont été formulées sur la base des points de vue divers.

[1] PHELIZON, (J.F.). Dictionnaire de l'économie, Paris, Hatier, 1991, p.17.

Ainsi par exemple, du point de vue de l'utilité, le travail se définit par la valeur des produits qu'il crée.

C'est ce qui ressort de la définition donnée par BERGSON (H.) :

« Le travail est l'emploi que l'homme fait de ses forces physiques et morales pour la production des richesses et des biens. »[1]

C'est donc dire que le travail est un acte qui se passe entre l'homme et la nature.

Du point de vue social, le travail s'inscrit dans le cadre général des normes sociales. A ce propos, CHAULET (C.) est plus explicite :

« Le travail comprend toutes les activités socialement utiles et qui ont un caractère d'obligation pour l'individu qui les exerce. »[2]

Sur le plan moral, le travail est compris comme une valeur une fin en soi ; on insinue là-dedans tout ce qui donne un sens à la vie.

Parlant de la conception du travail chez les Barundi, NGOYAGOYE (E.) introduit son analyse par une circonscription philosophique dans laquelle il affirme que :

« Celui qui ne veut s'inscrire à une activité professionnelle accepte tout simplement de démissionner de ses responsabilités. »[3]

[1] BERGSON, (H.), cité par NAVILLE (P.) dans théorie de l'orientation professionnelle, Paris, CNRS, 1972, p.53.

[2] CHAULET, (C.), Le travail de la femme dans l'agriculture, Université d'Oran, 1968, p.11.

[3] NGOYAGOYE, (E.), Conception du travail chez les Barundi à travers les proverbes, in Q.V.S., n°3, Bujumbura 1969, p.8.

Toutefois, toute personne qui travaille n'a pas forcément un emploi, et des personnes qui ne travaillent pas font, cependant, partie de la population active.

Avoir un emploi, c'est avoir une activité professionnelle, c'est-à-dire un travail qui contribue à accroître la production et des services.
Le travail des jeunes faisant des études, les activités bénévoles au sein des associations sont donc négligés. Le travail des jeunes agriculteurs qui aident régulièrement leur père ou celui des femmes cultivant dans l'exploitation familiale est pris en compte, même s'il n'est pas rémunéré, on peut, en effet, aisément quantifier en termes monétaires leur résultat.

On peut cependant, faire partie de la population active sans avoir d'activité professionnelle, d'emploi. Ceux qui n'ont pas d'emploi et qui sont cependant comptés dans la « population active » sont les chômeurs.

Selon ABERTINI (J.M.) :

« Est réputé actif, celui qui entend exercer une activité professionnelle, c'est-à-dire avoir un emploi, ou bien aider un membre de la famille dans sa profession même sans être salarié. »[1]

1.5. La formation.

Le terme formation peut être définie comme (...) *« un acte éducatif formalisé faisant partie d'un système éducatif qui ne l'est pas moins, par distinction de toutes les activités éducatives – de socialisation – qui ne sont pas nécessairement le fait d'une institution scolaire. »*[2]

[1] ALBERTINI. (J.M.). Pourquoi le chômage. Paris. Scodel. 1968. p.76.
[2] UNESCO. Education, formation et emploi. Document EPP TMI 13 Introduction générale. Paris. 1984. p.3.

Il s'agit donc d'un concept plus restrictif que celui d' « éducation » qui englobe tout système d'apprentissage, socialement et juridiquement codifié ou pas.

Quant à BEDARD (J.), la formation peut se définir comme :

(...) *« Un ensemble d'activités, d'apprentissage ou de perfectionnement à caractère davantage pratique que théorique, visant à rendre l'employé plus apte à effectuer efficacement son travail. »*[1]

Dans cette perspective, la formation est inductrice des changements et peut être un fait porteur d'avenir dans un domaine de travail précis et surtout dans les entreprises.

Selon THOMAS (J.), la formation est :

(...) *« Une notion spécifique et désigne l'apprentissage d'aptitudes particulières pour l'exercice d'une profession. »*[2]

Dans notre recherche, nous utiliserons le concept "formation" comme un ensemble de savoir que l'on fait acquérir au jeune à l'école en vue d'être apte au travail. Donc la première définition nous intéresse car l'on a à faire avec les jeunes chômeurs formés à l'école en vue d'être préparés à la vie professionnelle.

1.6. Le sous-emploi.

L'existence du sous-emploi implique l'insuffisance de l'emploi d'une personne par rapport aux normes déterminées ou à un emploi possible compte tenu de la qualification professionnelle dudit individu.

[1] BEDARD, (J.). La formation et le recyclage de la main-d'œuvre en cours d'emploi. Paris, Avenir, 1988, p.16.
[2] THOMAS, (J.). Les grands problèmes de l'éducation dans le monde. Paris, PUF, Presses de l'UNESCO, 1975, p.41

Il faut souligner la difficulté de la mesure du sous-emploi. Le normes internationales distinguent deux formes de sous-emploi[1] :

Le sous-emploi visible : c'est un concept statistique dont la mesure se compose de deux éléments : le nombre de personnes en étant de sous-emploi visible, c'est-à-dire les personnes pourvues d'un emploi travaillant involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et à la recherche d'un travail supplémentaire pendant la période donnée.

Le sous-emploi invisible, c'est-à-dire un concept analytique se traduisant par un faible niveau de productivité ou de revenu. Il reflète une mauvaise répartition des ressources en main-d'œuvre ou un déséquilibre fondamental entre la main-d'œuvre et les autres facteurs de production.

1.7. La famille.

L'on sait que la signification du terme « famille » diffère selon les auteurs et dans le temps et dans l'espace.

« La famille est un groupe social car elle est limitée dans son volume. Elle est le cadre de l'interaction et d'indépendance et répond à un certain nombre de buts communs à ses membres et plus ou moins explicites : biologiques, économiques, sociaux, psychologiques et éducatifs, *culturels et spirituels. »*[2]

Selon les auteurs qui ont étudié le couple, la structure familiale se définit comme (...) *« l'ensemble des interactions entre les conjoints lors de la prise de décision. »*[3]

[1] NIZIGIYIMANA. (V.). Communication présentée au cours du séminaire de formation sur : Les techniques d'analyse des données statistiques sur l'emploi. Cas de la DAMO. ISTEEBU. Bujumbura. Novembre. 1995. p.3.
[2] HUBERT. (T.). « Enquête psychosociologique sur les rôles conjugaux et la structure familiale ». Paris. CNRS. 1975. p.16.
[3] HUBERT. (T.). op.cit., p.10.

Le concept de « famille » a évolué ; la famille traditionnelle n'est plus celle d'aujourd'hui, du moins dans les milieux urbains. De même, la famille européenne diffère de la famille africaine. Il convient donc pour nous de montrer quel sens nous adoptons dans notre travail.

Pour HUBERT *« La famille actuelle se définit comme étant une famille nucléaire limitée au père, à la mère et aux enfants à charge. »*[1]

Pour nous, c'est cette définition qui convient à notre étude parce que nous mènerons notre travail auprès des parents ayant des enfants chômeurs dans leur ménage.

1.8. La perception.

Les théories contemporaines soutiennent l'idée que la structuration du champ perceptif dépend à la fois des facteurs innés et des facteurs acquis (expérience personnelle, milieu social, milieu culturel, motivation, etc).

SILLAMY (N.) définit la perception comme :

(...) *« Une opération mentale complexe par laquelle une personne prend conscience des faits ou d'événements extérieurs »*[2].

Claire DE LA PRADELLE et Violante DE CANTO quant à elles définissent le concept de perception comme :

(...) *« Une connaissance d'un objet présent en référence avec un champ sensoriel. Les stimuli sensoriels faisant office de signaux, la perception est le résultat de l'évocation, par ces stimuli, des schèmes perceptifs plus*

[1] HUBERT, (T.). op.cit., p. 13.
[2] SILLAMY, (N.). Dictionnaire Encyclopédique de Psychologie. Paris, Bordas, 1980, p.504.

riches que l'actuelle stimulation. Elle donne lieu à une confrontation instantanée entre les atteintes. Elle met en jeu plusieurs fonctions essentielles : tension préparatoire, souvenir, réception et jugement »[1].

Notre expérience personnelle, nos intérêts, nos motivations affectent notre perception. La perception est aussi considérablement influencée par la culture. Par exemple une chanson est jugée différemment selon qu'on appartient à telle ou telle culture.

Les motivations sont très puissantes dans la perception. En effet, lorsqu'on se trouve en face d'une situation nouvelle rappelant une situation similaire qui a généré en nous un certain plaisir, une certaine satisfaction.
Ce sont les mêmes éléments qui sont intervenus antérieurement dans l'accomplissement de l'acte qui a servi de stimulus qui interviennent dans l'identification et danse l'interprétation d'une nouvelle situation.

La perception est donc un phénomène complexe ; c'est un acte, un comportement. Et comme dans tout comportement, cet acte dépend de la nature de chacun. Dans ce comportement intervient le sujet entier avec sa personnalité. Ce sujet percevant agit avec toute son intelligence en activant le schème perceptif et dans cette activation, le transfert de connaissances antérieures fait intervenir un jugement qui est à son tour précédé par une analyse, une comparaison des phénomènes.

La perception d'un individu se réfère à un groupe d'appartenance dans une société donnée et aide à comprendre celle-ci.

Dans la présente étude, il s'agit de la manière dont les parents de la Mairie de Bujumbura appréhendent le phénomène de chômage de leurs enfants.

[1] Claire de la Pradelle et Violante de Canto. Univers de psychologie. T7. Paris. Editions Lidis. 1981. pp.69-70.

Nous venons donc d'élucider les différents concepts-clés auxquels nous allons recourir tout au long du travail.

Il est clair que le chômage est lié à l'économie de marché.

CHAPITRE II : LES PROBLEMES DE L'ECONOMIE DE MARCHE.

Le travail dans la société traditionnelle avait un caractère social et s'inscrivait essentiellement dans les structures de production communautaires.

Pour TOURAINE, *« C'est à partir de ce lignage que les individus participaient à l'économie communautaire villageoise, par conséquent, le travail s'effectuait dans la famille élargie. C'est dans et à partir d'elle que les individus travaillaient et participaient à la production communautaire. Le travail s'y présentait donc comme une activité de parenté. En raison de cette caractéristique de la parenté, le travail qui s'y accomplissait était un travail de solidarité et tout travail était conçu comme ayant une fonction sociale. »*[1]

Avec la colonisation et l'introduction des cultures de rente à côté des cultures vivrières qui soutenaient tout le système social précédent, le travail va perdre une individualisation qui place le travailleur en dehors du réseau traditionnel d'obligations mutuelles médiatisées par une autorité assurant la redistribution des produits.
En cette période, le sous-emploi et le chômage ont apparu et ont commencé à se développer avec l'empleur et la gravité qui les caractérisent aujourd'hui.

Au lendemain de leurs indépendances dans les années 1960, les pays africains, dans leur quasi-totalité, ont adopté le système dirigiste dans leurs politiques économiques. Notre pays, le Burundi, n'a pas fait exception.

Cette politique économique consiste en l'élaboration de plans à court, moyen ou long termes, plans dans lesquels se moulent toutes les activités économiques. On fixe à chaque unité économique, si petite soit-elle, des

[1] TOURAINE, (A.). Quel avenir pour les jeunes ? Vers des stratégies novatrices. Paris, PUF, 1968, p.20.

tâches précises en fonction des exigences de l'économie nationale, connues ou déterminées par le pouvoir central[1].

Ce plan est constitué par un ensemble de documents plus au moins coordonnés qui couvrent tous les secteurs de la vie nationale : production, investissement, approvisionnement, travail, prix, etc.
Il fournit. en outre, une analyse détaillée des données et des perspectives démographiques qui interviennent pour déterminer les réserves de main-d'œuvre disponibles et pour prévoir l'évolution de la population active et sa localisation en fonction du développement de la production et de l'accroissement de la productivité du travail.

Cependant, vers la fin des années 1980, avec les « réformes » économiques mises en œuvre dans les pays de l'Est de l'Europe, le système de « plan » a été remis en cause et il y a une tendance générale à la destruction des conquêtes sociales.
L'activité économique ne se développe pas régulièrement, la production s'infléchit : c'est la crise.

Dans le monde de production capitaliste, la force du travail en tant que telle. se vend et s'achète. Elle est une marchandise comme tout autre marchandise et a, par conséquent une valeur d'échange.
Comme le fait remarquer MARX (K.):

« La valeur de la marchandise est créée par le travail, elle est déterminée par la quantité de travail dispensé et la qualité de travail se mesure en temps de travail. »[2]

[1] CHAMBRE. (H.). L'Economie planifiée. Que sait-je n°329. Paris. PUF. p.11.
[2] MARX (K.). Livre I. Tome2. Paris. Ed.Sociales. 1973. p.162.

Dans le capitalisme, c'est l'accumulation du capital qui dicte l'évolution de l'emploi. La tendance à l'élimination de la force du travail provoque une propension à l'insécurité de l'emploi. La course au profit pousse le capitalisme à élever la productivité du travail.
KOSLOV (G.), nous dit à ce sujet :

« Les profils d'aujourd'hui font les investissements de demain et les investissements de demain font les emplois d'après demain. »[1]

En période de crise, la surproduction entraîne la baisse relative de la consommation par rapport au besoin réel de la production. Alors, l'activité économique entre dans le système de l'économie et le désinvestissement qui ne créent pas d'emploi.

Aussi, l'avènement d'une économie tournée vers la production des services accompagnée du déclin des grandes structures industrielles ont modifié en profondeur les conditions dans lesquelles s'exercent les activités de production. Chacun d'entre nous (comme travailleur) doit, désormais, donner de plus en plus de lui-même dans son travail parce que chaque d'entre-nous (comme consommateur) veut un accès de plus en plus direct à ce que les autres peuvent donner d'eux-mêmes dans leur propre activité.
Le rapport entre le travail et le capital se place dans un contexte complètement fragmenté, individualisé, où les conditions d'une solidarité sont difficiles à remplir.

L'avènement de cette économie de service pulvérise les systèmes sociales anciennes. Les métiers s'exercent dans les entreprises plus petites, plus homogènes et leur environnement change profondément.

[1] KOSLOV. (G.). Le Capitalisme. Ed.du progrès. Moscou. 1977. p.63.

A travers les fameux programmes d'ajustement structurel (PAS), le Burundi, tout comme les autres pays, a essayé de se conformer au diktat de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI).

En tout état de cause, l'introduction d'un nouveau système, surtout lorsqu'il est imposé, n'est pas toujours une panacée aux problèmes qui se posent.
De même, l'application des dures conditions imposées par les institutions de Bretton Woods n'a pas de solutions aux défis de l'économie nationale, certains ont, d'ailleurs, été amplifiés. C'est notamment le cas du chômage qui prend de plus en plus des proportions incomensurables.

2.1. Les problèmes du marché intérieur.

Autant l'économie dirigée se caractérise par un certain dirigisme de l'Etat dans tous les secteurs, autant le libéralisme économique se fonde aujourd'hui sur le monopole des multinationales.
L'un des principes fondamentaux de l'économie de marché est la libre concurrence à laquelle se greffe le désengagement de l'Etat dans divers secteurs publics.

Au Burundi, nombre d'entreprises furent créés sur une période de 1972 à 1982. La plupart de ces entreprises ont été donc frappées de plein fouet en 1986, par la réforme structurelle née du Programme d'Ajustement Structurel (PAS). Elle consistait en :

(...) « Privatisation des entreprises rentables ou potentiellement rentables ;
La réhabilitation-restructuration des entreprises à caractère stratégiquespour le pays, c'est-à-dire d'un grand intérêt public ;

La liquidation des entreprises ni rentables, ni viables avec intérêt public limité »[1].

Toutefois, toutes ces mesures dictées par les institutions financières internationales ont comme conséquences l'exiguïté du marché intérieur et la faiblesse du pouvoir d'achat des populations.

Avec ses 7 millions d'habitants dont la plupart vivent d'une agriculture rudimentaire et extensive, le Burundi n'est même pas à mesure de consommer toute la production de quelques entreprises établies sur son territoire. Sur ce, il doit l'exporter (c'est le cas du café, du tabac, par exemple) pour les vendre à un prix très bas en considérant les prix des produits importés. La population est très appauvrie, le pouvoir d'achat est trop bas ; les quelques entreprises déjà implantées exercent un quasi monopole sur un marché somme toute insuffisant. Tous ces facteurs bloquent les investissements et par conséquent se pose en obstacles à la création de nouveaux emplois.

A ce tableau déjà sombre, s'ajoute un autre facteur non moins décourageant du marché intérieur burundais, ce sont l'insécurité et l'instabilité politique. Le Burundi traverse depuis 11 ans une guerre qui détruit les infrastructures socio-économiques et une crise institutionnelle sans précédent.
Cette situation est loin d'encourager les investisseurs, la stabilité ayant toujours été le promoteur des affaires.

De surcroît, la communauté internationale a retiré progressivement son assistance financière après les changements politiques intervenus le 25 juillet 1996, au moment où le pays en avait particulièrement besoin pour redresser et relancer son économie[2].

[1] MAEM. (J.). Mission multidisciplinaire d'étude sectorielle sur l'artisanat, l'enseinement des métiers et de la jeunesse, Bujumbura. 1992. p.98.
[2] Source : Rapport de la République du Burundi, Bujumbura. 1996. p.5.

En conséquence, le volume de l'aide a chuté de 268 millions USD en 1992 à 115 millions USD en 1997 [1].
Il convient donc de noter que le pays était soudainement sevré d'un substantiel apport en devises qui se traduisent également en dons pour le budget de l'Etat.

Le marché intérieur est encore affaibli par cette tendance à croire que tout viendra de l'étranger. Les opérateurs économiques ne sont pas tous conscientisés et mobilisés quant au rôle qu'ils pourraient eux-mêmes jouer.
L'esprit de créativité n'est pas encouragé et les ressources disponibles ne sont pas exploitées. Le sens des affaires et le culte de l'excellence ou de la compétitivité ne sont pas non plus bien développés à tel point que la venue des investisseurs étrangers risquerait de ruiner un marché intérieur encore embryonnaire et fébrile.

Un autre épisode de la crise a été l'application de l'embargo décidé par les pays limitrophes. Ces restrictions aux échanges sous-régionaux ont contribué au déclin de l'économie du Burundi ; les circuits de production ont été perturbés, les approvisionnements en intrants agricoles et industriels étant devenus difficiles.

2.2. La situation de l'emploi au Burundi.

La situation de l'emploi au Burundi est largement tributaire de la politique d'investissement avec laquelle des pouvoirs publics ont coupé court.

Par ailleurs, les nouvelles générations entrent dans le groupe d'âge actif et constituent de nouveaux demandeurs d'emploi sur le marché de travail. L'absorption de main-d'œuvre par les secteurs de production du pays devient

[1] Source : Revue de l'Insitut de Développement Economique du Burundi, Volume 3, n°2, IDEC, Bujumbura, septembre 1999, p.2.

très difficile du moment que, le rythme de création de nouveaux emplois au Burundi est très faible.

Il est donc difficile d'évaluer avec précision dans quelle mesure le chômage sévit dans la population de notre pays, toutefois, nous pouvons dire qu'il existe une grande part de ceux qui sont appelés « faux-chômeurs », c'est-à-dire des gens prétendant à une activité pour laquelle ils ne sont pas compétents, notamment dans la ville de Bujumbura.

2.2.1. Travail et lien social.

La cohabitation dans une société se renforce lorsque les liens entre ses habitants sont assez consistants. Plusieurs occasions peuvent permettre cette cohésion. C'est notamment les moments de loisir, les fêtes et les divers autres rassemblements. Mais, à côté de ces occasions, le travail est un autre élément dans le renforcement du lien social.
D'une part, le travail permet à chaque individu d'être utile à sa communauté et, d'autre part, il rassemble les individus.

Un nombre croissant d'individus traverse des phases d'engagement et de désengagement vis-à-vis du travail, en fonction de l'intérêt de celui-ci, mais également des possibilités de satisfaction personnelle dans d'autres compartiments de l'existence y compris la vie privée.

Tout se ramène à cette remarque de Lane (R.E.) :

« Le facteur principal du bonheur subjectivement ressenti est l'estime de soi, le sentiment de valoir quelque chose. »[1]

[1] ROBERT, (E.L.). Le travail comme « désutilité » et l'argentisme mesure de bonheur, dans pour une autre economie. Revue du Mauss, n°3, Paris, La Découverte, 1994, p.19.

Cette observation conduit à souligner l'importance de régulations psychiques opérées par le travail. Sa spécificité par rapport à l'interaction autres contextes, d'action et d'interaction socio-affective lui confère un rôle irremplaçable dans les processus d'élaboration de l'image que chacun se fait de lui-même.

Dans cette même perspective, DORTEAU, (F.) ne manque pas de dire que :

« Le travail n'est pas seulement un moyen de faire et de produire, à l'origine de l'avoir, il illustre et confirme l'être. »[1]

Le travail fait donc vivre les individus et des familles. Dans ce cadre il permet à bien des personnes d'éviter la délinquance, un des éléments moteur de la déviance et de la marginalité dans la société.
Le travail tranquillise surtout chaque individu dans son sentiment d'être utile à sa société.
De ce fait, MONON (J.C.) souligne que :

« Le travail est la principale source de revenus des personnes, source de prestige et de richesse. Il est à la fois comme modalité essentielle de l'épanouissement humain, individuel et collectif et crée entre les personnes des biens plus durables et plus riches que l'échange monétaire. »[2]

En effet, à part l'intérêt individuel ou familial du travailleur lui-même, chaque travail produit des biens ou des services qui profitent à d'autres membres de la société. Et, à travers la diversité des métiers, il se crée une interdépendance des membres de la société.

[1] DORTEAU, (F.), Univers de la Psychologie, Paris, Editions Lidis, V6, 1966, p.1.
[2] MONON, (J.C.), L'Avenir du travail, Agence Francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche, Paris, Août-Septembre, 1995, p.84.

Quoique souvent inconsciente, cette interdépendance sociale est un facteur important de renforcement de la stabilité sociale et, partant, des liens sociaux.

En outre, le travail offre les occasions de plusieurs rencontres entre les individus.
Dans le Burundi traditionnel, ces rencontres étaient facilitées par le système d'entraide et de travail en commun qu'on appelait *« Ikibiri »*.
Actuellement, beaucoup de personnes sont appelées à travailler ensemble au sortir de leurs études. Dans l'enseignement, dans le secteur de la santé publique, dans l'armée, dans les entreprises et dans beaucoup d'autres métiers et secteurs, le travailleur côtoie beaucoup de personnes avec qui il doit se lier.

En plus des rencontres que permet le travail, il se développe une certaine solidarité entre ceux qui travaillent ensemble. Cela se remarque notamment dans les moments de dures épreuves : maladies, décès, etc. Lorsque ces difficultés surgissent, les compagnons du travailleur en difficultés font souvent des cotisations pour l'épauler.

Bref, le travail favorise le renforcement des liens sociaux en permettant au travailleur de gagner la confiance qu'il a de lui-même en se sentant utile aux siens et à sa société. C'est aussi une occasion de rencontres et de solidarité entre les travailleurs, tant de profits qui manquent au chômeur.

2.2.2. L'argent et le travail.

La réflexion prospective sur le rôle social du travail ne doit pas omettre de prendre en compte le fait évident que nous vivons dans une société régulée par l'argent. Tout éducateur à qui un enfant demande de l'argent de poche sait d'instinct qu'il est dangereux de dissocier l'argent du travail.

Assez spontanément, la plupart des parents font des réponses du genre :

« Tu auras de l'argent quand tu pourras le gagner, quand tu en connaîtras la valeur ».

Ce qu'ils ont en tête, c'est que l'argent pourrait donner à l'enfant le sentiment illusoire d'une liberté sans contrepartie.

L'adulte sait que l'argent ne rend vraiment libre que lorsqu'on le gagne par ses propres moyens.

Par-delà cette sagesse élémentaire, il existe un motif plus subtile pour ne pas déconnecter l'échange monétaire (consommation) du travail, qui a trait aux structures relationnelles induites, par ces deux formes de participation au monde économique.

A ce sujet, pour SIMMEL (G.) :

« Le rapport au réel et aux autres hommes créé par le médium monétaire est à la fois très puissant et très réducteur. »[1]

L'argent est certes, par essence, relation. C'est même :

(...) *« La réalisation la plus claire de la formule de l'être universel, d'après laquelle les choses prennent sens les unes au contact des autres et doivent leur être et leur être à la réciprocité des relations dans quoi elles baignent. »*[2]

La formule vaut pour les objets qui s'échangent contre l'argent, et elle vaut également pour les hommes, que l'argent contribue à mettre en rapport. Mais cette mise en équivalence est mutilante : l'argent ne met en relation que des

[1] SIMMEL, (G.). Philosophie de l'argent. Paris, PUF, 1987, p.122.
SIMMEL, (G.). op.cit.,p.124.

fragments éclatés de la réalité sociale (marchandise) et non les personnes morales considérées *« libérées »*, c'est-à-dire affranchies de tout lien trop contraignant.

L'argent est en interdépendance potentielle avec une multitude des personnes et affaiblit l'importance des liens de dépendance privilégiés qui nous attachent à telle personne ou à tel groupe limité.
Par l'argent nous pouvons disposer des services des personnes qui nous sont indifférentes et à qui nous devons rien d'autres. L'argent opère ainsi une intégration fonctionnelle des individus, mais il ne les « unit » pas vraiment.

2.3. Les problèmes du chômage.

Les principes mercantilistes ont entraîné l'élaboration d'une puissante idéologie : le libéralisme.
Pour les tenants de cette idéologie, Dieu a créé un ordre naturel pour le bonheur des hommes. L'intérêt personnel de chaque individu ne pouvant être contraire à cet ordre providentiel, en recherchant son propre intérêt, chacun agira dans le sens conforme à l'intérêt général.
Il suffit donc de laisser les hommes libres pour que le monde aille vers l'ordre et l'harmonie[1].

Cette conception a abouti à l'élaboration d'un libéralisme absolu et général au 18ème siècle, avec la révolution industrielle. Les auteurs affirment alors qu'il faut laisser toute la liberté aux entrepreneurs, que seuls ceux qui travaillent gagnent et ceux qui ne gagnent pas sont par conséquent ceux qui ne travaillent pas.
Selon LAJUGIE, Adam SMITH ira jusqu'à soutenir que le moteur de toute activité économique est le principe hédoniste qui pousse les hommes à rechercher le maximum de satisfaction avec le minimum d'effort[1].

[1] LAJUGIE, (J.). Les doctrines économiques. Que sais-je n°324. Paris. PUF. 1950. p.20.

De telles idées ne sont pas de nature à favoriser l'épanouissement et le bien-être des travailleurs. Elle a été conduit, des fois, à un véritable asservissement des salariés ce qui a été à l'origine du mouvement ouvrier au milieu du 19ème siècle.

Les prolétaires et les syndicalistes sont longuement lutté pour décrocher les quelques droits qui leur sont reconnus actuellement. Mais le faisceau de droits actuellement reconnus aux travailleurs cachent une autre réalité plus douloureuse : le chômage.
Il n'y a rien de plus désespérant que la vie d'un jeune qui a toutes ses capacités et qui a été bien formé mais qui ne peut pas trouver du travail.

Et par ailleurs, d'aucuns n'ignorent que le jeune qui, malgré sa compétence se voit refuser du travail, éprouve une frustration et se trouve sous une menace permanente de déséquilibre. Or, une des fonctions connues de la personnalité est la recherche de l'adaptation. Celle-ci ne se réalise pas sans causer des problèmes tant sur la vie sociale, individuelle et familiale.

Au niveau social, outre son importance économique, l'emploi a donc une signification sociale profonde. Le chômeur est privé non seulement d'un revenu, mais de cette forme de socialisation qui s'opère dans le cadre du travail. A ce sujet, COIFFIER nous dit :

« Socialement, le chômeur se trouve dans une situation où les relations diminuent de plus en plus car il n' y a pas de contacts entre les gens. »[2]

L'on sait que la formation et le développement de notre personnalité s'effectuent à travers des dimensions multiples et chacune est indispensable.

[1] LAJUGIE, (J.), op.cit., p.34.
[2] COIFFIER, (E.), Le chômage et ses conséquences, Paris, Lerouge, 1994, p.42.

Nous soulignons ici en particulier les relations qui permettent au chômeur de vivre un nouveau style de vie dans la société car l'homme est un être social.

Le travail est organisé de telle sorte qu'il structure le déroulement de la journée, élargit l'éventail de l'expérience sociale à des domaines moins émotionnels que celui de la vie de la famille mais visant, à rendre autonome les individus.

Le travail démontre que la vie moderne impose des efforts collectifs et impose aussi des règles et des normes. Ces expériences contribuent à lier les individus dans le tissus social. Et lorsque le chômage frappe, selon COIFFIER, (E.) :

« Les expériences ne s'imposent plus les liens institutionnalisés avec la cellule sociale élargie se brisent. »[1]

Cependant, le chômeur ne manquera pas de se heurter à des problèmes d'ordre économique ; et, ces derniers portent d'une part sur les contacts sociaux dont entre lui et la société en général et d'autre part sur les contacts socio-économiques d'existence, c'est-à-dire l'alimentation, le logement, la santé, l'habillement, etc. Précisons que le chômeur craint l'ennui qui ne manquera pas de résulter de la disparition de toute motivation comme la recherche du succès, de l'estime d'autrui et les responsabilités sociales.

En effet, le chômage le repousse dans la marginalité et le conduit à choisir des formes de socialisation parallèles imprévues et non institutionnalisées : la délinquance, la prostitution, la reprise et la prolongation indéfinie des études, etc..

Le chômage sépare très clairement les individus qui en sont affectés des autres membres de la « société salariale ». Il ne définit pas une simple catégorie statistique mais il les différencie sociologiquement. Dépossédé du travail, réduit à des faibles ressources, contraint de remplir les obligations

[1] COIFFIER, (R.), op.cit., p.43.

spécifiques. objets de traitement particuliers, « le chômeur est vraiment à part.»

Sur le plan individuel, le travail rémunéré permet la satisfaction des besoins individuels, confère l'estime de soi et une dignité hors-pair. Il va sans dire que le manque de travail a des conséquences fâcheuses sur le plan psychologique. Le chômeur, c'est du jour au lendemain une vie rétrécie, « on ne sert à rien», on est isolé et la société a mis à l'écart des responsabilités, des activités économiques et l'a placé dans une situation marginale qui le réduit à néant et de ce fait,

« Le sentiment d'être coupé du reste de la communauté constitue l'aspect psychologique le plus pénible du chômage. »[2]

En effet, le chômeur peut se trouver dans la pire détresse affective et nous savons que dans ces conditions de solitude et d'isolement, la personne en chômage ne peut garder ses facultés intellectuelles en bon état de fonctionnement. Pour COIFFIER, (E.) :

« Le chômage entraîne une phase de révolte, un retrait déprimé, une réduction des rapports sociaux, de la passivité, etc. ». [3]

Par conséquent, le chômeur peut avoir un sentiment d'avoir perdu tout ce qui fait de lui une personne à part entière dans la société. Du jour au lendemain le chômeur frustré par le sentiment de son utilité sociale, reçoit un choc psychologique qui peut, chez certaines personnes conduire à des troubles psychiques de grande envergure, à l'aliénation mentale, à la criminalité, à la délinquance, etc. La « honte » qui atteint les chômeurs est d'autant plus forte que ceux-ci se sentent davantage dépositaires des espoirs

[1] LEDRUT. (R.). op.cit.,p.487.
[2] ALBERTINI. (J.M.). op.cit., p.6.
[3] COIFFIER. (E.). op.cit., p.45.

de mobilité sociale de leur famille et que cette dernière avait fait faire les plus grands sacrifices pour eux.
Dans cette perspective, TOURAINE, (A.) révèle que :

« Frappés par le chômage, les chômeurs se sentent incapables à l'égard de toute la famille, car ils ne sont pas capables d'assurer leur responsabilité dans le système de solidarité familiale[1]*. »*

Le travail rémunéré permet la satisfaction des besoins individuels et, partant, ceux de la famille. Aussi, les retombées du manque d'emploi pour le jeune sur sa famille à charge ne manquent pas. Dès lors, ce dernier, incapable de s'assurer un niveau de vie minimal, se trouve dans l'incapacité de mener une vie indépendante ; il devient donc dépendant de ses parents, d'autrui et/ou de ses amis.

C'est ainsi que les familles d'origine des individus de cette position ont une charge de plus en plus lourde aussi longtemps que ces jeunes chômeurs n'auront pas trouvé du travail. La misère matérielle s'installe au foyer et peu à peu les forces physiques diminuent.
La baisse constante du pouvoir d'achat des ménages et du niveau de vie, finissent par rendre impossible la solidarité ; la base des relations sociales qui avait été saine et voulue, devient frustrante et malsaine.

Signalons alors que l'inaccessibilité de l'emploi pour les jeunes affecte leurs parents sur le plan tant moral que matériel.

[1] TOURAINE, (A.), op.cit., p.28.

Sur le plan moral, les parents s'inquiètent de l'avenir de leurs enfants qu'ils avaient fait former pour les voir s'épanouir ultérieurement. Au niveau matériel, les parents éprouvent des difficultés pour faire vivre leurs enfants car, comme on le sait, le niveau de vie des ménages en général et celui des ménages de la Mairie de Bujumbura s'amenuise du jour au jour. Comment se présente donc la question de l'accès des jeunes au travail salarié ?

CHAPITRE III : LA DIFFICULTE D'ACCES DES JEUNES AU MONDE DU TRAVAIL.

Depuis un demi-siècle, les sociétés africaines ont, géré, à leur manière, l'accroissement de la masse des jeunes. La croissance démographique et l'explosion scolaire ont conduit à des modes de régulation éloignés des attentes[1].
L' « informel » urbain a permis à la majorité des agents exclus des biens et services du secteur moderne de satisfaire leurs besoins essentiels.

Dans notre pays, les jeunes éprouvent de plus en plus des difficultés à avoir accès au monde de travail.
Jusqu'aux années 1950-1960, la fin des études donnait droit à une embauche directe dans le secteur public. L'Etat n'est plus à mesure d'employer tous les diplômés de ses écoles et, le secteur privé, encore embryonnaire, ne peut embaucher qu'une infine minorité des candidats au travail.

3.1. La rupture entre la formation et l'emploi.

La rupture entre la formation et l'emploi est la manifestation d'une profonde crise des systèmes éducatifs africains. Les processus anciens de socialisation sont remis en question notamment par la montée en nombre des jeunes urbains. La famille, qui assure un lien entre les générations autour des valeurs consensuelles ou des normes acceptées, est parfois en voie d'effritement dans les milieux les plus pauvres. L'école remplit mal sa fonction d'insertion des jeunes dans le système de production sociale.
Or, selon l'O.I.T., le but poursuivi par l'éducation est :

[1] HUGON, (P.). La petite production marchande et l'emploi dans le secteur informel africain. Paris, IEDES, 1977, p.87.

(...) *« L'épanouissement de l'individu et la formation d'un être profondément ancré dans sa culture et de son milieu, conscient de ses responsabilités politiques et civiques comme de ses derniers envers sa patrie et sa famille, et prêt à jouer un rôle en tant que citoyen dans le développement économique et sociale de la collectivité. »*[1]

BOUTIN (A.), plus concret, nous dit que le but de l'éducation est de :

(...) *« former un enfant, un adolescent, un jeune adulte en vue d'un métier, c'est le considérer d'abord comme porteur d'une force de travail potentielle qu'il importe de développer et de valoriser, dans l'intérêt premier de la société. »*[2]

Donc pour le diplômé, ce qui est mis en avant, c'est son rôle d'agent productif du système économique et son intégration harmonieuse dans la société dans laquelle il est appelé à vivre.

De facto, si la formation scolaire est devenue actuellement un passage obligé pour obtenir un emploi, elle n'en constitue plus une garantie. On n'est plus sûr, au sortir des études, de se trouver un emploi.

3.1.1. L'inadéquation du système scolaire.

Au moment de l'indépendance, le pays connaissait un manque criant de cadres et de techniciens.
L'infrastructure scolaire était trop faible et le nombre de ceux qui fréquentaient l'école était trop bas.
C'est ainsi que pour pallier à cette situation, après l'indépendance :

[1] O.I.T., Politique de l'emploi au Burundi : Bilan et perspectives, Bujumbura, 1989, p.54.
[2] BOUTIN, (A.), L'Education malade de la formation professionnelle, TOURNAI, Casterman, 1979.

« Le Burundi a consenti des efforts immenses pour l'éducation et la formation en vue de produire les cadres instamment administratifs dont l'Etat avait besoin en vue de se mettre en place, de fonctionner et de se consolider. »[1]

De ce fait, que ce soit au niveau primaire, au niveau secondaire et au niveau supérieur, l'enseignement a connu une évolution grandissante. La récente création des collèges communaux et des universités privées a donné une « vitesse supérieure » à cette évolution.

Néanmoins, l'un des défauts qu'on reproche à l'enseignement burundais est qu'il n'est pas adapté au marché du travail. La majeure partie des écoles, en effet, dispensent les connaissances générales et classiques. L'école burundaise prépare surtout des fonctionnaires de l'Etat alors que celui-ci n'embauche plus tant de personnes.

Au Burundi comme partout en Afrique, le nombre de débouchés reste inférieur à l'accroissement de la population active. A ce propos, BAIROCH (P.) nous fait part de ses observations :

« L'écart reste suffisamment important pour toute la problématique de l'évolution de l'offre et de la demande d'emploi. On peut situer aux environs de 0,5 à 0,7% d'accroissement de la population active des pays actuellement industrialisés lors de leur démarrage (...). Or, actuellement le taux est supérieur à 2,7% pour les pays dépendants et sera de l'ordre de 2,5% lors de deux prochaines décennies et cela quelle que soit l'ampleur des mesures qui seront prises pour freiner la pression démographique. »[2]

[1] MAEM. (J.). op.cit.,p.98.
[2] BAIROCH. (P.). Le chômage urbain dans les pays en voie de développement. Genève. BIT. 192. p.12.

L'Afrique demeure encore sur-scolarisée eu égard aux capacités de financement et aux structures de l'emploi.
Et comme le signale HUGON (P.) :

« L'élastique des dépenses éducatives par rapport au PIB a été supérieure à 1 durant 20 ans. Les dépenses d'éducation sont supérieures à 40% dans deux-tiers des pays et elles représentent plus d'un quart des dépenses courantes budgétaires.
Les coûts de formation sont particulièrement élevés. Ils représentent par élève, en % du PNB par habitant, 20% à 1/3 pour le primaire ; 130% pour le secondaire et 1000% pour le supérieur. A ce même taux de scolarisation, l'effort financier relatif (par rapport au PIB) est près de 10 fois supérieur en Afrique. »[1]

Notre pays compte très peu d'écoles techniques et celles qui existent sont très arriérées, aussi bien sur le plan du savoir que celui du matériel.
Il n'est plus rare de trouver des écoles qui dispensent le même enseignement depuis 10 ou 20 ans et qui n'ont pas renouvelé leur matériel didactique pendant tout ce temps quand on sait combien vite évolue le monde technique.

Pire, encore, l'accroissement des écoles et des étudiants n'a pas été accompagné de celui des emplois. Depuis bientôt une décennie, l'économie nationale connaît une crise sans précédent alors que chaque année l'école sort nombre de diplômés.
Actuellement, le monde du travail fait face à un véritable « raz-de-marée » de demandeurs d'emploi.

Bref, le secteur de la formation accuse un manque de planification. L'école burundaise sort chaque année des milliers de candidats au travail

[1] HUGON, (P.), op.cit., p.90.

mais très peu préparés au monde du travail. Ils ne sont pas techniquement bien qualifiés face aux exigences de l'emploi.
L'évolution scolaire qui ne suit pas l'évolution économique fait de nos écoles de véritables « industries de chômage. »

3.1.2. L'inadéquation formation-emploi.

L'enseignement apparaît comme un investissement et non seulement comme un bien de consommation.
Son impact dépasse largement celui de la formation pour le travail productif, salarié ou non.
A ce sujet, HUGON (P.), nous dit :

« Il développe les facultés des enfants, il exerce des effets sur la fécondité des femmes, il valorise le patrimoine culturel et construit l'identité nationale et régionale. »[1]

Au fait, l'enseignement exerce des effets dans le long terme. Il est un investissement entre les générations puisque l'éducabilité des enfants dépend du milieu « éducogène ». Mais ces différents effets dépendent du contenu de formation et du système productif.
L'école est donc un support qui ne véhicule que des connaissances qui lui sont confiées.
Or, dans de nombreux pays, la fonction idéologique l'a emporté sur la formation.

Cette discordance peut-être perçue comme un manque de concordance entre la formation acquise, les aspirations professionnelles et les places disponibles sur le marché de travail.

[1] HUGON. (P.). op.cit., p.91.

Toutefois, on constate une rupture entre ces systèmes à cause des changements d'ordre technologique, économique, politique et en plus de l'expansion rapide de l'enseignement et des variations au sein du système de formation mis en place dans le cadre de production.

L'inadéquation formation-emploi qu'on observe souvent aussi dépend d'un déséquilibre entre la formation et l'emploi comme le signale ARNAUD, (R.) en ces termes :

« Les niveaux de formation ne correspondant pas toujours aux emplois réellement occupés par les diplômés »[1].

Cette inadéquation s'observe également dans les entreprises ; elle est liée au système de formation, à l'organisation du travail, aux pratiques de recrutement et de gestion de carrière des entreprises.
C'est pour combler ces lacunes de formation que certains agents cherchent à retourner au « banc de l'école » pour y recevoir une formation continue.
Mais cette formation permettra-t-elle l'acquisition de la qualification facilitant l'adaptabilité à diverses situations ou se limitera-t-elle à des ajustements ponctuels et limités des postes de travail ?

Face aux faibles capacités d'absorption des sortants par le système productif, le système scolaire a conduit à une dévalorisation des diplômes, à un chômage qui ont touché les niveaux supérieurs et un exode de compétences. Le secteur public et parapublic, qui avait, durant les 20 années postérieures aux indépendances, était le principal régulateur de l'emploi « déflate » les effectifs.

[1] ARNAUD. (R.). Emploi et formation au Burundi. Bujumbura. BEET. 1994. p.33.

3.1.3. Rapport chômage-qualification.

La situation de l'emploi s'est globalement détériorée. La répartition des chômeurs par niveau de formation montre que celui-ci n'est plus une barrière contre le chômage. Concernant la relation niveau de qualification-emploi, TOURAINE (A.) explique :

« Plus le niveau d'étude est élevé, moins le taux de chômage est important. Les moins diplômés sont les premiers victimes de l'aggravation du chômage et plus les gens sont formés, moins ils sont chômeurs. »[1]

Il est vrai qu'un meilleur niveau de formation est un gage d'une meilleure insertion professionnelle. Mais la réalité est qu'à l'heure actuelle, aucune formation ne fournit une protection absolue contre le chômage.

En France DENANTES, (J), après une enquête effectuée constate que :

« Le taux de chômage des personnes qualifiées a quadruplé et il a triplé dans le cas des ingénieurs et des docteurs en médecine. Le taux de chômage des titulaires d'un diplôme de niveau secondaire ou universitaire est encore inférieur à la moyenne mais il est en augmentation. »[2]

Au Burundi, l'enquête effectuée par le Ministère du Travail en 1997 nous donne ce qui suit :

« Le taux de chômage des personnes entre 25 à 40 ans titulaires d'un diplôme universitaire est de 3% et le taux de chômage des titulaires d'un diplôme de niveau secondaire est de 4,5%. »[(3)]

[1] TOURAINE, (A.), op.cit., p.187.
[2] DENANTES, (J.), Le monde de l'éducation, Mensuel n°217, Paris, Juillet-Août, 1994, p.24.
[(3)] Source : Ministère du Travail, Bullettin Mensuel : Situation du marché de l'emploi observée dans les secteurs privés et paraétatiques, Bujumbura, 1997.

Outre, on constate que les personnes jouissant de formation de haut niveau exercent souvent des emplois non conformes à leurs qualifications. En dehors des filières professionnalisées et de l'enseignement, l'université ne prépare pas à un métier, mais à occuper des fonctions de haut niveau, où les compétences acquises pourront être utilisées dans de nombreux emplois, en fonction des opportunités.

3.2. La réduction de la rentabilité et de l'investissement en éducation.

Investir en éducation, c'est certainement reconnaître que l'homme est un capital. Mais qu'entendons-nous par capital humain ?
Selon l'Encyclopédie économique : *« Le capital humain est le stock des capacités humaines économiquement productives.*
Les capacités sont créées ou produites par la combinaison des capacités innées et d'investissement dans les êtres humains.»[1]
Les dépenses d'éducation, de santé et d'alimentation constituent les exemples de ces investissements.

L'école du capital humain développée aux environs de 1960 par SHULTS, BECKER et MINCES aux USA a introduit explicitement l'idée que les êtres humains investissaient eux-mêmes pour accroître leur stock de capital humain. Cette école insiste sur le fait que le rapport entre les rendements purement économiques et les coûts économiques peut-être un facteur essentiel dans la détermination de ce type d'investissement en capital humain[2].

[1] Ministère du Travail, Bulletin Mensuel , op.cit., p.8.
[2] GREENWALD, Ibidem.

Le postulat de la théorie en capital humain est qu'à un niveau de formation élevée doit correspondre un niveau de revenu élevé. Pour que le postulat se vérifie, trois conditions sont requises :

Primo, celui qui a été formé doit se trouver du travail équivalent à sa qualification ;
Secondo, sa rémunération doit correspondre à sa productivité ;
Tertio, il ne doit pas être en chômage.

Cette troisième condition, nous semble fondamentale car elle écarte l'état dans lequel le scolarisé ne gagne rien.
Faute de satisfaire les trois conditions à la fois, il importe au moins de ne pas manquer à cette dernière. Sans cela, la rentabilité de l'investissement en éducation est sérieusement entamée.

En effet, pour dire qu'un investissement est rentable, les produits qu'il dégage doivent être supérieurs aux charges occasionnées par sa mise en œuvre et son fonctionnement.
Le principe vaut pour l'investissement en éducation du point de vue économique ; dans la mesure où le scolarisé entre dans la vie active, participe à la production nationale et contribue ainsi au développement du pays.

En ce sens, le savoir devient effectivement le plus puissant des instruments de production qui permet d'asservir la nature et d'assouvir nos besoins[1].

Par contre, si le scolarisé reste en chômage, les coûts consentis pour sa formation seront difficilement couverts.

[1] SHULTZ. (T.W.). Il n'est de richesse que d'homme : Investissement et qualité de la population. Paris. PUF. 1983. p.32.

3.3. Le chômeur, une lourde charge sociale.

La scolarisation est avant tout un investissement et pour le pays et pour celui qui en bénéficie. Elle crée des attentes qui sont sérieusement compromises pour le phénomène du chômage. Force est de constater que ce dernier vit dans un état de dépendance.

En effet, dans la ville de Bujumbura, la majorité des chômeurs sont pris en charge soit par des membres de leurs familles, soit par des amis puisqu'ils consomment sans percevoir un revenu.

En d'autres termes, le chômeur est un consommateur improductif économiquement.

Cette situation a des effets négatifs car si le nombre de chômeurs s'accroît, le développement de l'épargne sera notamment compromis. Socialement, le chômeur devient une charge encombrante pour ceux qui sont dans l'obligation de le supporter parce qu'il entraîne la dégradation des conditions budgétaires, familiales déjà très dures dans la ville de Bujumbura.

Il est vrai que dans tous les cas, cet état risque de porter également atteinte à l'équilibre du chômeur qui se sentira frustré et diminué surtout s'il met longtemps à trouver un emploi.
A la limite, les chômeurs peuvent causer de graves troubles sociaux et politiques, ce qui fait qu'il s'agit d'un problème réel. Pour cela, nous nous accordons à l'idée de CARNOY, (M.) qui dit :

« Le chômage des instruits pose aussi un problème social car ils risquent de constituer une menace politique à l'encontre du système social

établi. Les chômeurs instruits, continue-t-il sont plus redoutables que les chômeurs non instruits. »[1]

Il convient de noter que les jeunes instruits en situation de chômage auront tendance à remettre en cause le système social lui-même par les comportements déviants et asociaux divers.

[1] CARNOY, (M.), L'éducation et l'emploi : une étude critique, Paris, UNESCO, 1977, pp.24-25.

CHAPITRE IV : LES RELATIONS ENTRE LES PARENTS ET LEURS ENFANTS EN AGE DE TRAVAILLER.

La première question que pose le passage du milieu scolaire au milieu professionnel est celle de la constitution d'une *« conscience objective »*[1] de la profession ainsi que de ses conditions d'exercice.

Le sujet se fixe un objectif à atteindre en matière d'emploi en se donnant une ligne directrice générale qui conduit vers le monde professionnel.
Et comme le précise GALAMBAUD (G.) :

« En matière d'emploi, les gens ne s'abandonnent pas à l'événement. »[2]
Au fait, l'activité professionnelle s'inscrit dans la réalisation d'un dessein, d'une perspective d'avenir.

Et lorsque les jeunes atteignent l'âge de travailler, leurs parents attendent d'eux qu'ils se prennent en charge, qu'ils leur libèrent des charges de l'éducation. Ils attendent aussi que les enfants les aident dans certaines tâches. De leur part, les enfants croient que le moment est venu pour s'affirmer, pour s'émanciper.

Mais, le chômage met en obstacle à la réalisation de toutes ces attentes, de part et d'autre.

4.1. Les parents et la question de chômage de leurs enfants.

L'on sait que les parents qui ont les enfants en âge de travailler se préoccupent de l'avenir professionnel de leurs enfants.

[1] NAVILLE. (P.) Théorie de l'orientation professionnelle. Paris. CNRS. 1972. p.52.
[2] GALAMBAUD. (G.). Les jeunes travailleurs aujourd'hui : attente et refus. Imprimerie. Maury. 1975. p.15.

Dans les familles instruites, les parents désirent plutôt que leurs enfants deviennent ce qu'ils auraient choisi d'être, ils transposent leurs propres besoins sur leurs enfants.

En cherchant à se réaliser par le biais de ces derniers, les parents poussent et orientent leurs études afin que leurs enfants occupent les professions qu'ils auraient souhaitées ou voudraient exercer compte tenu des possibilités nouvelles offertes sur le marché de travail.

Dans leurs études, CHOMBART de Lauwe et WEBER ont constaté cette influence qu'exerce la famille sur les aspirations éducatives et professionnelles des enfants, les buts qui reviennent sont surtout le travail intéressant, la bonne position sociale, une vie sans préoccupation matérielle, sortir de l'anonymat, etc.
Tous ces buts sont fonction du groupe d'appartenance et des représentations collectives dans ce groupe.

Les parents se réfèrent à des personnes qui « ont eu des succès dans la vie » et qui « ont convaincu les difficultés de l'existence », selon le point de vue de WEBER[1]. Mais, il est évident que ces représentations ne sont pas les mêmes pour les uns et pour les autres ; les notions de « succès dans la vie » et « vaincre les difficultés » n'étant pas perçus de la même façon.
Pour nombre de parents et à fortiori pour les illettrés, la réussite scolaire de leurs enfants est une réussite familiale.
Or, nul n'ignore que la réussite scolaire n'entraîne pas nécessairement la réussite professionnelle. De surcroît, les attentes sont telles que les études seront achevées, le diplômé est à mesure de satisfaire tous les besoins de la famille nucléaire, mais aussi les membres de la famille élargie qui s'attendent aux actions d'aide de toute sorte.

[1] WEBER, (S.). Modèle dominant et aspiration à l'éducation, Paris, CNRS, 1976, p.148.

Les attentes du groupe familial sont parfois des obstacles au prolongement de la scolarité. Les parents commencent à « compter » les diplômes qui correspondent chez eux aux différentes articulations entre les niveaux d'enseignement. Certains parents veulent entraîner les enfants à rompre les études et à travailler. Ceux-ci sont parfois obligés de continuer les études contre le gré de leur famille.

Une fois qu'il a terminé ses études, le diplômé se retrouve au chômage, ce qui compromet les attentes de leurs parents.
C'est ainsi qu'ici au Burundi, ces jeunes chômeurs sont pris en charge et sont engagés dans un système de valeurs qui aboutit au renforcement des fonctions d'entretien par les parentés et les connaissances.
Les familles élargies dans la ville, sont souvent obligées d'accueillir d'autres membres, particulièrement les jeunes qui, venus de la campagne, ne trouvent pas du travail et doivent être entretenus.

Les parents de ces jeunes en chômage éprouvent donc des difficultés pour faire vivre leurs enfants et cela les affecte matériellement et moralement.

Cependant, l'on ne peut pas mettre les problèmes que rencontrent les parents dans un même moule.
Les parents les plus aisés sont aptes à entretenir leurs enfants. Ceux-ci pourront attendre un emploi à n'importe quel moment.
Les parents de conditions modestes se trouvent dans l'impossibilité de faire vivre leurs enfants chômeurs et leur proposent d'exercer n'importe quel emploi disponible. Faute de cet emploi, ces derniers posent à leurs parents de sérieux problèmes d'encadrement. Il n'est pas donc rare que l'on rencontre des jeunes gens qui passent les trois-quarts de la journée à errer, à se raconter d'interminables histoires ou à sombrer dans la délinquance.

La conséquence de cette situation est plus que fâcheuse. Les moments libres se passent dans les bars, la consommation des boissons alcoolisées étant devenue le loisir le plus préféré et le plus accessible.

Le résultat de cette prise effrénée d'alcool est la fréquence des combats entraînés par l'ivresse. On a l'impression que les jeunes veulent déverser leur agressivité sur leurs congénères ou alors qu'ils veulent rivaliser en force et adresse.

Cette dernière hypothèse semble plus plausible car il n'est pas rare que l'on assiste à des batailles en équipe. Purement compétitifs au départ, ces combats deviennent souvent sanglants.

Frappés de lourdes amendes à causes des délits commis, les inculpés se voient dans l'impossibilité de payer les dommages et ils cherchent le salut dans la fuite.

De même, ces boissons occasionnent beaucoup de dépenses chez les consommateurs. Ces derniers se trouvent brusquement trop endettés et se livrent au vol dans la plupart des cas.

Tout cela ne fait qu'enfoncer les parents de ces enfants dans un état de désolation.

4.2. Le jeune en chômage vis-à-vis de ses parents.

Comme tout investissement, l'attente du premier emploi implique une fois dans l'avenir, une attente optimiste. Cette présence d'objectif professionnel est un phénomène qui se situe au niveau du conscient individuel. L'existence d'un projet professionnel influence la conduite du sujet au moment où celui-ci recherche un emploi.

L'anticipation de l'avenir est une chose primordiale. Pour rejoindre l'idée d'HERECLITE « L'homme n'est plus seulement un être mais aussi un devenir ».

Dans le manuel « Histoire générale du travail », nous lisons :

« Le travail plus que rire est le propre de l'homme. »[1]

En effet, dans toute son histoire, l'homme s'est toujours occupé à travailler. C'est un peu comme si l'homme est né pour travailler et que par voie de conséquence le travail est devenu sa mesure.

Dans tous les cas, le travail est une valeur comprise dans le sens de ce qu'il importe fondamentalement de réaliser .
Pour FLIS-ZONABEND (F.), le travail est la (...) *« première vocation de l'homme »*[2].

Les réactions de l'enfant, de l'adolescent soutiennent bel et bien la pensée de cet auteur. L'enfant envisage son rapport à une profession par le biais de l'identification à une personne idéalisée. L'adolescent lui commence à se penser comme futur adulte à l'intérieur du monde du travail.

Et au moment où le chômage des enfants arrive, celui-ci n'affecte pas seulement les parents dans leurs rapports avec les enfants mais aussi ceux-ci à l'égard de ceux-là.

Tout au long du processus de l'éducation et de la socialisation, l'enfant apprend qu'il doit terminer ses études pour se prendre en charge, fonder son foyer et aider ses parents. Et plus sa suggestion s'enracine dans son esprit, plus sa motivation à l'étude s'accroît et, souvent, plus son application se renforce. Ainsi, à la fin de ses études, le jeune candidat au travail est un homme fier de lui et qui veut montrer à ses parents qu'il a suivi leurs conseils et qu'il n'est pas ingrat.

[1] PARIAS, (H.), Histoire générale de travail, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1965, p.12.
[2] FLIS-ZONABEND (F.), L'activité productrice, Paris, PUF, 1976, p.20.

Les désillusions de ce jeune homme ne tardent pas à venir et s'amplifient avec la longueur de son attente à trouver un emploi. Le jeune homme qui s'apprêtait à s'émanciper de ses parents en organisant sa propre vie, éprouve une grande frustration en s'enfonçant dans le chômage. Dépendant toujours de ses parents comme un tout petit enfant, le jeune homme ne peut pas s'affirmer. Il éprouve plutôt un sentiment de culpabilité. Il se sent bon à rien alors qu'il avait bataillé fort au cours de sa vie scolaire et d'étudiant.

Ce sentiment de culpabilité peut amener le jeune chômeur à se poser des questions sur les sentiments de ses parents à son égard. Il peut arriver que ceux-ci manifestent ouvertement leur déception. Le jeune chômeur en désespère davantage, ce qui le plonge dans une frustration encore plus forte. Il se renferme encore sur lui-même et les rapports avec ses parents se dégradent de plus en plus.

Cette situation de frustration et de culpabilité peut conduire le jeune homme à un avenir asocial, voire criminel. Mais tout cela, dépendra du caractère du chômeur ainsi que du degré de communication et de confiance entre l'enfant et ses parents. Si ce degré est élevé, le jeune homme (ou jeune fille) pourra s'adapter à sa situation de chômage et trouver d'autres occupations.

Bref, le chômage frustre le jeune homme (ou jeune fille) dans ses rapports avec ses parents du moment qu'il voit son espoir de s'émanciper et de les aider voler en éclats. De plus, le jeune chômeur se culpabilise en se jugeant comme un parasité de ses parents, situation qui peut conduire à des conduites marginales.

Nous venons de parler les rapports parents/enfants lorsque ceux-ci sont en âge de travailler, abordons à présent la manière dont nous avons abordé cette recherche.

CHAPITRE V : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Conséquemment à la problématique de la recherche, il est question ici de préciser le cheminement méthodologique qui a servi de support pour mener à bout notre recherche.

5.1. Position du problème

Travailler, c'est exercer une autorité pour en tirer les ressources nécessaires à la vie de l'homme et à la perpétuation de la société.
Le travail est donc une source de revenu dont l'homme a besoin pour se nourrir, se loger, se distraire,... en un mot pour vivre.

Au fait, à l'âge adulte, tout homme est censé s'épanouir sur tous les plans. Ainsi pour LECLERO (J.) :

« La maturité est le temps du plein épanouissement humain, celui où l'homme accomplit son œuvre d'homme...on peut dire que c'est là où l'homme fonde son foyer, met ses enfants au monde, les élèves font sa carrière professionnelle. »[1]

Dans le passé, une scolarisation prolongée - même si elle signifiait une diminution des revenus – pouvait être considérée comme un investissement en *« capital humain »* susceptible de générer des revenus quand le jeune aurait obtenu ses diplômes, car elle garantissait un emploi.
Mais étant donné qu'aujourd'hui, la crise structurelle du marché s'approfondit, les diplômes garantissant un emploi sont rares.

L'école devient un *« parking »* ou un *« dépôt »* où l'on place ceux qui ne sont pas nécessaires à la main-d'œuvre active.

[1] LECLORO, (J.), Joie de vieil, Paris, Editions Unir, 1956, p.11

La nécessité d'une scolarisation prolongée, souvent affirmée, devient contestable quand la quantité de travail que rend disponible la société décroît et dans les conditions où se réduit le rapport entre les connaissances acquises à l'école et les possibilités offertes par le marché de travail.
Ce passage montre bien que beaucoup de gens déplorent le décalage existant entre la mission que l'école aurait dû remplir, à savoir celle de créer le bien-être de tous, et celle qu'elle remplit effectivement, c'est-à-dire la production des gens qui ne sont pas adaptés à leur milieu.

A la raréfaction de l'emploi s'ajoute une méfiance des employeurs à l'égard de la formation des jeunes. Ce comportement des employeurs à l'égard de la qualification montre que ces derniers la considèrent comme une condition nécessaire mais non suffisante. Il y manque quelque chose et ce quelque chose indique dans les petites annonces et qui exclut, les jeunes débutant : *« diplôme + nombres d'années d'expérience ».*

Selon TOURAINE (A.) *« Le chômage et le manque d'activité qu'il entraîne est à l'origine d'un certain nombre de troubles chez les jeunes comme chez l'adulte, mais plus accentués chez les premiers. La nécessité de devoir entre dans la vie active et l'impossibilité objective de le faire conduisent en effet les jeunes à vivre leur condition d'une manière douloureuse. De plus leur dépendance leur pèse en même temps qu'à leur parenté, compliquée par le sentiment d'inutilité vis-à-vis d'une société dont le système de valeurs est axé sur la nécessité de la participation d'une manière ou d'une autre à la vie de la société. »*[1]
Il en ressort que les jeunes chômeurs éprouvent un sentiment de ne pas jouer le rôle qui aurait dû être le leur à l'intérieur du réseau de solidarité et de ne pas répondre à l'attente nourrie à leur endroit.

[1] TOURAINE. (A.). op.cit., p.195.

Les uns, pour avoir été envoyés en vain par leur parenté en ville (beaucoup de jeunes qui n'ont pas eu leur insertion en milieu urbain) disent qu'ils ne veulent pas retourner à la campagne ayant honte de n'avoir pas réussi.
Les autres, pour avoir été l'objet de nombreux sacrifices à l'occasion de leur plus au moins longue scolarité éprouvent un sentiment d'échec qui aurait pu être redressé par l'obtention d'un emploi.

Il en est de même lorsque les jeunes se soulagent par la consommation d'alcool et de drogue. Ce phénomène qui se développe de plus en plus constitue l'une des formes majeures d'évasion de la jeunesse et s'accompagne souvent d'autres phénomènes comme le développement du vagabondage sexuel. Aussi le recul de l'âge du mariage dû entre autres causes au chômage, au désœuvrement, à l'ennui, conduit les jeunes chômeurs à s'engager dans ces conduites de dérivation.

Il va sans dire que le travail reste de choix pour tout être humain. Il apparaît comme facteur d'émancipation de l'individu. Par ailleurs, c'est dans le travail que l'homme trouve le moyen de satisfaire, en partie ou complètement ses besoins fondamentaux.
A ce propos DOUARD explique :

« Le travail est un facteur d'équilibre. Il capte la plupart des motivations, il est le lien social, il permet une expression du moi et les ressources matérielles qu'il assure garantissent toutes sortes de satisfaction. »[1]

Dans cette même perspective, CASSEN, (R.) et WOLFASON, (M.) ajoutent :

« Le travail marque la participation de chacun au système de production. Il lui donne l'assurance d'occuper un rôle dans la société et d'y être utile. »[2]

[1] Encyclopaedia universalis. V6. France. Paris. 1981. p.77.
[2] CASSEN. (R.) et WOLFASON. (M.). Révision et satisfaction des populations en expansion. Paris. OCDE. 1978. p.187.

L'inaccessibilité des jeunes à la vie active affectent particulièrement leurs parents.
Sur le plan moral, les parents s'inquiètent de l'avenir de leurs enfants qu'ils avaient fait former pour les voir s'épanouir ultérieurement. Plus le chômage se prolonge, plus les parents perdent également le crédit qu'ils avaient placé dans les institutions étatiques.

Sur le plan matériel, le poids des grands enfants qui ont terminé leurs études sans être embauchés entament fortement le budget de la famille. Cela s'entend en ces moments de crise économique où le pouvoir d'achat des ménages périclite sans cesse.

Nous venons de faire un tour d'horizon des grands axes de notre problème et il nous semble que dans l'étude du phénomène du chômage des jeunes tel qu'il est perçu par les parents, sujet qui nous préoccupe dans le présent travail, les questions suivantes méritent une attention particulière :

Comment les parents de la Mairie de Bujumbura perçoivent-ils le phénomène du chômage de leurs enfants ?
Les parents ne sont-ils pas affectés moralement et matériellement par le chômage de leurs enfants ? Ou éprouvent-ils des difficultés d'une autre nature ?
Quels sont les comportements des parents lors du chômage de leurs enfants ?
Etant donné que les parents ne parviennent pas à satisfaire tous les besoins de leurs enfants, ne sont-ils pas diminués dans leur autorité chaque fois que ces derniers ne comprennent pas la situation ?
Quelles sont les suggestions des parents pour la lutte contre le chômage de leurs enfants ?

C'est donc sur ces questions que notre étude se fonde. Nous espérons qu'elles vont trouver des éléments de réponse dans l'évolution de ce travail à visée exploratrice cherchant à montrer comment les parents de la Mairie de Bujumbura perçoivent le phénomène du chômage de leurs enfants.
D'où ces questionnements nous amènent à formuler les objectifs de notre recherche.

2. Objectifs de la recherche

5.2.1. Objectif général

Etudier le phénomène du chômage des jeunes tel qu'il est perçu par les parents.

5.2.2. Objectifs spécifiques

Identifier l'impact matériel du chômage des enfants sur leurs parents eux-mêmes ;
Etudier le comportement des parents face aux difficultés matérielles ;
Analyser l'impact moral du chômage des enfants sur leurs parents ;
Découvrir les suggestions des parents quant à la lutte contre le chômage des enfants.

5.3. La méthode de recherche

Il importe de choisir une méthode a utiliséf dans un travail scientifique. De ce fait, SUAVET, (T.) révèle que :

« Celui qui veut travailler sans méthode risque de s'égarer, de perdre du temps et d'oublier les éléments essentiels, faute d'un plan permettant d'être sûr d'avance que le champ sera convenablement exploré. »[1]

En effet, le caractère intime du sujet nous a certes confirmé dans le choix de la méthode qualitative.

Cette méthode d'investigation est basée sur la construction de récits de vie qui se définissent comme la narration d'une vie telle que la personne l'a vécue la raconte.

De surcroît, elle ne considère pas l'homme ordinaire comme un sujet à observer, mais comme un véritable informateur susceptible d'éclairer le chercheur.

A l'opposé de la méthode quantitative se basant sur des données statistiques, un des avantages de la méthode qualitative provient de sa flexibilité.
Dans cette même logique, POISSON, (Y.) nous éclaire :

« Une recherche qualitative contrairement à une recherche de type positiviste laisse beaucoup de place à l'improvisation comme à l'ajustement des événements qui se produisent inopinément lors de l'investigation. Le dévis de recherche n'est habituellement pas élaborée à partir d'une hypothèse qu'il faut former en faisant appel à des procédures et à des stratégies établies avant même la cueillette des données. »[2]

[1] SUAVET, (T.). Dictionnaire économique et social. Paris. Editions ouvrières. 1975. p.299.
[2] POISSON, (Y.). La recherche qualitative en éducation. Québec. Gaëtan Morin. 1990. pp.17-18.

Ainsi, parmi les deux types de méthodes, nous constatons que la méthode qualitative s'avère mieux appropriée pour notre étude étant donné qu'elle porte sur un objet touchant la vie intime des individus.

5.4. Techniques de recherche

Dans tout travail à caractère scientifique, il importe également de préciser les techniques de recherche mises en œuvre.

5.4.1. L'instrument de collecte des données

Dans le but de recueillir des données fiables, eu égard au sujet de notre recherche, nous avons eu recours à l'enquête par entretien semi-directif.

Les sciences sociales font davantage appel actuellement à des faits que seuls peuvent rapporter les individus qui ont fait l'expérience personnelle. Grâce à des contacts directs avec les intéressés, le chercheur peut atteindre leurs perceptions, leurs attitudes, leurs sentiments intérieurs, leurs craintes ou leurs expériences, leur projet d'avenir, etc.

L'on est sans ignorer également que tout travail scientifique exige une démarche qui permet de saisir les conditions dans lesquelles il a été mené. C'est ainsi que, de toutes les techniques d'enquête que les grands théoriciens ont mises à notre disposition, l'interview nous paraît le mieux approprié à notre étude.

FESTINGER et KATZ ont souligné que l'interview est l'un des :
« (...) puissants instruments mis au service des recherches sociales. »[1]

[1] FESTINGER, (L.) et KATZ, (D.). La méthode de recherche dans les sciences sociales. Paris, PUF, 1970. Tome 2, p.390.

Selon NAHOUM : *« L'interview est conversation sérieuse visant un but déterminé autre que le simple plaisir de conversation. »*[1] On comprend bien qu'il a un but scientifique.

Comme notre étude s'intéresse donc aux points de vue des parents sur le chômage de leurs enfants, la technique de l'entretien nous a paru judicieuse.

Nous avons adopté une attitude semi-directive. Les thèmes étaient choisis en fonction de nos objectifs. Les questions étaient réduits par ces mêmes thèmes.
Et comme le dit LEON (A.):

« Les thèmes sont obligatoirement abordés mais l'ordre dans lequel ils sont traités de chacun, on laisse le sujet s'exprimé spontanément. »[2]

Nous avons donc opté pour cette variante semi-directive de l'entretien essentiellement pour des raisons pratiques. Alors que dans l'entretien non directif proprement dit, le client est un demandeur, ici, dans ce cas de la recherche, la situation est inversée.

En effet, dans le cas d'entretien de conseils ou d'aide, (...) *« le problème est puisé par le client »*[3] qui le vit et en éprouve le besoin de le communiquer.
Par contre, dans le cas d'entretiens employés délibérément dans le cadre d'une recherche, le coup d'envoi est donné par l'interviewer.
Il s'agit donc dans ce cas précis :

[1] NAHOUM. (C.). L'entretien psychologique. Paris. PUF. 1975. p.11.
[2] LEON. (A.). Manuel de psychopédagogie expérimentale. Paris. PUF. 1971. p.141.
[3] ROGERS. (C.). Cité par UNRUG. (M.C). Analyse du contenu et acte de parole. De l'énoncé à l'énonciation. Paris. Editions Universitaires. 1974. p.87.

« (...) d'une enquête de motivation appelée aussi interview en profondeur ou interview centrée ou focalisée, pour signifier que l'on cherche à déterminer les attitudes fondamentales de la personne interviewée sur le problème qui intéresse l'intervieweur. »[1]

Nous précisons certes que dans l'entretien semi-structuré, le sujet est client et l'initiative appartient à l'intervieweur.

5.4.2 Milieu d'enquête

Comme nous l'avons déjà souligné et justifié dans la délimitation de notre sujet, il est impossible pour notre étude de toucher tous les parents ayant des jeunes chômeurs sous leur toit sur tout le territoire national. C'est pour cela que nous avons choisi comme milieu d'enquête la ville de Bujumbura. Il nous semble donc crucial d'en donner une description sommaire.

La ville de Bujumbura est constituée de différents quartiers ayant comme circonscription administrative la Mairie de Bujumbura. Il est possible de classifier les différents quartiers selon plusieurs critères : l'ancienneté de leur création, les conditions de vie, la situation géographique,
En toute bonne logique, nous avons opté pour la classification des quartiers selon les différences de conditions de vie.

De cette façon, les quartiers de la ville de Bujumbura se regroupent en trois catégories[2] : les quartiers à niveau de vie élevé, ceux de niveau moyen et ceux de niveau de vie faible.

[1] MUCCHIELLI. (R.). L'entretien de face à face dans la relation d'aide. Paris. Entreprise moderne d'édition. 1974. p.65.

[2] MUHIRWA. (J.M.). Approche psychologique des problèmes liés aux vacances scolaires en milieu urbain de Bujumbura. Mémoire inédit. Bujumbura. UB. FPSE. pp.50-51.

Pour ce qui nous concerne, nous avons préféré travailler sur les parents de conditions socio-économiques élevés et ceux de niveau socio-économique faibles pour nous rendre compte de l'ampleur du phénomène à l'étude.

En effet, il convient de rappeler que les quartiers de niveau de vie élevé sont Kiriri, Rohero (I et II), Kinindo, O.U.A., Zeimet, Kabondo et Gatoki.
Nombre de familles qui y vivent disposent de :

Deux domestiques ou plus ;
Une voiture familiale ou plus ;
Une habitation luxueuse, entouré d'un beau jardin ;
Assez étendue et bien clôturée, sise dans un quartier aisé ;
Appareil de divertissement (télé, radio, vidéo, électrophone, etc).

Pour ce qui concerne les quartiers dits pauvres, il s'agit entre autres : Buyenzi, Bwiza, Cibitoke, Kamenge, Kinama, Musaga, Mutakura et Nyakabiga.
Nombre des parents qui y vivent :

Ne peuvent pas se payer un domestique ;
La mère prend en charge tous les travaux ménagers ;
Pas moyens de divertissement ;
Une habitation assez modeste dans un quartier considéré comme pauvre.

Nous ne citons pas ici le revenu du ménage parce qu'il nous serait difficile de le préciser.
Mais, en tout état de cause, on peut le supposer en fonction du niveau de vie correspondant généralement à un niveau de vie élevé des parents. De même, le niveau de vie faible suppose un revenu faible des parents.

5.4.3. Technique du choix des enquêtés

La population-cible sur laquelle porte notre enquête est celle des parents ayant des jeunes chômeurs dans leur demeure. Il nous a fallu prendre soit l'homme, soit la femme comme représentant la famille.
Etant donné notre impossibilité d'accès à toute la population, nous avons été obligé de prendre une partie de celle-ci, nous fiant ainsi aux conseils de certains chercheurs comme LOUBET DEL BAYLE (J.L.) qui définit l'échantillonnage comme suit :

« Décrire un tout en n'en connaissant qu'une partie. Le "tout" constitue l'univers d'enquête (...). Pour connaître l'opinion de cet univers, on étudie seulement l'opinion d'une partie réduite de cet univers, échantillon.
Après avoir interrogé les membres de cet échantillon, on extrapolera les résultats obtenus à l'ensemble de l'univers de l'enquête. »[1]

De son côté, DE LANDSHEERE, (G.) définit l'échantillonnage comme le fait de :

« (...) choisir un nombre limité d'individus, d'objets ou d'événements dont l'observation permet de tirer des conclusions applicables à la population entière à l'intérieur de laquelle le choix a été fait. »[2]

Dans le même ordre d'idées, CHIGLIONE, (R.) et MATALON, (B.) ajoutent :

« Il est très rare qu'on puisse étudier exhaustivement une population entière, c'est-à-dire en interrogeant tous ses membres : ce serait coûteux que c'est pratiquement impossible. »[3]

[1] LOUBET DEL BAYLE, (J.L.), Introduction aux méthodes des sciences, Toulouse, Privat, 1978, p.47.
[2] DE LANDSHEERE, (G.), Introduction à la recherche en éducation, Paris, Ed.Armand-Colin, 1970, p.251.
[3] CHIGLIONE, (R.) et MATALON, (B.), Les enquêtes sociologiques, Paris, Armand-Colin, 1980, p.29.

En ce qui nous concerne, comme nous avons opté pour la recherche qualitative, la taille de l'échantillon importe peu. Notre échantillon se constitue donc de 30 parents des jeunes chômeurs, repartis dans les différentes zones comme suit :

Répartition de la population d'enquête

Zones	Effectifs
Rohero I et II	7
Kinindo	8
Nyakabiga	9
Bwiza	6
TOTAL	30

Pour le choix de ces 4 zones, nous savons fait recours à la technique de l'échantillonnage aléatoire simple.

Nous avons inscrit sur des bouts de papier les noms des zones de Bujumbura à niveau de vie élevé et nous en avons tiré deux au hasard (Kinindo et Rohero I et II). Nous avons également procédé de la même manière pour les zones à niveau de vie faible et avons tiré aussi deux au hasard (Nyakabiga et Bwiza).

Nous rappelons donc que notre enquête s'effectue en quatre zones de la Mairie de Bujumbura, à savoir : Kinido, Rohero I et II, Nyakabiga, Bwiza et apporte sur 30 parents des jeunes chômeurs estimant disposer d'une information suffisante à nos questions.

Dans chaque catégorie, nous avons pris 15 parents. Notre technique de choix était simple. Nous avons d'abord cherché les jeunes chômeurs qui ont fini par nous dire là où ils habitaient. De cette manière nous avons pu connaître leurs parents. Ensuite ceux-ci nous ont été signalés par des personnes ayant des relations avec ces jeunes chômeurs et enfin par celles qui connaissent les cas.

5.4.4. La préenquête

Pour recueillir les renseignements dont nous avons besoin, nous avons d'abord effectué une phase préliminaire.

La préenquête est donc une phase importante dans une recherche en sciences sociales. Elle nous a été très utile par son caractère explorateur. Ainsi, Cela nous a facilité de se familiariser avec le milieu d'enquête, d'évaluer ou de mesurer la pertinence quant à la formulation de certaines questions ou l'utilisation de certains termes.
Pour BOUDON (R.), la préenquête est :

« (...) une reconnaissance du terrain en essayant de se débarrasser des idées préconçues ou comme le disait BACON, de ses prénotions, de manière à faire apparaître les facteurs ou des variables explicatives qu'il cherche. »[1]

Ainsi durant cette phase, nous avons interviewé 6 parents des jeunes chômeurs dont :

1 de Kinindo
1 de Rohero
2 de Nyakabiga
2 de Bwiza.

Ce choix de ces parents a été fait suivant la technique de l'échantillonnage aléatoire simple que nous avons décrit précédemment.
Pour ce cas de la préenquête, nous avons interrogé ceux qui étaient disponibles.

[1] BOUDON. (R.). Les méthodes en sociologie. Paris. PUF. 1980. p.15.

Après le dépouillement de la préenquête, nous avons pu apprécier le degré de clarté de notre guide d'entretien. Nous avons constaté que toutes les questions étaient claires à nos interlocuteurs.
Avant notre préenquête, nous pensions que les variables niveau de formation, conditions sociales des parents et la taille de la famille étaient toutes pertinentes pour notre étude.

Mais l'analyse des données de la préenquête nous a permis de constater que les variables retenues n'avaient pas d'influence. En effet, les parents interviewés ayant subi une formation supérieure, par exemple universitaire ne donnent pas des réponses différentes à celles des parents ayant une formation primaire ou secondaire ou même sans formation. De même, les parents de famille de petite taille donnent des réponses similaires à ceux de famille de grande taille, ainsi que les parents vivant dans les milieux riches et pauvres. D'où le choix de travailler sur la base des objectifs de recherche.

5.4.5. L'enquête proprement dite

L'enquête de notre recherche s'est déroulée au mois d'octobre-décembre 2002. Tenant compte des données de notre préenquête, les entretiens avec nos sujets au cours de l'enquête proprement dite se déroulaient en un lieu isolé pour chaque entretien afin d'éviter toute influence de la part et d'autres et enfin de privilégier l'anonymat des réponses.

Dès que nous étions arrivé au lieu du rendez-vous convenu, nous commencions à demander à notre enquêté s'il était disponible pour nous accorder une interview, après lui avoir présenté et précisé le motif de notre visite. De surcroît, nous présentions la consigne au cours de laquelle nous invitions notre interlocuteur à une franche collaboration tout en lui garantissant du caractère confidentiel de notre entretien. Ce n'est qu'après s'être garanti de

la disponibilité de nos enquêtés que nous débutions l'entretien proprement dit. Au cours de celui-ci, nous posions des questions ouvertes puisées dans notre guide d'entretien préalablement élaboré. Néanmoins, l'ordre des questions n'a pas compté dans la plupart des cas, puisque l'essentiel pour nous était de ne rien omettre et de mettre à l'aise nos interviewés en leur permettant de s'exprimer sans les interrompre. Sans pour autant perdre le contrôle de l'entrevue, nous laissions nos enquêtés parler librement et nous les invitions surtout à exprimer davantage leurs pensées.
Et c'est dans ce sens que D'UNRUG nous indique comment on procède pour conduire un entretien :

« Il s'agit de laisser parler l'enquêté, voire de l'aider à parler par des relances sans pour autant diriger son discours ; dire "oui" ou "hum" faire "écho" en répétant tout ou une partie du discours. »[1]

Nous avons donc observé ces précieux conseils de l'auteur et c'est ce qui nous a permis de passer les entretiens dans un climat détendu.

En tout état de cause, nous interrompions la communication lorsqu'on intrus s'introduisit dans l'ambiance de l'entretien. C'est à nous alors de trouver des termes appropriés pour relancer l'interview.
A la fin de chaque entretien, nous tenions à ce que la séparation avec chacun de nos interviewés se passe dans un bon climat et nous présentions chaque fois un mot de remerciement pour la qualité des échanges.

5.4.6. Procédé de dépouillement

Comme nous avions recueilli nos informations au moyen d'un magnétophone, nous avons retranscrit le continu des bandes-cassettes sur du

[1] D'UNRUG, (M.C.). Analyse du contenu et acte de parole. De l'énonce à l'énonciation. Paris. Ed.Universitaires. 1974. p.87.

papier en vue de faciliter le dépouillement. C'est une tâche qui nous a pris beaucoup de temps et d'attention.

Ensuite, nous avons passé en revue tous les renseignements récoltés, et cela thème par thème et question par question, afin d'en faire une bonne interprétation.

Il s'est dégagé des résultats de l'enquête les thèmes (ou chapitres) suivant :

- ❖ Impact matériel du chômage des enfants sur leurs parents
- ❖ Impact moral du chômage des enfants sur leurs parents
- ❖ Les comportements des parents face aux difficultés matérielles
- ❖ Suggestions des parents quant à la lutte contre le chômage de leurs enfants

5.5. Les difficultés rencontrées

Toute tâche humaine connaît des imperfections dues le plus souvent à divers obstacles. Dans notre enquête, nous avons eu à affronter beaucoup de contraintes.

Ignorant les problèmes liés au manque de moyens matériels suffisants, nous indiquerons ici quelques obstacles que nous avons rencontrés, surtout au niveau des personnes enquêtées.

Chez la plupart des enquêtés, nous avons rencontré une résistance et de la gène à parler des problèmes familiaux. Cette attitude se comprend dans la mesure où l'on sait que l'éducation du Murundi à la discrétion quant à tout ce qui touche la vie privée y est certainement pour beaucoup.

Chez d'autres, nous avons été retardé par le non respect des rendez-vous. Des fois, nous avons dû nous rendre aux mêmes endroits plusieurs de fois parce que les personnes à interviewer étaient absentes.

Chez d'autres, nous les trouvions dans des humeurs qui ne permettaient pas de mener tranquillement une interview. Là aussi, il nous fallait ajourner des rendez-vous.

Certaines personnes surtout celles des quartiers pauvres sont lassées des diverses enquêtes qui se mènent dans le pays "sans leur apporter quelque chose". Chaque fois qu'ils répondent au questionnaire d'une enquête, ils attendent en retour "une aide quelconque" qui viendrait dans les jours suivants. Comme elles ont souvent attendu en vain l'aide promise, elles ne veulent plus bénévolement répondre aux questions des enquêteurs.

Un autre problème non moins important que nous avons connu était lié aux rapports entre le mari et sa femme. Beaucoup de maris ne supportaient pas qu'on pose des questions à leurs femmes en leur absence.

Les hommes ont carrément interrompu nos interviews. Signalons également que les hommes étaient les plus réticents à parler des problèmes concernant leur ménage.

Un autre handicap majeur est la peur de passer les propos à la radio.

Face à ces situations, nous avons mis en branle tous nos moyens et énergies afin de lever toutes les résistances.
Ainsi, nous leur demandions de fournir un effort pour répondre à nos questions même s'ils avaient d'autres préoccupations. Nous leur garantissions l'anonymat et la confidentialité des réponses. De plus, nous devions être patient, expliquer et réexpliquer l'objet de notre enquête.

2e PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Introduction

Après avoir fait le point sur notre sujet de recherche et en avoir donné une vision globale, nous voici arrivé à l'âme de notre travail : la présentation, l'analyse et l'interprétation des données recueillies auprès de nos enquêtés.

Nous reconnaissons avec RICOEUR, (P.) que l'interprétation est :

« (...) le travail de pensée qui consiste à déchiffrer le sens caché dans le sens apparent, à déployer les niveaux de signification impliqués dans la signification littérale. »[1]

Pour cela, conformément à nos objectifs de recherche, cette partie s'articule donc autour de quatre thèmes groupés suivants les différents items de notre guide d'entretient présentés sous forme de chapitre comme nous l'avons déjà signalé.
Après chaque chapitre, une conclusion partielle est tirée et une conclusion générale et suggestions clôturent notre travail.

[1] RICOEUR, (P.), cité par FOULQUIE, (P.). Dictionnaire de la langue pédagogique. Paris, PUF, 1991, p.26.

CHAPITRE VI : IMPACT MATERIEL DU CHOMAGE DES ENFANTS SUR LEURS PARENTS

L'impact économique du chômage revêt un caractère désastreux. Ce phénomène qui touche tous les secteurs de la vie nationale, n'épargne pas les foyers.

Dans ce chapitre, nous avons tenté de mesurer l'impact matériel du chômage des enfants sur leurs parents.

6.1. Les besoins primaires

La majorité des parents enquêtés sont unanimes pour affirmer que le chômage des enfants ne changent pas la situation de la famille quant à la satisfaction de quelques besoins essentiels (nourriture, logement, habillement) même si la situation est un peu plus compliquée pour certains foyers comme le dit cet enquêté :

« Turageragеza gufasha umwana wacu bimwebimwe vyankenerwa nkuko twabigira akiri ku ntebe y' ishure, naho bitoroshe. »

Ce qui veut dire :

« Nous essayons d'assister notre enfant pour certains besoins comme nous le faisions quand il était encore sur le banc de l'école même si cela n'est pas facile. »

En analysant ces propos, nous constatons que les parents satisfont quelques besoins essentiels de leurs enfants chômeurs mais avec difficultés.

Nous pensons que cela est dû au peu de moyens que disposent ces parents. A ce sujet, écoutons un autre parent interviewé s'exprimer :

« Biratugora kubera dufise uburyo buto. Mwebwe ntimuzi ubuzima bwo mu gisagara ingene bumeze ? Icarico cose n'amahera. »

C'est – à dire :

« C'est difficile parce que nous avons de maigres moyens. Vous, vous ne savez pas comment est la vie de la ville. Tout s'achète. »

Nous constatons donc avec les propos de nos enquêtés que l'argent n'est qu'un régulateur du monde. En effet, nul n'ignore que depuis que le Burundi est entré dans les rapports marchands, les systèmes traditionnels de solidarité entre les familles ont été rompus, et par conséquent tout doit s'acheter.

Il va sans dire donc que la situation devient beaucoup plus intenable pour certains enquêtés. C'est ce qu'un parent enquêté nous révèle :

« Jewe aha mu rugo iwacu eka ntako nobivuga birarengeye ubwenge. Ehe raba mfise abana indwi harimwo ibishomeri bibiri. Gufasha abo bana bose birangora cane, mugabo ntakundi ndi bugire. Ndadandaza uduheke, nungutse igihumbi ndabagurira utwo bafungura tubayabaye. Ndababwira nti : Ntimurondere vyinshi, namba mwahora mudya kabiri k'umunsi ubu ni rimwe .»

Ce qui signifie :

« Dans notre foyer, vraiment ça dépasse l'entendement. Voilà j'ai sept enfants, dont deux chômeurs. Les prendre tous en charge me cause beaucoup de difficultés, mais je ne peux pas faire autrement. J'essaie de vendre la bière du sorgho et si je gagne mille francs, j'achète la nourriture ordinaire. Je leur dit : Ne cherchez pas à manger assez, si vous vous êtes habitués à manger deux fois la journée, maintenant c'est une seule fois. »

Il ressort de ces propos que nos enquêtés expriment leur profond désespoir face à une situation à laquelle ils assistent impuissant. A ce sujet, ils ont obligés de changer leur mode de vie. PITROU, (A.) dans ce genre de situation voici ce qu'il nous dit :

« La décision de changer de comportement devant une situation ne se fait pas sans doute facilement. Pour qu'il y ait changement de mode de vie familiale (...) cela peut être contredit par deux ordres de facteurs : ceux qui tiennent à un changement général des conditions de vie : le monde dans lequel nous vivons a complètement changé par rapport à celui de nos parents ou ceux qui tiennent à des changement personnels qui placent les intéressés dans une situation différente de celle de leurs parents : situation sociale, niveau de vie. »[1]

Toutefois, pour ce qui est des soins de santé, une petite différence s'observe dans les réponses de nos enquêtés.

Pour certains, les maladies sont beaucoup plus fréquentes tandis que les coûts de soins de santé ne cessent d'augmenter.

A ce sujet, laissons un enquêté s'exprimer :

« Turagira ingorane mu kuvuza abana bacu. Ehe raba ingwara zarongerekanye kandi tutagira na Mutuelle *Eka ntako twobivuga .»*

Ce qui se traduit :

[1] PITROU, (A.). Vivre sans famille ? Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui. Toulouse. Privat. 1978. p.121.

« Nous éprouvons des difficultés pour faire soigner nos enfants. Voilà il y a la recrudescence des maladies alors que nous ne disposons même pas de cartes de la Mutuelle. Vraiment on ne saurait pas comment dire .»

Un autre s'exprime de la manière suivante :

« Ivyo kuvuza umwana w'umushomeri akuze ntibivugwa. Tunanirwa na batoya ! Ubukene bwaratwugaranye .»

Pour dire :

« Faire soigner un enfant chômeur, c'est très dur. Nous en sommes déjà incapables pour les petits ! La pauvreté atteint son comble. »

Nous constatons donc avec les dires de nos enquêtés que certains parents sont incapables d'assurer les soins de santé de leurs enfants chômeurs.

Nous pensons que cela est dû au manque de moyens financiers et à la cherté des médicaments. Pour cela, certains parents même ont déjà renoncé aux soins de santé de leurs enfants, surtout chômeurs.
A ce sujet, écoutons ce qui est dit dans une enquête du CREDES effectuée en France :

« 24% soit une personne sur 4 des personnes interrogées, déclarent avoir renoncé à des soins pour raison financière et parce que la prise en charge était insuffisante. Les portent d'abord sur les soins dentaires 12%, les lunettes 8%, les recours au médecin 6%, 28% des personnes ayant renoncé à des soins n'ont pas de mutuelle .»[1]

[1] Source : Enquête du CREDES : Centre de Recherche, d'Etudes et de Documentation en Economie de Santé. Paris. Septembre 1995. p.11.

Cette situation décrite pour la France prévaut avec acuité au Burundi. Nous comprenons donc avec cette étude que les frais de soins de santé ne sont même pas abordables, surtout pour les parents n'ayant pas de cartes d'assurance « maladie ».

Pour d'autres, le problème de soins de santé se présente comme les autres besoins primaires. C'est ce qui ressort de l'idée d'un de nos enquêtés :

« Twebwe ntagorane zokuvuza umwana wacu dufise. Tumufasha nkuko dufasha abana bakiri kuntebe y'ishure. »

Ce qui veut dire :

« Nous n'avons pas de problèmes en ce qui concerne les frais de soins de santé de notre enfant chômeur. Nous l'aidons comme ceux qui sont encore à l'école. »

Il en ressort donc à travers ces propos que les parents disposent de quoi faire aider leurs enfants, à fortiori en ce qui concerne les besoins fondamentaux. C'est dans le cadre des besoins secondaires que les enfants chômeurs sont difficiles à satisfaire.

6.2. Les besoins secondaires

La question des loisirs fait aussi des problèmes parents-enfants, surtout lorsque ces derniers sont chômeurs. N-a-t-on pas l'habitude de dire dans les milieux urbains qu'il faut être « *bien sapé, bien coiffé, bien parfumé etc.? .*»
Les activités de loisirs seront d'autant plus recherchées qu'elles sont valorisées par le milieu urbain et on fera tout pour participer au plus qu'on pourra.

Les opinions sur ce sujet divisent catégoriquement nos enquêtés.
Ainsi, s'est exprimée l'une de nos répondants interviewée :

« Aronse utwo afungura biba bikwiye. Ivyerekeye ivyo kwinezereza biraba aborohewe.»

C'est-à-dire:

« S'il parvient à avoir de quoi se mettre sous la dent, c'est primordial. En ce qui concerne les loisirs, ça ne concerne que les gens aisés.»

Nous constatons avec les propos de nos enquêtés que pour les parents de la capitale, les frais de loisir ne sont même pas à envisager.

Par contre, d'autres parents soulignent seulement qu'ils ne sont pas à mesure de marier leurs enfants chômeurs comme les propos suivants en sont révélateurs :

« N'umuhungu akuze ageze kurongora. Ambwiye nk'akarorero ko agomba kurongora, jewe nsishobora kwemera ko numufata en charge *n'umuryango wiwe .»*

Ce qui veut dire :

« C'est un grand garçon qui a atteint l'âge de se marier. S'il me dit par exemple qu'il veut fonder un foyer, je ne peux pas affirmer que je peux le prendre en charge, lui et sa famille. »

Il ressort de ces propos que l'idée de fonder un foyer est loin d'être accomplie aussi longtemps que ces jeunes chômeurs ne trouvent pas du

travail. Pour cela, ceux-ci se voient marginalisés jusqu'à ce que certaines personnes les étiquettent "*Célibataires endurcis*".

A titre d'exemple chez les Indiens, écrit COLBACCHINI à propos des Baroros :*« Le célibat n'existe pas, et n'est même pas imaginé, car on n'admettait pas sa possibilité.»*[1]

Au fait, la fécondité est une des valeurs fondamentales de la culture traditionnelle burundaise. A ce sujet, MUJYNYA, (E.) nous dit ceci :

« Devenir père ou mère est un événement très important dans la vie du Muntu ; pareil événement présage pour lui, si sa progéniture se maintient, un avenir assuré dans le monde et dans l'autre ; une sorte d'immortalité qu'il ne saurait obtenir autrement. Dans la mentalité bantoue (...), on ne s'immortalise que dans la mesure où on survit dans sa postérité. Celui qui meurt sans laisser de postérité est le seul qui meurt vraiment et définitivement.»[2]

Il y a un rituel pratiqué dans plusieurs sociétés africaines, qui consiste en ce que le cortège funèbre soit précédé par un homme portant un charbon éteint pour signifier que le défunt est parti sans laisser de traces et que s'est éteinte en lui pour toujours la chaleur ou la flamme de vie.
Une pratique semblable existait dans le Burundi traditionnel. C'est ce qu'on appelait « *gutanwa ikara* ».[2]

Bref, nous constatons qu'en matière de loisir, certains parents éprouvent des difficultés de façon alarmente. Cela est dû au fait que ces loisirs

[1] COLBACCHINI. (A.), cité par LEVI- STRAUSS. Les structures élémentaires de la parenté. Paris. Mouton. 1967.
[2] MUJYNYA. (E.). cité par MUSUNGERA. (D.). Approche psychosociologique de la perception de la rivalite fraternelle par les habitants de la commune de BUGENDANA en province GITEGA : cas de différends entre les frères mariés. Mémoire inédit. UB. FPSE. Bujumbura. 1986. p.78.
[3] MUJYNYA. (E.). cité par MUSUNGERA. (D.). op. cit.. p.79.

demandent de l'argent. Et les parents se plaindraient plus de ces problèmes pour des raisons matérielleset morales.

Du point de vue matériel, ces parents sont dans l'incapacité de payer les loisirs que réclament leurs enfants- chômeurs.

Quant au côté moral, les parents se sentent déshonorés de ne pas pouvoir subvenir à tous les besoins de leurs enfants- chômeurs.

Quoi qu'il en soit, nous pensons que ces jeunes ont droit aussi aux loisirs dans la mesure où, comme le dit BUSCH, (M.) :

« Eduquer ne veut pas seulement dire transmettre le patrimoine culturel et assurer les besoins élémentaires de survie, c'est aussi payer de temps en temps des loisirs. (...) les loisirs sont autant que le travail un moyen d'insérer l'homme dans la société, de lui permettre la réalisation de soi, d'atteindre un équilibre. » [1]

Signalons que si le problème matériel et financier ne se pose pas dans d'autres familles, cela ne veut dire que ces parents n'ont pas à se plaindre.

Il y a à signaler que les parents se plaignent des dépenses assez importantes allouées aux loisirs de ces enfants désœuvrés, d'une part et du libertinage chez ceux-ci, d'autre part. D'autres encore redoutent plutôt le contenu de certains types de loisirs qui, selon eux, véhiculeraient des éléments remettant en cause les valeurs culturelles.

[1] BUSCH. (M.). La sociologie du temps libre existe-t-elle ?. Paris. La Haye. Mouton. 1975. p.113.

6.3. La scolarisation des autres enfants

Nous avons cherché à savoir si le chômage des aînés aurait une répercussion sur la scolarisation des autres enfants auprès de nos enquêtés. Sur ce fait, la majorité de nos informateurs sont unanimes pour évoquer cette difficulté. Voici comment s'exprime ce parent :

« Ego, birafise ingaruka mbi mu kwiga kwa batoya babo kuko baguma bari dépendant *kuri jewe. Birambuza kurungika batoya babo kwiga mu mashure akomakomeye kandi abo bana batoya barumva* dégoût *yo kubandanya amashure kuko babona bakuru babo ata kazi bafise .»*

Pour dire :

« Oui, ça a des retombées négatives quant à la scolarisation de leurs cadets car ils sont toujours dépendants de moi. Il m'est aussi impossible d'envoyer leurs cadets dans les bonnes écoles et ils se sententpar ailleurs dégoûtés de continuer leurs études suite au chômage de leurs aînés.»

Nous remarquons à travers ce témoignage que ces familles s'estiment même incapables de faire inscrire leurs enfants dans les écoles de grand renom.
C'est aussi l'avis de cet enquêté :

« Ego cane, umwana uguma ufata en charge *yarageze kwigenga biratera ingorane mu kwigisha batoya biwe. Nk' ubu umwana wari kumusabira ishure ahantu hazimvye uca uharura ibintu vyose* les charges *ufise n' ico gishomeri kirimwo, uca umushira kw' ishure ribayabaye. »*

Ce qui veut dire :

« Bien sûr, un enfant qu'on continue à prendre en charge alors qu'il est à l'âge d'être indépendant, cause des problèmes au niveau de la scolarisation de ses cadets. Par exemple, si on veut mettre un enfant dans une école chère, on fait le compte de tout : les charges qu'on a y compris le chômeur et on le met dans une école ordinaire. »

Certains parents comme nous venons de le constater sont convaincus que le chômage des aînés a des retombées sur l'éducation des cadets, et sur les enfant l'acquisition d'un emploi. Cela rejoint l'idée de DENANTES, (J.) qui est la suivante :

« Il y a des écoles où on apprend bien, et d'autres où on apprend rien. Si on m'avait envoyé là où on apprend bien, j'aurais peut être eu la chance d'un débouché.»[1]

Nous sommes du même avis que l'auteur car il existe ici chez nous de nombreuses écoles qui sont sans enseignants qualifiés et sans matériel didactique, ce qui pose le problème de la qualification des apprenants eux-mêmes.

Pour certains d'autres parents, la scolarisation des cadets devient plus problématique à tel point qu'on observe même des abandons. A ce sujet, un des nos enquetés s'exprime en ces termes :

« Jewe n' akazu ndimwo bari mukukansohoramwo. Ngira gufasha ico gishomeri nyene, nkagira kuriha ako kazu nyene, wumva abandi bokwiga gute ? Mbere umwe yavuye mw' ishure. Nayo abataragera, sinziko bazojayo, yoba nari mfise akarima ko kurima ho! „

[1] DENANTES, (J.), op.cit., p.21.

Ce qui signifie :

« Moi je risque d'être expulsé de la petite maison que j'occupe. J'aide ce chômeur en même temps je paie le loyer de cette maison, comment les autres puissent-ils aller à l'école ? Même un des nos enfants a déjà abandonné et pour ceux qui ne sont pas à l'âge d'être scolarisés, je ne sais pas si l'opportunité se présentera pour fréquenter l'école. Si j'avais au moins un terrain à cultiver ! »

Il résulte de ces propos que la plupart des parents éprouvent des difficultés dans la scolarisation de leurs enfants. Les parents arrivent même à dire que ceux qui ne sont pas encore scolarisés doivent rester à la maison, faute de moyens. D'où un sentiment de malaise et de frustration les gagnera parce qu'ils s'estimeront comme n'étant pas à la hauteur de leurs responsabilités comme nous explique cet enquêté :

« Ikibabaza kurusha ibindi mu buzima n' ukudashobora gusomesha umwana wavyaye. Naho akazi kagoye wopfuma ukabura mugabo ufise diplôme. Erega utize ntutera imbere. Ivyo rero bikababaza cane umuvyeyi, ntiyigere ashira umutima hamwe .»

Pour dire:

Ce qui fait surtout mal au parent dans la vie c'est le fait d'être incapable d'assurer l'éducation de son enfant. Quand bien même ce serait difficile de trouver du travail,il voudrait mieux en manquer mais en ayant son diplôme. Si on n'étudie pas on n'évolue pas. Tout cela affecte beaucoup le parent et il ne se sentira jamais tranquille. »

Pour nos enquetés, l'éducation est le moteur du développement. A ce sujet, HALLAK, (J.) nous éclaire :

« Plus d'éducation, plus de développement. »[1]

Or, le but du développement comme le dit ROBERT, (C.) est (...) *« le développement de la personne, le développement qui fasse en sorte que chacun puisse être vraiment lui-même .»*[2]

La même idée est partagée par MICHEL, (D.) :

« En tant qu'individu, père ou mère, membre d'un groupe-depuis la petite collectivité jusqu'au niveau de l'Etat, chacun attend beaucoup, à quantités d'égards, de l'éducation. »[3]

L'on voit donc que l'école occupe une place de choix dans la société. Toutefois, dans notre pays, on observe une forte déscolarisation et de l'inaccessibilité de l'école compte tenu de la pauvreté de la population et de la hausse continuelle de frais de scolarité comme nous le dit un des répondants :

« Twebwe abavyeyi turafise n'ukuri ingorane nyinshi. Ubu Leta idusaba gusomesha abana bacu kandi natwe atavyo dushoboye kubera ubukene. Ubu ubuzima buguma bugora, Leta nayo ikaguma iduza amahera y' ishure. Ego abavyeyi turazi akamaro k' ishure, ariko udashoboye gufungurira abo bana wohava uvuga ngo ugira ubajane mu mashure kandi tuzi n' amahera bisaba .»

[1] HALLAK, (J.). A qui profite l'école. Paris, PUF, 1974, p.6.
[2] ROBERT, (C.). La fin du travail. Paris, La Découverte, 1996, p.14.
[3] MICHEL, (D.), op.cit., p.16

Ce qui se traduit :

« Nous, parents, nous sommes vraiment confrontés à beaucoup de problèmes. Maintenant, l'Etat nous demande de scolariser nos enfants alors que nous n'en sommes pas capables à cause de la pauvreté. Aujourd'hui, le coût de la vie continue d'augmenter pendant que l'Etat augmente les frais de scolarité. Oui, c'est vrai l'importance de l'école ne fait l'ombre d'un doute mais du moment où nourrir les enfants pose un problème, on ne peut pas les envoyer à l'école surtout lorsqu'on sait ce que cela exige comme frais. »

A travers les propos de nos enquêtés, nous avons constaté que la scolarisation des enfants est devenu un casse-tête avec les frais de scolarité qui montent chaque année, les matériaux scolaires qui coûtent énormément cher et du fait que le gouvernement se désengage de plus en plus dans le secteur de l'enseignement. A ce sujet, une enquêtée s'exprime :

« None Leta itumariye iki ? Kidafuma idusomeshereza abana bacu kandi baziko turi abakene. »

Ce qui signifie :

« Eh bien, en quoi l'Etat nous est-il utile ? Il ne scolarise même pas nos enfants alors qu'on sait que nous sommes des pauvres. »

Un autre s'exprime :

« Leta ni Leta twebwe turagira ingorane nyinshi cane mu gusomesha abandi bana mu gihe ico gishomeri kitararonka akazi. Ivyo ni kubera ico gishomeri gitwara amahera yofashije abo bana baciga. Birashika k' umwana bashobora kumwirukanira minerval *kubera* les charges *ari nyinshi. »*

Ce qui veut dire :

« L'Etat c'est l'Etat. Nous, nous éprouvons beaucoup de difficultés pour scolariser les autres enfants aussi longtemps que le chômeur n'a pas encore trouvé du travail. Cela arrive que celui-ci prenne une part du budget destiné à la scolarisation des autres enfants qui sont encore sur le banc de l'école. Il arrive que l'enfant soit renvoyé de l'école à cause du minerval parce que les charges sont devenues lourdes. »

Il résulte de ces propos que l'Etat burundais se désengage dans la scolarisation des enfants.

Ainsi, les riches vont envoyer leurs enfants à l'école et nombre d'enfants de parents pauvres vont rester à la maison.

Toutefois, le rapport de la réunion du groupe de travail sur « L'éducation pour tous » initié par l'UNESCO explique :

« L'éducation pour tous est un des mécanismes crée pour la mise en œuvre du mandat donné à l'UNESCO. »[1]

Au terme de ce chapitre, nous remarquons que le chômage a un impact matériel sur les parents. Seulement, cet impact reste quelque peu minime en ce qui concerne les besoins primaires de la famille. Mais, pour ce qui est des besoins secondaires – qu'il ne faut pas considérer comme sans nécessité – la plupart des parents affirment qu'ils ne sont plus à mesure de les satisfaire.
Le chômage des aînés a par- dessus tout des retombées négatives sur la scolarisation des cadets. Les parents en appellent spécialement au gouvernement pour qu'il adoucisse les conditions de la scolarité.

[1] Education pour tous : Initiative, problème et stratégie, .Paris, UNESCO , 2001, p.6.

CHAPITRE VII : IMPACT MORAL DU CHOMAGE DES ENFANTS SUR LES PARENTS ET LA FAMILLE.

Le chômage des enfants n'affecte pas les parents sur le seul plan matériel, mais aussi il atteint leur moral.
Cela se remarque surtout dans les réponses des parents interviewés.

7.1. Chômage et injustice sociale

Les parents que nous avons enquêtés refusent de relier le chômage de leurs enfants à la crise qui frappe notre pays depuis 1993 dans la mesure où il y a *nombre d'autres enfants* qui décrochent des emplois alors qu'ils ont terminé leurs études deux ou trois ans après les leurs comme nous le dit cet enquêté :

« Jewe ntaco nobivugako kuko ndavye ingene kimeze ubu sinovuga ngo ni kubera ubukene bw' igihugu kuko n' abandi barakaronka, bamwebamwe batatanze no guheza umwana wanje. »

Ce qui veut dire :

« Moi, je n'ai rien à dire car si je considère la situation qui prévaut dans le pays actuellement, je ne peux pas dire que c'est à cause de la pauvreté du pays parce que les autres trouvent un emploi, même ceux qui ont terminé les études après le mien. »

D'après les propos de notre enquêté, les parents voient que le chômage de leurs enfants est dû non pas à l'incompétence de ceux-ci, mais à l'esprit de favoritisme qui guide nombre d'employeurs. A ce sujet, écoutons cet autre enquêté :

« (...) Ni kubera ubunyakamwe. Aha iwacu kugira uronke akazi uba ufise uwawe agushikira imbere. Nayo ahandi uguma kenshi muhira n'urupapuro rw'umutsindo. Bisaba rero ko uba ufise abashobora kudodora hose. »

Ce qui produit:

« (...) C'est à cause du manque de relations, vous devez avoir des pistons solides. Si non vous restez à la maison avec un diplôme. Cela demande alors que vous ayez des gens pouvant toquer partout. »

Nous constatons donc par ces propos que les parents stigmatisent l'esprit du favoritisme qui guide l'attribution de l'emploi. Un autre enquêté s'exprime :

« Uca uraba ubwambere ico yahereje. Nk'akarorero umwana wanje yahejeje humanités techniques A2. *None yobuze akazi gute kandi abari munsi yiwe bagafise ? »*

Ce qui veut dire :

« Laisse-moi vous dire ce qu'il a fait comme études. Par exemple, mon enfant a terminé les humanités techniques (A2). Dis-moi comment se pourrait- il qu'il manque du travail alors que ses cadets de niveau de formation inférieur en ont eu ? »

Nombre de parents se sont insurgés également contre la tendance actuelle des dirigeants à ériger le militantisme, le régionalisme et l'ethnicisme au dessus de la compétence comme un des nos répondants explique:

«Ubu mu gutanga akazi baraba ko musangiye intara, ubwoko, umugambwe, (...) atari ivyo ntiwirirwa urabaza. »

Pour dire :

« Maintenant dans l'attribution des postes de travail, on regarde si vous avez la même ethnie, si vous appartenez au même parti politique, etc. En dehors de cela, on ne tente même pas. »

Si nous faisons une vision rétrospective sur cette manière d'attribution de l'emploi, l'on ne pourrait pas manquer de faire une assimilation avec ce qui se passe dans le domaine de l'éducation en Amérique du Sud :

« Les enfants des classes supérieures ont un programme scolaire plus homogène que ceux des écoles pauvres, même à l'intérieur d'un même pays. Le Vénézuela, par exemple, a deux sous-systèmes très différents, l'un pour les riches et l'autre pour les pauvres. »[1]

Nous constatons que cette façon de distribuer les postes de travail prend l'allure d'un scandale dans notre pays. En effet, l'on remarque que dans beaucoup d'emplois, on lance des appels d'offres alors que ceux qui seront recrutés sont connus d'avance. Ces appels ruinent le peu de moyens des parents pour la constitution des dossiers, alors que leurs enfants ne sont même pas autorisés à passer les examens de sélection. C'est ainsi qu'un des parents interviewés s'est indigné :

« Jewe, sindabibona neza. Nagiye gusabira umwana akazi ahantu hane, umwana arashirayo le dossier. *Mugabo munyuma bamusubiza inyuma ngo*

[1] Sources : PERSPECTIVES : Revue trimestrielle d'éducation comparée. Le Professionnalisme dans l'Enseignement. UNESCO. B.I.E.. Volume 30. n 2. Paris. juin 2000. p.117.

ntakore ikibazo. None baba barekeye iki ngo yirirwe arashirayo le dossier ? *Nta kuri, baba bafise ababo. »*

Ce qui signifie :

« Moi, je ne vois pas bien. Je suis allé demander du travail pour mon fils, dans quatre endroits. Mais après, ils l'ont interdit de passer les examens de sélection. Et alors pourquoi l'a- t- on laissé déposer le dossier ? Il n'y a pas de transparence, ce n'est que le système de relations qui joue. »

Certains parents constatent que le lancement des appels d'offres pour le travail ne constitue dans la plupart de temps qu'un mensonge, que les places sont déjà réservées. Parlant de cette ambivalence, MICHEL (D.) s'alarme:

« On ne peut pas à la fois saluer la vérité et agir en faveur du mensonge. La pensée et l'action doivent être cohérentes. Attention à l'irréelle idéologie ! Les faits se vengent. »[1]

Cet état de faits touche nombre de parents enquêtés qui ont fait tout pour donner à leurs enfants-chômeurs tout ce dont ils ont besoin pour passer les examens, mais qui les ont vu exclus sans arriver même dans la salle de concours. Le cas le plus frappant est celui du Ministère des Finances où récemment ceux qui étaient sur la liste d'attente ont vu d'autres appels d'offres passer sans qu'ils aient été recrutés.

Au fait, nul ne pourra manquer de dire son écœurement face au constat de résistance à employer des jeunes.
En France, par exemple, on rélève de problèmes de discrimination raciale à l'embauche :

[1] MICHEL, (D.), Peut-on lutter contre le chômage ?, Paris, Fayard, 1982, p.120.

« Que faire, dit l'un d'entre-eux, lorsqu'une entreprise de bâtiment vous répond qu'elle aura besoin dans les prochaines années des spécialistes pour rénover les parquets, mais qu'il n'est pas possible qu'ils sont maghrébiens d'origine, tout en admettant qu'ils le soient le ravalement des façades ? Ils affirment que jamais leurs clients n'accepteront de faire rentrer des maghrébiens dans leur maison, mais qu'ils ne diront rien s'ils travaillent dehors. »[1]

Nous pensons qu'avec cette démarche l'on aura des gens peu qualifiés sur le marché du travail.

Par ailleurs, lorsqu'un candidat interprète ses échecs répétés comme un signe de discrimination sur une base ethnique, religieuse, etc dont il est victime, il peut adopter des attitudes défensives qui génèrent des comportements d'auto-négation.

Dès lors, certains jeunes déforment volontairement leur lieu d'origine, leur ethnie, etc.
Et si au moment de l'entretien, leur stratégie découverte, ils s'estiment éliminés pour ces genres de considérations.

A ce stade, si le problème nécessite une prise en charge par les politiques de l'emploi qui interviennent sur le marché du travail, il n'en demeure pas moins que la réussite d'un dispositif volontariste de lutte contre la discrimination à l'embauche, quelle qu'en soi la forme, dépendra des relais trouvés dans les entreprises, en particulier chez les syndicalistes.

Certains parents expliquent le chômage par la mauvaise gestion des richesses nationales. Pour eux, il n'est pas compréhensible que les dirigeants

[1] Source : Revue internationale n 121 : Mythes et réalités de la mondialisation : chômage, emploi des jeunes : quelle « Autre politique », Paris, Saint-Martin, 1996, p.121.

touchent des sommes colossales à la fin du mois alors que leurs enfants n'ont pas de travail. A ce sujet, un des nos enquêtés nous dit :

« Uravye ingene igihugu kimerewe ntivyumvikana kubera hariho isesagurwa ry'itunga ry'igihugu. Nk'ukubona hariho abafata umurengera abandi bafata ubusa ! »

Ce qui veut dire :

« Si on considère la situation qui prévaut dans le pays, c'est incompréhensible du fait qu'il y a la mauvaise gestion des biens de l'Etat. On voit qu'il y en a qui touchent des sommes énormes alors que d'autres touchent un salaire de misère ! »

Ainsi, nous remarquons que les parents interviewés dénoncent avec force l'injustice qui règne au Burundi dans la répartition des salaires de fonctionnaires comme nous le déclare également un des nos enquêtés en ces termes :

« Ewe abo batunze baba mu mazu meza nibo baturiye. Urabona umushingamateka afata umushahara utagira uko uvugwa natwe tudashobora gukwiza kuvyerekeye les besoins essentiels . *None Leta yoshinga ubuzi gute mugihe amahera ari mu maboko y' abantu bamwebamwe ? »*

C'est-à-dire :

« Eh , nous sommes écrasés par ces gens riches qui habitent de belles maisons. Tu vois ! Un député touche un gros salaire alors que nous, nous sommes incapables de satisfaire les besoins essentiels. Comment alors l'Etat peut-il créer des emplois du moment que l'argent se trouve dans les mains de quelques individus ? »

Pour ces parents, le chômage de leurs enfants résulte d'une minorité de personnes riches qui ont la mainmise sur les moyens de production et ceux de l'Etat. Ces gens continuent à détourner les biens de l'Etat sans même penser à la création d'emplois, pour les jeunes générations.

En fait une poignée seulement de parents ne peuvent pas manquer du travail pour leurs enfants. Et si le cas contraire arrive, ils peuvent les envoyer poursuivre leurs études soit sur place Burundi, soit à l'étranger ou leur donner un capital pour faire, par exemple du commerce.
Voici comment un de nos informateurs s'en indigne :

« Tuguma twumva ko hanze haguma hava les dons *zo gufasha Uburundi kugira* économie *yisunununure. N'ama* dettes *Uburundi bufitiye ibindi bihugu si make. None ayo mafranga yose aja he ? Ubwo ntaja mu mifuko yabo bantu bifise? None yoshobora kubura akazi k'umwana wiwe gute? Naho kobura yomurungika no kwiga hanze wewe. »*

Ce qui veut dire:

« Nous entendons parler toujours des dons pour le Burundi qui viennent d'autres pays pour la relance de l'économie. Et même les dettes que le Burundi doit à d'autres pays ne sont pas moindres. Où vont alors toutes ces sommes d'argent ? Est-ce qu'elles ne vont pas dans les poches de ces gens riches ? Comment se pourrait-il qu'ils manquent du travail à leur enfant ? S'ils en manquent même, ils peuvent l'envoyer étudier à l'étranger. »

Il ressort de ces propos que certains parents accusent les parents riches d'être la cause du chômage de leurs enfants. En effet, à travers les dires de nos enquêtés, le pays reçoit des dons et fait recours à l'endettement auprès de ses partenaires pour enfoncer la population dans la misère.

Concernant la dette, JOYCOX, (C.) se doit de faire les explications suivantes :

« Plus de la moitié de la dette de l'Afrique provient du fait que les Etats ne peuvent pas régler les intérêts de leur dette à cause de l'effondrement des cours de leurs matières premières (...). En vertu des règles de la Banque Mondiale, il n'est pas possible d'annuler les intérêts dus au titre d'emprunts intérieurs. Cette dette continue donc à s'accroître et d'être capitalisée à des taux d'intérêts supérieurs à 8% (...). En fait, la Banque Mondiale sert de tribunal de faillite, et nous accordons de nouveaux crédits à l'Afrique afin qu'elle puisse payer ses dettes. Comment les Africains vont-ils la rembourser ? Est-ce qu'ils vont mourir de faim pour cela ? »[1]

Ces prêts consentis sont soumis à des conditions rigoureuses plaçant chaque fois ces pays pauvres dans ce que OHLIN, (G.) cité par BUSUZUMA (F.)[2] a appelé le dilemme de l'endettement.

De manière générale, nous remarquons que les dirigeants des pays africains en général et ceux du Burundi en particulier présentent le recours à l'endettement extérieur pour s'entreprendre des soit-disant « travaux de développement ».
Néanmoins, nous constatons qu'une fois ces dons ou dettes viennent, ils sont soit détournés, soit ils sont mal répartis dans les différents secteurs de la vie du pays.

Qui sont ces détourneurs des biens de l'Etat ? Comme nous l'avons déjà dit, ce sont les mêmes gens qui ont la mainmise sur les moyens de l'Etat.

[1] JOYCOX Edouard cité par NKUNZIMANA, (P.), in Revue de l'Université du Burundi, Série, Sciences humaines n°12, Année Académique 2001-2002, p.38.
[2] G.OHLIN cité par BUSUZUMA, (F.), La problématique du financement des pays les moins avancés (PMA), par l'épargne extérieure : cas du Burundi, Mémoire inédit, F.S.E.A. U.B. Bujumbura, 2002, p.7.

Ceux-ci ne cherchent que leurs intérêts personnels au lieu de l'intérêt général, à savoir la création d'emplois pour les jeunes qui terminent leurs études.

De plus, le phénomène de corruption n'est pas loin d'être pratiqué par ces mêmes gens détenteurs des moyens de l'Etat. A ce sujet, YERGIN, (D.) et STANISTAW, (J.) nous ont révélé ceci :

« La corruption ronge le substrat moral sur lequel repose l'économie. Il est vrai que l'organisation des économies contrôlées par l'Etat a grandement favorisé la corruption : ce sont les agents du gouvernement, et pas seulement ceux qui gravitent dans les hautes sphères mais aussi les petits fonctionnaires sous-payés qui ont usé de leur position. »[1]

Force est de constater que ce sont les enfants des parents pauvres qui deviennent victimes de ce manque d'emploi avec toutes les conséquences qui s'ensuivent comme la pauvreté, l'oisivité... qui incitent à la délinquance.

De surcroît, une partie de ces mêmes « dons » passent par le biais des Organisations Non-Gouvernementales (ONG) qui, oeuvrant pour la plupart dans l'humanitaire, utilisent ces fonds qui s'épuisent après quelque temps.
Les travailleurs de ces ONG sont renvoyés par manque du travail et cela ne fait qu'augmenter le nombre des chômeurs, car ceux qui se trouvent dans le pays ne peuvent pas avoir des places dans ces organismes.
Il s'avère également nécessaire de signaler qu'au niveau du recrutement des personnels nationaux, ces ONG mettent l'accent sur l'expérience dans telle ou dans telle autre ONG ou dans un organisme international, alors que celle-là s'acquiert au travail.
A ce sujet, voici ce que dit cet enquêté :

[1] YERGIN, (D.) et STANISLAW, (J.). La grande bataille : les marchés à l'assaut du pouvoir. Paris, Editions Odile Jacob, p.494.

« Ama ONG presque *yose asaba* expérience *muzindi* ONG . *None wumva umwana agihejeje amashure yoharonka akazi gute ? Woronka* expérience *utarakora ? Ewe, ivyo ni* prétexte *baba bagomba kwishiriraho ababo canke abababahaye amahera ? »*

Ce qui signifie :

« Presque toutes les ONG demandent d'avoir de l'expérience dans d'autres ONG. Comment alors un enfant qui vient de terminer les études peut-il y avoir du travail ? Eh, cela est un prétexte, ils veulent engager les leurs ou ceux qui leur donnent de l'argent. »

On voit à travers ces propos que le travail et surtout dans les ONG devient problématique. Cela est d'autant plus vrai que les parents interrogés avouent n'avoir pas de moyens pour corrompre les employeurs. De là , leurs enfants-chômeurs sont obligés de rester purement et simplement dans cet état.

Il est donc évident, et d'aucuns le savent, nous vivons dans un monde où l'argent est le nerf de toute chose. En effet, les riches continuent à s'enrichir et les pauvres continuent à s'appauvrir.

En tout état de cause, il est non moins important de mettre en avant, au niveau du recrutement des gens, selon la qualification de chaque individu, au lieu de considérer ses moyens comme en témoignent les propos d'un des nos enquêtés :

« Aho batanga ubuzi baba bakwiye kuraba vraiment les compétences. *Baravye ivyo ngira umwana w'umukene yoheba akaronka akazi. Atarivyo uwudafise ico atanga azoguma inyuma. ».*

Ce qui signifie :

« Ces gens qui donnent du travail devraient considérer les compétences de l'individu. Dans ces conditions, je pense que l'enfant du pauvre pourra trouver du travail. Sinon celui ou celle qui n'a rien à donner restera toujours à l'écart. »

Il ressort de ces propos que les jeunes chômeurs des parents pauvres trouveront des emplois au moment où l'efficacité prime sur l'avoir. Dans cette perspective, HENRI, (B.) nous signale que :

« Les obstacles matériels, financiers (...) empêchent certains jeunes d'entrer dans la vie active. » [1]

Il est donc essentiel que la qualification soit un mot d'ordre pour tous les employeurs.

7.2. Désespoir des parents quant à l'avenir de leurs enfants

Au cours de notre enquête, nous avons remarqué que ce point a fait l'unanimité des parents. Ceux-ci s'inquiètent tous de la tendance des enfants chômeurs à s'adonner à la drogue, à l'alcoolisme et au vagabondage sexuel. Ces enfants s'usent moralement et physiquement. Les parents s'indignent que leurs enfants passent trop de temps sur des « ligalas » où ils apprennent de mauvaises manières et qu'ils rentrent tard la nuit.
A ce sujet, écoutons ce que dit un enquêté :

« Jewe nta avenir *mbona, gusa hari* délinquance. *Baca baja m'ubuhumbu, bakabarizwa* sur les « ligalas » *barafata na* drogue, les boissons alcoolisées.... *Ngira ni kugira biyibagize* situation *barimwo. »*

[1] HENRI, (B.), Population, travail, chômage, Recherches Panthéon-Sorbone, Université de Paris I, 1982, p.37.

Pour dire :

« Moi, je ne vois pas l'avenir de ces enfants en dehors de la délinquance. Ils se livrent au vagabondage sexuel, ou ne les trouve que sur les ligalas. Ils prennent de la drogue, des boissons alcoolisées, etc. Peut-être c'est pour oublier leur situation. »

En analysant ces propos, nous constatons que les parents interviewés sont pessimistes quant à l'avenir de leurs enfants-chômeurs.
Ecoutons un autre regretter :

« Nta kazoza mbona mugihe atararonka akazi. Urabona ntashobora kubandanya yiga, vyose n'ukubera ubukene. Abifise baca babashira mu ma Universités privées. *Ikimbabaza n' uko umwana* la gestion du temps *bimugora cane gose. Aguma yicaye kuma "*ligalas*" kandi arafata n' ibinyobwa biboreza. Ndafise ubwoba ko azohava aja muvyo gushurashura, naho ntarabibona. »*

Ce qui se traduit par :

Je ne vois pas l'avenir de cet enfant du moment qu'il n'a pas encore trouvé du travail. Tu vois, il ne peut pas continuer ses études, tout cela est dû à la pauvreté. Ceux qui ont les moyens les envoient dans les universités privées. Ce qui m'inquiète c'est que mon enfant ne sait pas comment gérer son temps libre. Il reste la plupart du temps aux "ligalas" et il prend des boissons alcoolisées. J'ai peur qu'il ne se soit lancé dans le vagabondage sexuel, même si je ne l'ai pas encore remarqué. »

Au regard de ces propos, les parents sont préoccupés de l'avenir de leurs enfants-chômeurs au cas où ils ne trouveraient pas du travail. Les parents s'inquiètent de ce que leurs enfants adoptent de mauvais comportements. C'est ce que RWANTABAGU, (H.) dit :

« On assiste à un renversement de valeurs dans lequel les valeurs négatives comme le vol, le mensonge, l'abus du pouvoir et des biens publics, l'usage de la force, la solidarité négative, l'alcoolisme et le libertinage sexuel, remportent sur les valeurs positives (...).
Les jeunes se retrouvent dans une sorte de "No man's land" une impasse culturelle dans laquelle le comportement déviant devient la norme, le vice est érigé en vertu et le scandale est banalisé. »[1]

Nous sommes d'accord avec cet auteur que le désœuvrement peut conduire à la délinquence comme nous affirme ce parent enquêté :

« Umwana wanje kuva ari umushomeri yarahinduye imico. Ubu atahira aho ashakiye kandi kenshi aborewe. None ayo mahera agura inzoga ayakura he ?»

C'est-à-dire:

« Depuis que mon enfant est chômeur, il a changé de comportements. Maintenant, il rentre quand il veut et maintes fois ivre. Et alors, où trouve-t-il cet argent avec lequel achète la bière ? »

Nous constatons certes que les valeurs jadis reconnues comme caractéristiques d'une bonne morale sont en crise profonde. Et cela se remarque surtout chez les jeunes-chômeurs de la capitale de Bujumbura. Au fait, comme d'aucuns le savent, les jeunes chômeurs de la ville réclament beaucoup de moyens pour satisfaire leurs besoins. Et puisqu'ils n'ont pas d'argent sur eux et que la majorité de leurs parents sont démunis, ces jeunes sont obligés, du moins pour résoudre le problème de survie, de recourir à de

[1] RWANTABAGU. (H.). Education morale et harmonie sociale. In Colloque International . Pour une culture de paix et de démocratie au Burundi. UB. Bujumbura. mai 1996. p.2.

moyens forts tels que le banditisme pour les garçons et la prostitution pour les filles. Ainsi, ils se trouvent dans un engrenage d'où il sera difficile de sortir.

Quoi qu'il en soit, le jeune chômeur devrait comprendre sa situation et se conduire en conséquence comme l'indique cet enquêté.

« Umwana w'umushomeri aba akwiye kubona ko ari umushomeri, ataco afise, akigenza neza m'ubukene bwiwe, ntace avuga ngo iki n'iki gitegerezwa kuboneka. »

Ce qui se traduit :

« Il faut qu'en enfant chômeur comprenne qu'il est chômeur, qu'il n'a rien et bien se conduire dans sa pauvreté, qu'il ne réclame ceci ou cela à tout prix. »

Nous remarquons certes que les enfants-chômeurs ne doivent qu'attendre ce que leurs parents leur donnent.
C'est ce que MALTHUS, (T.R.) suggère également :

« Le chômeur ne peut rien réclamer, il peut seulement solliciter. Son attitude de chômeur doit être seule de la soumission résignée et de l'attente de la grâce d'un discours est une aumône qu'il doit quémander. Il lui faut connaître son abaissement et sa dépendance. »[1]
On le constate, le manque de travail développe l'alcoolisme, le vagabondage, le vol, etc. L'assistance, la dépendance, les pressions ne proviennent pas seulement de l'employeur ou de l'agence de l'emploi ; les jugements des autres travailleurs sont également une pression efficace pour souligner le caractère anormal du fait de quelqu'un qui arrive à survivre sans travail.

[1] MALTHUS. (T.R.). Essai sur le principe de la population. Paris. Guillaumin. 1946. pp.15-16.

A cela s'ajoute aussi les pressions de la famille et de l'entourage qui assimilent le chômage à une incapacité.

Nous pensons que si un jeune chômeur se comporte bien, il peut être apprécié par l'un ou l'autre employeur et avoir du travail. Par contre s'il s'agit d'un jeune chômeur délinquant, celui-ci peut soit y trouver la mort, soit perdre tout ce qu'il aurait pu avoir comme le déclare ce parent enquêté :

« *Umwana ahejeje amashure ntaba ari* un mineur. *Iyo yivye arapfungwa canke arashobora* même *no kuhasiga ubuzima. Ivyo rero bituma nabahora bamwizigira baca batangura kubona ko ataco azovamwo. Kiretse nivyo, hariho n'ubuzi bategeka ko woba utarapfungwa.* »

Ce qui veut dire :

« *Un enfant qui termine les études n'est pas un mineur. S'il vole, on l'emprisonne ou bien il peut même y trouver la mort. Cela fait que même ceux qui avaient confiance en lui, commencent à voir qu'il ne vaudra rien. A part cela, il y a des emplois qui exigent de ne jamais avoir été incarcéré.* »

Nous voyons de ces propos que le mauvais comportement peut-être cause du désœuvrement.

7.3. Sentiment de désolation et de culpabilité.

Dans l'ensemble, les parents se sentent désolés de n'avoir pas pu trouvé du travail et une vie décente pour leurs enfants. Quoi qu'ils incriminent les dirigeants, ils s'accusent eux-mêmes de leurs incompétences comme le déclare cet enquêté :

« Kubona umuvyeyi arorera ubushomeri bw'umwana wiwe, adashobora kumuronkera akazi birababaje. None umuvyeyi yobura culpabilité *gute ? Twebwe twitwa ngo turifise abana babona ko dushoboye vyose. Abuze akazi rero abona ko ata mwete tubishiramwo, naho turondera tukabura. Nk'akarorero, rwanje aguma avuga ngo aje kwa basewabo ngo bobo bokamuronderera. Ivyo rero biratubabaza bigaca bigorana mu muryango. »*

Ce qui veut dire :

« Voir un parent assister au chômage de son enfant, incapable de lui trouver un travail, cela fait souffrir. Comment alors un parent ne peut-il pas manquer de culpabilité ? Vis-à-vis de nous soi-disant riches, les enfants voient que nous sommes capables de tout. Si l'enfant manque alors du travail, il voit que nous n'y mettons pas de courage, bien que l'on cherche mais en vain.
A titre d'exemple, mon enfant dit toujours qu'il veut allez chez ses oncles car ceux-ci pourraient lui trouver du travail. Cela nous fait alors souffrir et cela se complique dans la famille.»

Nous constatons que les parents souffrent du manque du travail pour leurs enfants - chômeurs et ils se sentent culpabilisés. Pour les parents, les jeunes diplômés devraient trouver du travail comme le souligne un autre parent interviewé :

« Ababona umwana wacu atagira akazi bagaya twebwe abavyeyi. Kiretse n'abana entourage *iziko tutoshobora kuburira akazi umwana* ce qui est faux. *Urageregeza mugabo ukabura. Mubisanzwe umuntu wese ahejeje amashure aba akwiye kugira* droit au travail. *Ndakubaze mwebwe ntimwize kugira muronke akazi ? Erega akazi niko kagira umuntu. »*

C'est-à-dire :

« Ceux qui voient notre enfant chômer nous culpabilisent, nous les parents. A part les enfants, l'entourage sait que nous ne pouvons pas manquer du travail à un enfant, ce qui est faux. On essaie mais en vain. D'ordinaire, chaque personne ayant terminé ses études devrait avoir droit au travail. Je te pose une question : Est-ce que vous n'avez pas étudié pour avoir du travail ? Et bien c'est le travail qui fait l'homme. »

Les parents quoi qu'ils rejettent le tort sur eux-mêmes, voient dans le travail le droit pour tout individu comme le suggère HENRI, (B.) en ces termes :

« Le droit au travail se définit comme le droit qu'a tout homme de vivre en se procurant par son travail les ressources nécessaires. C'est comme tel, un droit inhérent à la personne humaine. »[1]

Nous voyons que les parents soulignent le caractère essentiel que revêt le travail dans la formation de la personnalité de chaque individu.

Dans cette perspective, HENRI, (B.) nous donne également l'idée suivante :

« On voit bien qu'un emploi, outre le revenu, représente du temps occupé, un endroit où aller des gens à rencontrer, une place dans la société avec plus au moins un statut. »[2]

[1] HENRI, (B.), op.cit., p.37.
[2] HENRI, (B.), op.cit., p.43.

Nous remarquons que les parents se culpabilisent de ce fait et à plus forte raison ceux qui manquent même d'occupations pour leurs enfants chômeurs comme nous le montre cet enquêté :

« Jewe vraiment *sinshobora kwemeza ko hariho umuvyeyi yobura* culpabilité *umwana wiwe afise diplôme yicaye i muhira. Umuvyeyi arumva gose ari* coupable *mu gihe uwo mwana abuze na* occupations. *Mugabo jewe naho ntashoboye kuronka akazi kajanye nivyo yize, naramuhaye itagisi, ubu niwe ayikoresha. None wumva mfise nk'ibishomeri bibiri canke bitatu canke abana benshi bari kuri* charge *yawe wofasha uwo umushomeri* pour s'occuper *gute ? Ivyo rero nivyo bica bibabaza umuvyeyi. »*

Pour dire :

« Moi vraiment je ne peux pas affirmer qu'il existe un parent qui ne sent pas coupable si son enfant diplômé est à la maison. Un parent se sent très coupable au moment où cet enfant manque même d'occupations. Mais moi, quand bien même je n'aurais pas trouvé du travail conforme à sa formation, je lui ai confié un taxi, maintenant c'est lui qui le gère. Comment alors un parent qui a deux ou trois chômeurs ou bien beaucoup d'enfants a sa charge peut-il aider cet enfant chômeur à s'occuper ? C'est cela qui fait souffrir les parents. »

Il ressort de ces propos que les parents souffrent beaucoup du manque d'occupations pour leurs enfants.
Ainsi les parents avouent que trouver du travail à leurs enfants-chômeurs n'est pas de leurs compétences.

Nous pensons que cela est dû aux conditions de vie de la population qui se détériorent sans cesse et cet état de faits inquiète les parents. C'est ce que nous révèle un sujet parmi nos répondants :

Les parents interviewés sont tourmentés par la non considération du savoir scientifique de leurs enfants. C'est ce que MICHEL, (C.), nous fait savoir :

« La valorisation du savoir scientifique, là où ce savoir se trouve dans le cadre formel et non formel signifie reconnaître la contribution de ceux qui maîtrisent ce savoir. »[1]

Nous aussi, nous sommes du même avis que cet auteur car l'on dit en Kirundi *« Umenya umuntu kuco yakoze »* pour dire qu' *« On reconnaît quelqu'un à partir de ses œuvres. »*
De ce fait, ILLICH, (I.) nous fait un constat :

« (...) maintenant, les jeunes sont préaliénés par une école qui les tient à l'écart du monde (...). L'enseignement fait de l'aliénation la préparation à la vie. »[2]

Dans cette perspective, nul ne peut manquer de s'interroger sur l'utilité de l'école dans nos jours.

Ici chez nous, la scolarité coûte énormément cher aux familles, surtout celles qui n'ont pas de moyens. Certains parents pensent même que l'école peut tout faire à leur place, se croyant, ainsi déchargés de toute responsabilité dès que leurs enfants terminent les études.
A ce sujet, KAMENYERO, (R.) nous dit :

« La plupart des jeunes sont en difficulté : les perspectives d'emplois sont incertaines, dans le monde entier. »[3]

[1] MICHEL, (C.). L'éducation et le monde du travail. UNESCO. B.I.E., 1986. p.160.
[2] ILLICH. (I.) Une société sans école. Paris. Seuil. 1980. p.84.
[3] KAMENYERO. (R.). Le rôle des institutions financières dans la promotion de l'épargne intérieure au Burundi (1976-1981). Mémoire inédit. UB. FSEA. Bujumbura. 1982. p.4.

Au fait, les objectifs essentiels de la politique éducative devraient être d'assurer son intégration au processus de développement. Jusqu'ici, la seule formule envisagée a été l'imitation du « modèle occidental » qui ne répond pas aux réalités de la société burundaise où l'on observe un foisonnement d'écoles ici et là alors qu'on a pas prévu où vont aller ces jeunes une fois qu'ils auront terminé leurs études.
Voici comment ce parent se lamente :

« Hariho ingorane au niveau de la planification de l'éducation. *Baguma bigisha abana, bagwiza amashure mu mpingo zose z'igihugu bataravye aho bazobashira bahejeje amashure. »*

Pour dire :

« Il y a un problème au niveau de la planification de l'éducation. On continue à former des enfants, à multiplier les écoles dans tous les coins du pays sans savoir où les placer après leurs études. »

Cette politique de tatônement est l'un des facteurs qui fait que nombre de jeunes soient au chômage.
A ce sujet, les parents incriminent les pouvoirs publics.

Certains parents espèrent seulement qu'un jour, le pays aura un "umushingantahe" (homme de sagesse et de probité) pour le diriger. Celui-ci permettra que tous les enfants du pays trouvent du travail comme le dit cet enquêté :

« Twibaza ko habonetse umuntu w'umushingantahe akatubaza ingorane abana bacu bafise, ngira abana bacu boshobora kuronka akazi. »

C'est-à-dire :

« Nous pensons que si on trouve un mushingantahe *qui se préoccupe des problèmes de nos enfants, peut-être ceux-ci pourront trouver du travail. »*

Il ressort de ces propos que ces parents interviewés ne voient aucune voie de sortie que dans le « mushingantahe » qui pourra créer les emplois.

Nous voyons donc que ces parents sont très préoccupés par le problème du chômage de leurs enfants.

Pour certains parents aussi, il ne vaut pas de la peine de mettre au monde un enfant qui va rester toujours dépendant. C'est ce que nous dit un des nos informateurs interrogés :

« Kubona umwana aguma ari dépendant *kubandi, asaba* cigarette, *ukamubona bamupfunga kubera yivye yitwaza ubukene, wopfuma ubona utavyaye naho nyene bibabaza vyose. Ivyo ndabivuze kuko iyo bamufashe ariko ariba,* famille *yose iraba* déshonorée. *»*

Ce qui veut dire :

« Voir un enfant qui reste toujours dépendant, qui demande la cigarette, le voir emprisonné parce qu'il a volé sous prétexte de la pauvreté, vaut mieux ne pas l'avoir mis au monde. Je dis cela car s'il est rattrapé en train de voler, c'est toute la famille qui est déshonorée. »

D'après les propos de notre enquêté, les parents préfèreraient au moins ne pas mettre au monde au lieu d'engendrer un enfant qui deviendra chômeur. Cette idée à été reprise également dans les propos de MICHEL, (D.) quand il est dit :

« Il est d'autant plus nécessaire de le préciser que le chômage devient incitation à ne plus enfanter. Pourquoi mettre au monde des bébés s'ils doivent devenir des chômeurs ? »[1]

Il reste que le chômage d'un enfant dans une famille crée dans cette dernière une ambiance de tension et d'absence de dialogue.

7.4. Réduction de l'espace de dialogue familial

Le chômage crée une situation inédite dans la famille. Des enfants devenus grands et qui devraient se prendre en charge reviennent sous le toit parental et sont pris en charge comme lorsqu'ils étaient encore tout petits.

Certains enfants accusent leurs parents de ne pas faire assez pour leur trouver du travail comme nous le raconte ce parent interrogé :

« Turaganira kenshi. Usanga ameze nkuwuriko arihebura : « akazi », « akazi »,... Hari naho abona ko atako turiko turamuronderera, ukabona ko yihebuye cane. Murico gihe, ndagerageza kumwumvisha ko mu gihe ata entreprise *yawe ufise bigoye kuronka akazi ahandi. »*

Ce qui veut dire :

« Nous discutons souvent. Il est désespéré : « travail », « travail », etc.. Il arrive même qu'il se dise que nous ne faisons rien à ce sujet et il est beaucoup désespéré. Dans ce cas, j'essaie de lui expliquer que du moment qu' on n'a pas sa propre entreprise c'est difficile de trouver de l'emploi ailleurs. »

[1] MICHEL. (D.), op.cit., p.10.

Nous remarquons à travers ces propos que le dialogue entre parents et enfants-chômeurs est rempli de désespoir. Toutefois, les parents essaient de les inciter à ne plus se décourager comme le dit cet enquêté :

« Egome iminsi yose turaganira kugira turemeshe abana bacu ntibihebure bashobore kwizera ko kazoza gashobora kuba keza. Mugabo uguma ubona ko batavyumva neza. »

Ce qui veut dire :

« Oui, nous discutons tous les jours pour donner courage à nos enfants pour qu'ils ne désespèrent pas pour leur avenir. Mais l'on remarque qu'ils ne comprennent pas bien. »

Cette attitude des parents de conseiller à leurs enfants chômeurs de tenir tête malgré les multiples difficultés qu'ils éprouvent est à fait louable. En effet, ceux qui ont dit que « *umukunzi umubonera mu magorwa* » pour dire qu' « *un ami se voit dans le malheur* » ne se sont pas trompés.

D'autres parents ont tendance à mentir et à passer beaucoup de temps à s'indigner de leur sort. Le dialogue devient presque impossible d'autant plus que les parents ne savent plus comment parler à leurs enfants devenus chômeurs et qui sont intellectuellement plus avancés comme le témoigne ce parent :

« Ikiyago kiragoye gutangura. Uguma wumva aguma yidoga ko ivyo yize ataco bimumariye, « none jewe mbayeho gute muri ubu Burundi », eka n'ibindi n'ibindi. None rero wogitangura gute mugihe ata kazi ushoboye kumuronkera ? »

C'est-à-dire :

« Le dialogue est difficile à entreprendre. Vous l'entendez toujours se lamenter que les études qu'il a faites ne lui sont pas utiles, « Comment vivre ici au Burund », etc. Comment dialoguer alors que vous n'êtes pas capables de lui trouver du travail ? »

Nous constatons que les parents jugent utile le dialogue avec leurs enfants-chômeurs mais l'obstacle est le manque de moyens pour les aider à telle ou à telle autre sollicitation. A ce sujet, écoutons un autre enquêté s'exprimer :

« Jewe kuyaga ni vyiza, mugabo woshobora kuyaga n'umuntu aguma yidoga kubera ivyo akeneye adashobora kubironka kandi hari hageze ko yiha ? Vraiment *biragoye. Mwebwe murabibona, baba barize. »*

Ce qui veut dire :

« Dialoguer c'est bon, mais comment peut-on dialoguer avec quelqu'un qui continue à se lamenter parce qu'il ne peut pas trouver tout ce dont il a besoin alors qu'il est temps qu'il soit dépendant ? Vraiment c'est difficile. Vous, vous le constatez ces enfants sont d'un certain niveau. »

Ces parents se laissent gagner par le sentiment d'infériorité devant le comportement de leurs enfants chômeurs et renoncent purement et simplement au dialogue avec ces derniers.

Ceci est dû au fait que nombre de parents jugent leurs enfants beaucoup plus instruits comme le signale notre enquêté :

« Ndakubaze : umwana ahejeje kaminuza ntaba yarize ? None jewe notangura gute kugira tuganire ! Ndabura aho mpera, na canecane ndavye amashure aba yarize mugabo akaba atakazi afise. »

Ce qui signifie :

« Je te pose une question : un enfant qui a terminé l'Université n'est-il pas formé ? Comment alors pourrais-je initier le dialogue avec lui ? Je ne sais pas par où commencer, surtout si je tiens compte de ses études mais qu'il n'a pas d'emploi ? »

Un autre enquêté nous dit ceci:

« Biragoye gushikira umuntu afise diplôme *naho uba uri umuvyeyi wiwe mu mwanya aba akiri umushomeri. »*

Pour dire :

« C'est difficile d'aborder quelqu'un qui est diplômé quand bien même on serait son parent pendant qu'il est encore au chômage. »

Nous remarquons que ces sentiments des parents face à leurs enfants-chômeurs sont dus à leur faible niveau d'instruction accompagné d'un faible niveau socio-économique.

Cet état de choses pousse les enfants-chômeurs à ne plus s'intéresser à leurs parents car ils les estiment incapables de les tirer de ce fléau social, qu'est le chômage.

En kirundi on dit *« Igitugu kirakura ntigisumba izosi »* pour dire *« Une épaule n'est jamais allée plus haut que le cou »*. De ce fait, c'est plutôt le

moment crucial de s'entretenir avec ces enfants pour les conseiller et les consoler.

Le chômage peut également affecter même le dialogue entre les parents eux-mêmes du fait de leur sentiment de culpabilité. Il peut arriver que l'un des parents accuse l'autre de ne pas chercher l'emploi ou d'être à la base de l'indiscipline de l'enfant-chômeur comme nous le dit une enquêtée :

« Kubera aba adafise ikimufatira, usanga kenshi aca aja mu bagenzi biwe. Abo bagenzi nabo kenshi ntuba uzi ingene bateye. Jewe rero harashika igihe mfata se w'umwana kugira akore uko ashoboye kose apfume aronka icoba kiramufatira. »

Ce qui veut dire :

« Parce qu'il n' a pas d'occupation, il va souvent chez ses amis dont on connaît pas souvent les mœurs. Il m'arrive souvent d'attaquer le père de l'enfant afin qu'il fasse tout pour au moins lui trouver ce qui peut l'occuper. »

Une autre enquêtée nous dit :

« Mungorane haba hakwiye kuba priorités *kubintu bimwebimwe. Kubona amahera atari make aherera mu nzoga mu gihe umwana ata kazi agira, none nkuyo womwita umuvyeyi, umuntu adashobora kubona ibikenewe ubwambere mu muryango ? Nkayo mahera yofashije uyo mwana ashomereye mukuronka* au moins occupation. »

Ce qui signifie :

« Parmi les difficultés rencontrées, il y a des priorités dans certaines choses. Voir un parent gaspiller tant d'argent dans la boisson au moment où

l'enfant n'a pas d'emploi, peut-on appeler celui-ci un parent, quelqu'un qui n'est pas capable de voir les priorités familiales ? Cette somme d'argent pourrait aider cet enfant chômeur à avoir au moins une occupation. »

Au cours de notre enquête, nous avons constaté que le chômage des enfants engendre beaucoup de sujets de discussion, plus cela peut faire naître des conflits. On remarque que lorsque les enfants sont au chômage, cela génère une mésentente conjugale comme nous le confirme ce parent interrogé :

« Birateye isoni kubona adashinga na boutique *kugira umwana abe arakoramwo mukurindira ko akazi kaboneka. None wumva wewe mwokumvikana gute ? »*

Pour dire :

« C'est honteux de voir qu'il n'a même pas créé une boutique pour que l'enfant puisse y travailler en attendant de trouver un emploi pour lui. Comment alors peut-on continuer à s'entendre ? »

Dans cette perspective, NAVAS, (J) et al expliquent ce qui suit au sujet de l'entente conjugale :

« Il faut savoir que l'entente ou amour entre les époux n'ont pas de connotation occidentale d'amour passionné ou romantique. Ils sont faits d'harmonie entre les conjoints : cette entente et cet amour découlent du respect du contrat – le mariage – par lequel chacun s'engage à un certain nombre de devoirs envers l'autre. »[1]

[1] NAVAS, (J.), et al. Famille et fécondité au Burundi : Approche sociologique. Bujumbura, Centre de recherche socio-religeuses de l'Episcopat du Burundi/FSEA, UB, 1977, p.32.

Nous comprenons que les parents doivent s'entendre sur tous les problèmes qui surgissent dans la famille.
C'est ce qui ressort de l'idée d'un de nos enquêtés :

« Erega ubushomeri n'inkingwara. None mufise umwana arwaye ntimurondera ingene mumuvuza muri hamwe? Iyo hari umwumvikano vyose birashoboka.»

Pour dire:

«En fait, le chômage c'est comme une maladie. Et alors, si vous avez un enfant malade, ne cherchez-vous à le soigner ensemble ? S'il y a l'entente tout est possible. »

Il en résulte que l'entente conjugale devrait être un élément primordial dans la sauvegarde de l'unité des ménages.
C'est ce que NAVAL (J.) et al disent encore :

« L'entente conjugale n'est pas primordialement une recherche de l'épanouissement affectif des époux, mais plutôt une condition nécessaire à la paix dans le ménage et à la bonne éducation des enfants. »[1]

Ce chapitre nous a permis de voir comment le chômage des enfants à un impact moral sur leurs parents. Au fait, le chômage des enfants affecte sensiblement le moral des parents qui en viennent à s'en prendre à l'organisation sociale du pays, à perdre l'espoir dans l'avenir et à se sentir même coupables des malheurs de leurs enfants.

[1] NAVAS. (J.). et al. op.cit.. p.33

Dans certains ménages, le chômage des enfants devient un handicap sérieux au dialogue familial, que ce soit entre les parents et les enfants d'une part ou entre les parents eux-mêmes d'autre part et qui cherchent à s'adapter à cette situation.

CHAPITRE VIII : LES COMPORTEMENTS DES PARENTS FACE AUX DIFFICULTES MATERIELLES.

L'on sait qu'à toute situation - problématique, l'homme est amené à prendre des dispositions pour y faire face.
Ainsi, le devoir des parents est de trouver des solutions pour sauvegarder la vie familiale. Tel que nous l'a révélé notre enquête, ces solutions sont diverses ; les parents qui peuvent économiser se verront obligés de réduire leurs économies ou même de supprimer purement et simplement les épargnes. Mais ce qui est vrai c'est que nombre de gens, de nos jours, et surtout les parents ayant des enfants- chômeurs dans leur ménage ne sont pas capables d'économiser quoi que ce soit, tant les besoins sont nombreux. Une autre alternative est de recourir à d'autres activités génératrices de revenus, de faire recours à l'endettement ou alors de se priver de la satisfaction de certains besoins.

8.1. Impossibilité de l'épargne familiale.

Du fait du coût élevé de la vie en Mairie de Bujumbura, seule une petite fraction de familles est capable de satisfaire les besoins familiaux et à épargner.
En effet, même pour ces familles, le chômage de l'un ou de l'autre enfant jalonne sérieusement leur gestion et elles se voient contraintes à y renoncer carrément jusqu'à ce que leur enfant chômeur ait du travail. C'est ce que nous dit cet enquêté :

« Ubuzima bwa misi yose busubira uko bwahora iyo umwana w'umushomeri aronse akazi. Niho dusubira kugira des efforts *tukaronka na duke tuziganya tw' integabizoza. Ahandi ho usanga* les charges *ari nyinshi,*

ivyo kuziganya ntibishoboke. N' utwo umuntu aronse, usanga ari intica ntikize. »

Ce qui veut dire :

« La vie quotidienne ne redevient normale que quand l'enfant qui était au chômage trouve du travail. C'est là où nous recommençons à faire des efforts pour avoir à épargner pour les lendemains. Sinon on trouve les charges plus élevées et l'épargne devient impossible. »

Il découle de ce témoignage que l'épargne si petite soit-elle constitue quelque chose de gagné.

Il convient de signaler que pour nombre de parents, le chômage de leurs enfants les poussent à mobiliser la totalité de leurs économies pour faire face aux multiples problèmes pouvant surgir dans la famille comme un des nos répondants nous le signale :

« Ama dépenses *atubana menshi gushika naho utwo umutu aba yarirengagije ngo tuzokore ibindi aca adukoresha. Kandi naho nyene ingorane ntizihera. »*

Ce qui signifie :

« Les dépenses sont tellement nombreuses qu'on est obligé de mobiliser ce qu'on avait mis de côté pour autres choses. Même là, les problèmes ne sont pas résolus. »

De ces propos, il résulte que les parents qui ont des enfants-chômeurs à charge ont cessé de faire des épargnes. Loin de prévoir l'avenir, ils vivent plutôt au jour le jour comme le confirme cet autre enquêté :

« Ewe Mushingantahe ! Jewe mbaho ku musi ku musi. Iryo jambo kuziganya sinzi n' ingene ndonse ico ndarivugako. N'abahora baziganya ubu ntibikivugwa. »

Ce qui se traduit :

« Eh Monsieur ! Moi je vis au jour le jour. Je ne vois même pas ce que je peux dire sur ce vocable « épargne ». Même si à une certaine époque certains épargnaient, aujourd'hui, on n'en parle plus. »

Il ressort de ces propos un sentiment de pessimisme chez certains parents qui n'envisagent plus aucune solution. Ils ne peuvent pas réaliser cette épargne qu'ils ne faisaient même pas avant le chômage de leur enfant. Ils ne voient pas le bout du tunnel.

Au fait, cela est compréhensible d'autant plus que comme d'aucuns le savent, le niveau de vie des populations dans tout le pays et principalement à Bujumbura ne cesse de régresser. En effet,

« Même lorsqu'ils sont déplacés, les gens peuvent trouver un autre travail mais fréquemment à des salaires inférieurs. La substitution d'emplois industriels bien payés à des emplois peu rémunérés dans les services est déjà une réalité. Le résultat, c'est que beaucoup de gens ne sont plus aujourd'hui les consommateurs qu'ils étaient naguère. Les gens veulent des produits mais ne peuvent gagner des salaires qui leur permettraient de les acheter. »[1]

[1] Source : Revue de l'Institut de Développement Economique du Burundi n° 1, Volume 4, Bujumbura, mars 2000, p.40.

Comme le chômage des enfants pousse les parents quel que soit leur revenu à réviser leur dépenses à la baisse, ceux qui n'ont rien ne font que s'efforcer de trouver d'autres moyens afin de tenir le coup. L'un de ces moyens est de faire recours à d'autres activités génératrices de revenus.

8.2. Le recours à d'autres activités génératrices de revenus

Cette solution est évoquée par les parents interviewés qui nous affirment y refaire recours.
Au fait, tous y sont poussés par le fait que même ceux qui travaillent ont un salaire insignifiant alors que le coût de la vie ne cesse de s'accroître. A ce sujet, écoutons un des nos répondants s'exprimer :

« Kubituraba on a créé une station à essence *kugira isahirize umushahara usigaye uri intica ntikize. Muri ico gihe* presque tous les besoins de la famille *ziraba* satisfaits. *Ngira birumvikana n' ingwano.»*

Ce qui veut dire :

« En ce qui nous concerne, nous avons créé une station à essence pour suppléer au salaire qui devient insignifiant. Dans ce cas, presque tous les besoins de la famille sont satisfaits. Peut-être c'est compréhensible, c'est l'effet de la guerre. »

Ainsi, nous avons fini par comprendre que la situation de misère a fait changer des comportements chez pas mal de gens, même ceux qui sont censés avoir des moyens. En effet, nombre de familles, voyant les besoins augmenter disproportionnellement par rapport à leurs revenus, s'adaptent à d'autres modes de vie comme ce parent interviewé nous a affirmé :

« Ewe Mushingantahe, amagorwa arigisha. Jewe avant la crise *ntangorane nimwe numva ko mfise, mugabo ubu ntarondeye* d'autres moyens *kugira ndonke amahera, umushahara w'ubu ntiwoba ugikwira ndavye* les charges *mfise. Nico gituma naciye naka ingurane kugira ngire akabare ka* amstel *na* primus. *Ubu harimwo amakarato yose hamwe ijana. Urumva ko binsahiriza.»*

Ce qui se traduit :

Eh, Monsieur, les malheurs font réfléchir. Moi, avant la crise, je n'éprouvais aucune difficulté, mais je cherche d'autres moyens pour avoir de l'argent car le salaire d'aujourd'hui ne peut pas suffire compte tenu des charges que j'ai. C'est pourquoi j'ai contracté un crédit pour faire un cabaret d'amstel et de primus. Maintenant il contient cent casiers, au total. Tu comprends que cela m'aide. »

Un autre parent explique :

« Uravye ibihe turimwo vy' intambara, nta famille *n'imwe y'i Bujumbura itagira* débrouillage *kuko ubuzima busigaye buzivye. Ndafata amadeni rero kugira ngerageze ndondere ivyosahiriza umushahara. Ubu ndafise* téléphones publics *zibiri, imwe aha mw'i Rohero, iyindi muri* centre ville.»

Ce qui veut dire :

« En considérant ces moments de guerre, aucune famille de Bujumbura ne se débrouille parce que la vie est devenu chère. Je contracte des dettes pour essayer de suppléer au salaire. Maintenant, j'ai deux téléphones, l'un ici à Rohero, l'autre au centre ville. »

Eu égard aux réponses de nos enquêtés, nous constatons que certaines familles font recours aux crédits pour faire face aux multiples besoins qui surgissent dans la famille.
En effet, comme d'aucuns le savent, la crise que notre pays traverse depuis octobre 1993 a occasionné la chute considérable de niveau de vie des populations, surtout celui des populations de la Mairie de Bujumbura et le « déplacement » massif de populations. C'est pour toutes ces raisons que les familles doivent recourir à d'autres activités pour garder l'harmonie familiale.

A notre avis, ces comportements sont un signe de maturité car l'homme est appelé à s'adaper dans le temps et dans l'espace. Dans cette perspective, un des nos informateurs nous déclare ceci :

« Iyo uvunitse uramenya ingene ugenda. Natwe dutegerezwa kumenya ko iminsirasa ntingane, tukagerageza kugira débrouillage. »

Pour dire :

« Si on est fracturé, on sait comment marcher. Et nous, nous devons savoir que les jours se suivent mais ne se ressemblent pas et nous essayons de nous débrouiller.»

Au fait, les parents de la capitale prônent eux aussi l'idée d' « UKWIYUNGUNGANYA » comme le dit le discours officiel où il s'agirait de s' « *adapter ou bien disparaître.* »
C'est ce que suggère également BIKORIMANA, (A.) qui dit que :

« Les familles doivent s'auto-prendre en charge pour vivre. »[1]

[1] BIKORIMANA, (A.). Impact des conditions sociales des camps de déplacés sur la propagation du VIH/SIDA. Mémoire inédit, UB. FPSE. Bujumbura. 1996. p.93.

D'autres parents qui aimeraient recourir à ce genre d'activité déplorent le manque de moyens financiers suffisants, comme le déclare une enquêtée :

« Ndafata amadeni dukwiranye kugira ndandaze utuntu dutoduto. Nta kwezi guhera ntafashe ideni, mugabo usanga ari akadeni gatoya. Ubu nahaye umwana umutahe kugira adandaze ibiyoba n' amagi, urumva ko inyingu arinke. Iyomba nari mfise umutahe ukwiye nomenye ingene nkora.»

Ce qui veut dire :

« Je contracte des dettes de mon niveau pour vendre de petites choses. Un mois ne peut pas passer sans que je ne contracte une dette, mais c'est un petit crédit. Maintenant j'ai donné un fonds à un enfant pour qu'il vende des arachides et des œufs, tu comprends que le bénéfice en est dérisoire. Si j'avais un capital, je saurais comment travailler.»

Ainsi, il ressort de ces propos que les parents s'inquiètent du manque d'argent pour diversifier ces activités génératrices de revenus. Cela est utile comme nous l'a révélé un parent :

« Jewe ndandaza inzoga y-impeke, ngira ndonse inyungu nini n' amajana atanu. None woshobora kubeshaho abana indwi gute? Iyoba nari mfise umutahe ukwiye nodandaje n' utundi tuntu naho twoba dutoduto.»

Ce qui veut dire:

« Moi je vends de la bière de sorgho, peut être si je reçois un bénéfice ce n'est que de l'ordre de cinq cent francs. Comment alors peut-on faire vivre sept enfants ? Si j'avais un fonds suffisant, je m'occuperais aussi d'autres choses, si petites soient-elles. »

Ces parents pensent qu'un fonds suffisant les aiderait à faire vivre leurs enfants comme le souligne un autre enquêté :

« Iyoba nari mfise amahera akwiye y' umutahe nkadandaza nkaronka nk' utuntu twofasha abo bana hanyuma twobona ingene tubaho neza. »

Pour dire que :

« Si j'avais un fonds suffisant, je pourrais avoir de quoi faire vivre mes enfants. »

Certains parents vendent de menus articles qui ne procurent pas de gains, faute de moyens. D'autres préfèrent diversifier ces activités si jamais ils parviennent à avoir assez d'argent comme capital.

Nous pensons que cela est plein de logique car ces parents n'ont pas des revenus suffisants, et par conséquent, ils ont besoin d'exercer d'autres activités afin de relever leur niveau de vie.

8.3. L'endettement

Cette solution a été évoquée exclusivement par les chefs de familles, cela parce que la décision de contracter une dette est du ressort de celui ou de celle qui est à la tête du ménage.

Dans la plupart des familles, la femme ne fait que gérer ce que le mari lui confie. Au fait, l'on remarque que cet endettement frappe beaucoup plus les familles pauvres. Pour les familles aisées, nous dit ANDRE, (M.) :

«(...)le rythme des dépenses est le même du début à la fin du mois, tandis que dans les familles pauvres, les lendemains de paie sont suivis de dépenses excédentaires. »[1]

Voici ce que notre informateur nous révèle :

« *Biragoye...urabona mfise agashahara gato kumukuzi wa Leta kandi ntazindi* sources *mfise nzomfasha gutunga umugore wanje n' abana. Ndariha inzu, infungurwa, n' utundi n'utundi tuba dukenewe. ntibagiye ivyo abana bansaba. Nsinshobora kwibagira kandi kuja* le soir *mubandi bagabo. Urazi* 1kg de haricot *amahera kigurwa ? Uracari muto kugira ubimenye. Jewe rero ndafata ideni, mugabo amahera nshobora kuriha. Jewe ntasoni mfise zokubikubwira.»*

Cela se traduit :

« C'est difficile.. Tu vois, je n'ai qu'un petit salaire de fonctionnaire. Et je n'ai pas d'autres sources pouvant m'aider à faire vivre ma femme et mes enfants. Je paie le loyer, la ration et tout le nécessaire, je ne peux pas oublier encore une fois de retrouver les autres le soir pour bavarder. Tu sais combien coûte un 1kg de haricot ? Tu es encore jeune pour le savoir. Alors moi, je contracte des dettes, mais une somme que je peux rembourser. Moi je n'ai pas honte de te le dire. »

Il ressort de ce témoignage qu'il est difficile de se passer de la dette pour certaines familles comme le témoigne un des nos enquêtés avec confidence :

« Ewe, aha ubona ubuzima bwo mu gisagara buragora bwashika ku bavyeyi batishoboye bafise abana b' abashomeri bukarushiriza. Nka twe

[1] MICHEL, A.), La sociologie de la famille, Paris, Mouton, 1970, p.158.

dufise amaronko make, dutegerezwa kwaka amadeni kugira dufashe abana baja kw' ishure n' uyo atararonka akazi. Nako data iyo uronse uwukwizigira akaguha ako kadeni uba ugize imana nyene. »

Ce qui veut dire :

« Eh, la vie urbaine est difficile. Elle est encore plus difficile chez les parents démunis ayant des enfants- chômeurs. Pour nous autres qui avons de faibles revenus, nous devons contracter des dettes pour aider des enfants scolarisés et cet enfant qui n'a pas encore trouvé du travail. Encore que c'est une chance d'avoir chez qui s'endetter. »

Il est clair que les familles à faibles revenus sont les plus nombreuses dans la Mairie de Bujumbura.

En tout état de cause, l'endettement est source de désagréments. C'est ce que nous dit MICHEL, (A.) quand il signale :

« Le crédit au sein de la famille devrait faire objet d'une recherche sur les conséquences que l'endettement produit soit dans l'interaction conjugale, soit dans les relations parents-enfants. »[1]

Bref, l'endettement est donc un mal certes nécessaire surtout pour les familles qui ont à charge des enfants-chômeurs. Et souvent, si l'on ne peut ni s'endetter, ni faire appel à l'une ou l'autre solution déjà envisagée, on ne fait que se priver de la satisfaction de certains besoins.

8.4. Privation de la satisfaction de certains besoins

Dans les propos de nos enquêtés, nous avons constaté que cette solution est beaucoup préconisée. Au fait, nous pensions que ce sont

[1] MICHEL, (A.). op.cit., p.158.

seulement les parents des familles modestes qui font appel à cette solution. Mais, nous avons découvert lors de notre enquête que tous les parents sont obligés d'un moment à l'autre de se priver de la satisfaction de certains besoins comme le mentionne ce parent :

« Nturabe ces voitures *canke aya mazu, dutegerezwa guheba ibintu bimwebimwe kugira turonderere* occupation *uyo mwana ashomereye. Ubu twebwe ntitugitembera nka kare. »*

Pour dire :

« Ne regardez pas ces voitures ou bien ces maisons, nous devons abandonner certaines choses pour chercher l'occupation de cet enfant-chômeur. Maintenant nous ne voyageons plus comme auparavant. »

Nous constatons donc que la période du chômage des enfants constitue un moment très délicat pour beaucoup de familles de Bujumbura.
Un autre enquêté explique :

« Ewe, Mushingantahe, burya ntihaze hagire uwuguhenda ngo ubushomeri bw'umwana ntibugira ico buhindura mu muryango. Hari vyinshi bica bihinduka muri gestion *y'umuryango, cane cane nka twe dufise abana benshi. Hari nk'uwo nobibwira ntavyemere ko hashobora guhera indwi ntafashe* un amstel. *Ivyo biva ko nca mfata* en charge *uwo mwana w'umushomeri n'abatoya biwe basaba iki na kirya. »*

c'est-à-dire :

« Eh, Monsieur, que personne ne vous trompe en vous disant que le chômage d'un enfant ne change rien dans la famille. Il y a beaucoup de choses qui doivent être changées dans la gestion de la famille, et à plus forte

raison, nous qui avons beaucoup d'enfants. Il y en a qui ne me croiraient pas, qu'une semaine peut se passer sans prendre un amstel. Cela dépend du fait que je prends en charge cet enfant-chômeur et ses cadets qui demandent ceci ou cela. »

En analysant ces propos, nous estimons que ce parent reste tout de même heureux de parvenir à nourrir sa nombreuse progéniture. Il vaut la peine de dire que ce témoignage revêt d'une rare sincérité car comme nous l'avons signalé au cours de notre travail, dire la vérité en ce qui concerne la vie famille reste difficile pour pas mal de parents.

Dans nombre de familles, avec les difficultés d'ordre économique, certains parents envisagent la révision à la baisse de la ration alimentaire. Voici, à titre d'exemple, ce que dit cet enquêté :

« Iwacu ivya déjeuner *ntibivugwa. Ivyabura ingorane zitarongerekana, vyoshoboka ubu ! Ewe, n' ukumenya guheba bimwebimwe. »*

Ce qui produit :

« Le déjeuner on n'en parle plus chez nous. Ce qui manquait sans que les difficultés ne soient accrues, comment ça peut être possible maintenant ? Eh, il faut s'habituer à se priver de la satisfaction de quelques besoins. »

En essayant de comparer les propos de ces deux parents, l'on peut se rendre compte de la relativité que renferme ce que nous avons appelé « *privation de la satisfaction de certains besoins* ». A cet égard, SATIR, (V.) essaie de donner une explication, dans le contexte français des années 1970, une situation qui ne se caractérisait pas par une grave crise politique, sociale et économique comme le Burundi ;

« Nous savons tous que les familles vivent dans un environnement différent. Certaines habitent les grandes maisons ; d'autres de plus petites : les unes ont beaucoup de confort, des autres très peu. Les revenus peuvent varier de 500 à 250.000FF par mois, le nombre de la famille peut aller de 3 jusqu'à 17 à 18 personnes. Avec la même maison, le même nombre de personnes, un revenu identique et le même confort, les uns verront leurs besoins satisfaits et les autres non. L'utilisation que l'on fait de ses ressources à un moment donné est liée aussi à la connaissance que l'on a de ses ressources, aux sentiments que l'on éprouve envers soi-même et envers tous ceux qui partagent notre vie. »[1]

En guise de conclusion, on note que les parents confrontés aux problèmes du chômage de leurs enfants, ont adapté diverses attitudes qui vont de la suppression de l'épargne, au recours à d'autres activités génératrices de revenus, à l'endettement en passant par la privation de la satisfaction de certains besoins.

Signalons que les parents suggèrent des pistes de solutions dans la lutte contre le chômage.

[1] SATIR. (V.). Pour retrouver l'harmonie familiale. Paris. J.P.Delarge. 1972. p.263.

CHAPITRE IX : SUGGESTIONS DES PARENTS QUANT A LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE DE LEURS ENFANTS

Quoiqu'un nombre important de parents s'avouent vaincus face au défi du chômage de leurs enfants, la plupart d'entre-eux gardent l'espoir que la situation de leurs enfants pourra s'améliorer dans l'avenir. Mais entre temps, ils proposent des pistes de solutions.

9.1. Conseils aux jeunes chômeurs

Dans l'ensemble, les conseils des parents tournent autour des axes suivants : éviter les occupations inutiles, se regrouper dans des associations et développer le sens de la créativité.

9.1.1. Evitement des occupations inutiles

Nos répondants regrettent l'attitude actuelle des jeunes qui veulent mener une vie trop facile. Selon eux, les jeunes veulent gagner beaucoup d'argent tout en négligeant certains emplois qu'ils jugent harassants comme le mentionne cet enquêté :

« Imbere ya vyose urwaruka jewe norutera akamo ko bokwumva ko boba responsables *kuko abana bubu ntibagikora, bagomba ubuzima bworoshe, kurya ivyo batabiriye akuya. Niyo babironse baravyonona kuko ntibiba vyarabagoye kandi ni bake babironka. Rero urwo rwaruka ni rube hafi y' abavyeyi bareke kwumvira* les politiciens *babakoresha bironderera* leurs intérêts. »

Ce qui veut dire :

« Avant toute chose, je lance un appel aux jeunes pour qu'ils se sentent responsables car les enfants d'aujourd'hui ne travaillent plus, ils veulent une

vie facile, manger sans avoir peiné. S'ils parviennent à trouver quelque chose, ils gaspillent parce qu'ils l'ont obtenu facilement et ils ne sont même pas nombreux dans ce cas. Eh bien, ces jeunes doivent être tout près des parents et cesser de tendre l'oreille aux politiciens qui les exploitent en ne cherchant que leurs propres intérêts. »

Ces propos montrent clairement que certains jeunes désoeuvrés de la Mairie de Bujumbura veulent avoir de l'argent sans fournir aucun effort. Les parents s'inquiètent de la tendance de ces jeunes qui sont attirés par le discours de certains politiciens.

A ce sujet, écoutons un autre enquêté s'exprimer :

« Urwaruka rw' i Bujumbura rugomba ubuzima bwiza. Nico gituma iyo haje un politicien *akabaha amahera ngo bagire iki canke kiriya, ari kibi canke ciza* ils n'hésitent pas. »

Ce qui signifie :

« Les jeunes de Bujumbura veulent une vie aisée. C'est pourquoi si un politicien vient et leur donne de l'argent pour ceci ou cela, que ça soit bon ou mauvais, ils n'hésitent pas. »

Un autre enquêté s'exprime :

« Njanye umwana yifasha akora akazi akariko kose hako aguma ari inoccupé . »

C'est-à-dire :

« Vaut mieux que l'enfant se débrouille en faisant n'importe quel boulot, plutôt qu'il ne reste inoccupé. »

Il en résulte que le travail tel qu'il est est générateur de revenus, et que par conséquent, il permet à l'individu de se prendre en charge dans nombre de cas.

C'est ce que nous déclare ce parent :

« Turabona ko les jeunes chômeurs *babaye benshi cane mu gihugu, na canecane ngaha mu gisagara. Mugabo jewe ikintangaza n'uko hariho bamwe bamwe* donc des fainéants *banka aka kazi canke kariya,* sous prétexte *ngo ni gato aravye* diplôme *aba afise. Murico gihe aba ashaka gukora aho ashobora kwiba. Ndakubaze : yemeye agakora ako kazi yita gato ntiyoronka n' ibihumbi cumi akigurira ipantalo ntagume agora umuryango canke ngo yibe ? »*

Ce qui veut dire :

« Nous constatons que les jeunes chômeurs deviennent de plus en plus nombreux, et surtout en ville. Mais ce qui m'étonne c'est qu'il y a des fainéants qui n'acceptent pas tel ou tel autre boulot, sous prétexte qu'il n'est pas remunérateur. Dans ce cas, ce jeune veut travailler là où il peut voler. Je te pose une question : s'il accepte de travailler, n'aura-t-il pas au moins dix mille francs pour s'acheter un pantalon, au lieu de rester dépendant de la famille ou bien de voler ? »

Ecoutons un autre enquêté s'exprimer sur le même sujet :

« Jewe abana b' ubu barantangaza. canecane abaha i Bujumbura. Arashobora gushomera deux ou trois ans même plus *akanka no gusaba aho yoba arakora* à temps partiel *canke agasaba naho yoba arigisha ngo arindiriye gukora muri* entreprise *canke* dans une société.*»*

Ce qui veut dire :

«Les enfants d'aujourd'hui m'étonnent, et surtout ceux de Bujumbura. Un enfant peut chômer deux ou trois ans ou même plus sans qu'il ne cherche du travail à temps partiel ou sans chercher un job d'enseignant en attendant de trouver du travail dans une entreprise ou dans une société. »

Nous comprenons donc que les jeunes chômeurs doivent faire tout ce dont ils sont capables en attendant d'améliorer leur situation, donc par un emploi plus rémunérateur.

Cela revient à dire que les jeunes chômeurs devraient faire tout travail qui leur est disponible, qu'il soit à temps partiel ou mal rémunéré, pourvu qu'il procure un revenu.

Ainsi par exemple :

« Aux Etats-Unis, le marché du travail est nettement plus flexible que dans les autres pays et ce n'est sans doute pas un hasard si c'est précisément le pays qui a proportionnellement créé le plus d'emplois dans le monde développé. On objecte toujours à cet égard que la qualité des emplois créés est douteuse il s'agit d'emplois précaires, à temps partiel ou très mal payés. Mais il s'agit d'emplois malgré tout. »[1]

La même source nous confirme également ceci :

« C'est un bon moyen de transformer le chômage déclaré en chômage camouflé, en offrant à des chômeurs des emplois mal payés et peu productif. »[2]

[1] Source : Centre des Nations-Unis pour l'information au Burundi. United Nations on Trade and Development. Press review, 1995. p.3.
[2] Ibidem, p.56.

Nous constatons certes une fois de plus l'acquisition du travail n'est plus automatique ; aussi le jeune chômeur devrait chercher de l'emploi, même dans des domaines qui ne cadrent pas nécesairement avec sa formation. A ce sujet, un parent traduit ce fait dans ces propos :

« On peut manquer de postes de travail bien qu'on ait un diplôme. Dans le cas où l'emploi dans votre carrière est difficile à avoir, on peut se contenter d'un autre emploi en dehors de votre qualification en vue d'attendre le moment propice. »

A ce propos, BAYROU, (F.) explique :

« En fait, la déqualification et la dévalorisation du diplôme qui angoissent tant les jeunes et les familles, est une menace régulièrement ajoutée depuis la fin du 19ème siècle chaque fois qu'une poussée de la démographie estudiantine coïncide avec la crise économique. »[1]

Ainsi, avec la crise structurelle du marché, les emplois à temps plein dans les entreprises ou ailleurs sont dérèglementés et selon BRIGDES ,(W.) :

« Peu de gens ont compris à quel point le monde des entreprises à cesser d'être un assemblage d'emplois, au sens où une ruche est un assemblage d'alvéoles hexagonales. Aux emplois se substituent des situations de travail à temps partiel ou temporaire. Cette évolution est le symptôme d'un changement plus fondamental [...] : l'entreprise contemporaine cesse d'être une structure constituée d'emplois pour se transformer rapidement en un champ de travail à accomplir. »[2]

[1] Le Monde de l'Education, Mensuel n°216, les 155 propositions de BAYROU, (F.), Paris, Juin 1994, p.37.
[2] BRIDGES, (W.), La fin du travail salarié, New-York, Putnam, 1995, p.75.

BRIDGES, (W.) poursuit également en affirmant qu'il reste et qu'il restera beaucoup de travail à faire, mais que celui-ci :

« (...) ne sera plus enfermé dans ces enveloppes traditionnelles que nous appelons emplois. A vrai dire, beaucoup d'entreprises sont aujourd'hui fort avancées sur la voie de la désalarisation. »[1]

Il s'avère donc crucial de développer un nouveau secteur, destiné à accueillir les demandeurs d'emplois dans les domaines non classiques :

« Il nous faudrait pour cela revaloriser toutes les formes d'activités, leur donner une réelle valeur ajoutée [...] ainsi les gisements d'emplois nombreux dans le domaine des services marchands et non marchands pourraient être exploités. »[2]

Cependant, il ne s'agit pas de mettre l'entreprise au centre de ces nouvelles formes de travail, mais au contraire de développer à côté de celles-ci un secteur spécifique, régi par une logique différente.

Dans cette perspective, FERRY, (J.M.)[3] propose de créer un secteur quaternaire, où seraient développées des activités à la fois autonomes et socialement utiles.
Il s'agit au fait d'un secteur d'activités libre et d'intégration sociale, par des activités socialisantes telles que les activités manuelles .

Les parents conseillent en outre aux jeunes chômeurs d'éviter certaines occupations destructrices telle que l'alcoolisme, la fainéantise, la toxicomanie ou la prostitution qui ne peuvent que ruiner toutes leurs chances de survie comme nous a signalé ce parent interviewé :

[1] BRIDGES, (W.), op.cit., p.76.
[2] BRIDGES, (W.), op.cit., p.77.
[3] FERRY, (J.M.), L'allocation universelle, Pour un revenu de citoyenneté, Paris, Cerf, 1995, p.79.

« Iyo uri muri chômage *gufata inzoga ziboreza canke* les drogues *siwo muti. Ahubwo birica. None ko ushobora kuba uri umushomeri uyu musi, ejo ugashobora kuronka akazi! Iyo wihaye gufata* ces drogues *woshobora akazi gute naho koboneka ?»*

Ce qui se traduit:

« Si on est au chômage, prendre des boissons alcoolisées ou bien des drogues n'est pas une solution. Plutôt cela tue. On peut être chômeur aujourd'hui et demain avoir du travail ! Si on s'adonne à la consommation de ces drogues, peut-on être apte au travail s'il est même disponible ? »

Ecoutons également un autre enquêté s'exprimer :

« Ewe, Mushangantahe, iyo umwana agiye m' ubuhumbu, ntakindi ahakura atari urupfu. »

C'est-à-dire :

« Eh, Monsieur, si un enfant se lance dans la délinquance, il n'y trouve rien d'autre que la mort. »

En analysant ces propos, nous constatons que les parents ont peur que leurs enfants chômeurs n'adoptent des comportements anormaux.

Nous pensons que cela peut être vrai car nul n'ignore que nous vivons dans un monde où tout s'achète. Dès lors, un enfant qui se voit incapable de satisfaire un besoin cherche à le satisfaire quelquefois par des moyens qui ne sont pas toujours honnêtes.

9.1.2. Regroupement dans des associations

Les parents conseillent aux jeunes - chômeurs de se regrouper dans des associations pour la défense de leurs droits. Ils pensent que l'Etat doit donner une pension de chômage, mais qu'il revient aux chômeurs de la revendiquer comme nous l'a déclaré ce parent enquêté :

« Abana b' abashomeri baba bakwiye kuja hamwe dans des associations *niho nivyo basaba vyokumvirwa. »*

Ce qui veut dire :

« Les enfants chômeurs devraient se mettre ensemble dans des associations pour faire entendre leurs revendications. »

Ainsi, par exemple la création d'un syndicat des chômeurs s'avère opportune car l'on sait que «l'*union fait la force* ».

Au fait :

« Il est très difficile de se battre lorsque vous donnez l'impression de n'avoir personne en face de vous, n'est-ce pas que tout le monde est contre le chômage ? »[1]

Lorque les jeunes ont un cadre d'expression et nouent des relations avec d'autres associations ou institutions, ils se rencontrent régulièrement, engagent des actions communes, prennent des initiatives concertées, tentant ainsi d'ébaucher et de construire une dynamique socio-politique, une action publique et même un mouvement social.

[1] Revue internationale n°212, op.cit., p.33.

De plus, ils peuvent tirer d'expériences dans d'autres syndicats, notamment ceux des salariés.

A ce sujet, laissons un des nos répondants s'exprimer :

« Iyo abantu bagiye hamwe dans une association *biroroshe kugira bahane amakuru n'abandi bari muzindi* associations, *na canecane nk' ababa bafise ubuzi. Murico gihe, uramenya ingene izindi* associations *zikora bigashobora kugufasha mu buzima. »*

Ce qui veut dire :

« Si les gens se mettent ensemble dans des associations c'est facile pour eux de communiquer avec les autres qui sont dans d'autres associations, surtout avec les salariés. Dans ce cas on sait comment les autres associations travaillent et cela peut vous aider dans la vie. »

Il résulte de ces propos que le manque d'expérience pour les jeunes diplômés reste un handicap majeur pour l'obtention du premier emploi.

En effet, *« Le fait d'être jeune n'est pas, n'est plus pour un employeur un attribut positif, c'est un signe de manques : manque de sociabilité, manque d'expérience, manque de professionnalisme. »*[1]

L'association permettrait également aux jeunes chômeurs de mener des contacts auprès de certains bailleurs de fonds pour éviter de sombrer dans des conduites nuisibles à leur santé que nous avons évoquées précédemment.

C'est ce qui nous révèle un sujet parmi nos répondants :

[1] Revue internationale n°212, op.cit., p.34.

« Iyo mumaze kugira association reconnue *biroroshe kudodora hose ahari* les bailleurs de fonds *kandi barabona ko mufise umugambi bakababa* soit *ingurane canke* aide. *Murico gihe, murashobora kwiteza imbere, ntimugume muri* dépendants. »

Ce qui signifie :

« Si vous avez une association reconnue officiellement c'est facile de toquer partout où il y a les bailleurs de fonds et ceux-ci voient que vous avez un objectif et vous donnent soit un crédit, soit de l'aide. Dans ce cas, vous pouvez vous auto-développer, au lieu de rester dépendants. »

Dans le même ordre d'idées, un autre enquêté s'exprime :

« Mumaze kuja hamwe murashobora gutunganya un débat *kubintu vyose bigoye igihugu, na canecane k' ubushomeri bw' urwaruka. Murico gihe,* les invités *barabona ko ari ikibazo. »*

C'est-à-dire :

« Si vous êtes déjà ensemble, vous pouvez organiser un débat sur tout ce qui hante le pays, surtout sur le chômage des jeunes. A ce moment, les invités peuvent trouver que c'est une question épineuse.»

Cela n'est possible qu'en se regroupant dans une association. C'est ce que nous révèle également cet autre enquêté :

« Iyo mufise un cadre *izwi n' amategeko,* les revendications *ziragira* ampleur. *Birashobora gushika* même *zikaba* satisfaites. »

Ce qui veut dire :

« Si vous avez un cadre reconnu officiellement, les revendications revêtent une certaine ampleur. Il peut arriver même qu'elles soient satisfaites. »

Il s'agit ici d'intervenir dans le débat social, défendre les intérêts des chômeurs (l'obtention d'un emploi pour tous), de peser sur les priorités en faisant reconnaître l'urgence de créer des emplois, de promouvoir des politiques de création d'emplois.

En fait, nul ne peut nier l'importance des associations pour les chômeurs en général et les chômeurs jeunes en particulier.
En effet, l'on entend toujours dire qu'il existe une association des chômeurs ici à Bujumbura. Mais force est de constater que d'aucuns ne pourraient manquer de se poser la question de savoir si elle est fonctionnelle ou pas. Peut-on donc conclure à l'inefficacité de l'action collective ?

L'on sait que les formes de l'action collective sont très diverses : manifestations de rue, contacts avec les syndicats des salariés ou des mouvements politiques, etc.
Cependant, sur le terrain de la lutte pour l'emploi, les associations sont souvent cantonnées dans l'énoncé des projets de transformation sociale, l'action symbolique et le débat d'idées.

Pour le cas de la France par exemple :

« La tentative de structuration d'un "syndicat de chômeurs" au milieu des années 1980 n'est pas parvenu à susciter une mobilisation d'envergure. Et les manifestations publiques qui éclosent ici et là n'ont pas débouché sur la constitution d'un mouvement social des sans-emplois, pas plus que les

rassemblements nationaux comme par exemple la marche contre le chômage. »[1]

Il faut également signaler que cet état de choses est transposable aux chômeurs burundais. En effet, ceux-ci, quoi que se constituent dans une association, ils ne se situent pas sur le terrain social connu.

9.1.3. Développement du sens de créactivité

Les parents enquêtés ont fait remarquer que l'Etat-providence n'existe plus, que l'époque où l'Etat pouvait embaucher tous les finalistes est révolu. Ils interpellent les jeunes à faire preuve de créactivité en créant des emplois eux-mêmes. C'est ce qui nous déclare ce parent interrogé :

« N' ukumenya ko ibihe vyahindutse. Ubu ibishomeri biguma biba vyinshi, ntawoguma yizigiye Leta ngo izomuha akazi, bomenya ko ari kwimenya. »

Ce qui veut dire :

« Il faut savoir que les temps ont changé. Maintenant, le nombre des chômeurs augmentent sans cesse, personne ne peut compter sur l'Etat, qu'ils sachent qu'on compte sur soi.»

Un autre nous dit dans la même voie ce qui suit :

« Kubera l'Etat-providence *itakiriho,* il faut que les citoyens soient guidés par ce principe : Ne comptez que sur ses propres forces. »

[1] Revue internationale n° 212, op.cit., p.40.

Pour dire :

« Puisque l'Etat-providence n'existe plus, il faut que les citoyens soient guidés par ce principe : Ne compter sur ses propres forces. »

Selon les propos de certains de nos enquêtés, ce qui légitimait l'Etat-providence, c'était sa capacité d'action sur l'économie et le social.
Maintenant qu'il est déréglementé, il réduit sa marge de manœuvre et s'impose des contraintes.

Au fait, en analysant les doléances de ces parents, nous constatons que celles-ci relèvent plutôt du discours politique véhiculé par le pouvoir public dans la mesure où la création des emplois requiert un minimum de moyens financiers. Or, l'on sait que nombre des parents et a fortiori ceux de la capitale n'en disposent pas ; ce qui fait que ces suggestions sont fort loin de résoudre le problème du chômage de leurs enfants.

Il s'avèrerait donc crucial que l'Etat instaure et organise un système de micro- crédits en faveur des chômeurs, favorise les groupements des chomeurs entrepreneurs sur base d'exonérations fiscales.

La majorité d'autres parents enquêtés soulignent que nombre des Burundais salariés n'ont pas l'esprit d'exercer des activités indépendantes, ce qui pourrait assurer du travail à d'autres.

C'est ce que nous suggère ce parent interviewé :

« N'abantu bake muri ubu Burundi baheba un travail salarié *kugira baje* dans des activités indépendantes.»

Ce qui veut dire :

« C'est peu de gens dans ce pays qui quitte un travail salarié pour aller exercer des activités indépendantes. »

Les jeunes croient trop souvent que l'éducation quel qu'en soit le niveau, constitue une sorte de droit d'entrée dans le monde du travail, d'où la proportion élevée de migrants scolarisés dans les villes.

Toutefois, ces jeunes ne tardent pas à être désabusés, et ils se voient entrer dans le chômage.

9.2. Suggestions à l'Etat et à la société

Sur ce plan également, d'autres parents proposent la conception d'une politique claire de l'emploi, d'amélioration de la situation sécuritaire ainsi que de mobilisation et de regroupement des parents.

9.2.1. Conception d'une politique claire de l'emploi

Les parents demandent à l'Etat de donner à leurs enfants une instruction conforme au marché du travail. A ce propos, ils proposent la diminution du nombre d'établissements secondaires généraux et la multiplication des écoles techniques comme nous le dit cet enquêté :

« Dusaba ko l' Etat favorise *inyigisho z' imyuga* et d'intégrer les principes d'adéquation entre la formation et l'emploi. »

Pour dire :

« Nous demandons à l'Etat de favoriser l' enseignement technique et d'intégrer les principes d'adéquation entre la formation et l'emploi.»

Ainsi, les jeunes sortant de ces écoles seraient plus aptes dans le cas échéant de créer eux-mêmes des emplois. On peut donc voir par exemple que dans les ateliers de soudure, de menuiserie, de couture, etc, les gens sont dotés des connaissances pratiques qui les ont amenés à entreprendre ces genres d'activités. Dans ce cas, le nombre de vrais chômeurs seront réduits. Mais signalons comme on l'a déjà dit que cela est réalisable dans le cas où l'Etat aurait initié un système adéquat de micro – crédits.

Nous remarquons également que les parents s'indignent du fait qu'il n'y ait pas de changement de l'orientation des programmes de l'éducation compte tenu de l'économie du pays. C'est ce qu'un répondant nous déclare :

« Abajejwe indero baba bakwiye gutanga mu mashure ivyigwa vyotuma umwana ahejeje amashure yiwe kuronka akazi bitagoranye. »

Ce qui signifie :

« Ceux qui sont chargés de l'éducation devraient organiser les enseignements permettant à l'enfant ayant terminé ses études d'avoir un emploi sans difficulté. »

Il est vrai que le système d'enseignement burundais ne se conforme pas aux besoins économiques et sociaux du moment comme en témoigne le nombre sans cesse croissant de demandeurs d'emplois.
En effet, l'on remarque que les programmes d'enseignement ne se réfèrent pas à la réalité actuelle. Ceci nous rapppelle les propos de MICHEL, (D) , pour le cas de la FRANCE :

« Aucune réforme, dans les programmes comme dans l'organisation, dans l'esprit de l'enseignement comme dans la formation des maîtres, n'a été,

de quelque manière que ce soit, inspirée ni même éclairée par la situation mondiale, pas plus que la guerre économique et ses conséquences n'ont été prise en compte. »[1]

Au fait, *«La formation va être orientée vers l'accès aux emplois existants. »*[2]

Nous remarquons donc que le développement de l'éducation devrait aller de pair avec l'évolution économique.

Les parents suggèrent aussi que l'état organise un système d'assistance aux chômeurs, en leur accordant notamment une pension de chômage. A ce sujet, écoutons un parent s'exprimer :

« Turazi ko turi mu ntambara, mugabo Leta yogerageza igafasha abo bana b' abashomeri kugira babeho. »

C'est-à-dire :

« Nous savons que nous sommes en guerre, mais l'Etat devrait essayer d'aider ces enfants chômeurs pour vivre. »

La demande de pension de chômage devrait revêtir un caractère obligatoire du fait que les enfants chômeurs sont tombés dans cet état indépendamment de leur volonté ; il revient donc aux pays d'user de tous les moyens pour leur donner des moyens d'existence.
C'est ce qui suggère HENRI, (B.) en ces termes :

[1] MICHEL. (D.). op.cit., p.101.
[2] Revue internationale n°212. op.cit., p.38.

« Si les conditions économiques sont défavorables et que le chômage existe, obligation est faite de donner aux victimes des moyens d'existence. »[1]

Les parents demandent enfin à l'Etat de bien gérer la chose publique afin de créer des entreprises qui puissent diminuer le chômage. C'est ce qui nous révèle un des nos répondants :

« Leta eka n'abandi babishoboye borwanya abasahura itunga ry'igihugu. Ivyo bishobotse yoca igira umugambi wo kugwiza ubuzi mu gushinga des usines *canke* des entreprises capables d'engager beaucoup de gens. »

Traduisons :

« L'Etat et les gens qui en sont capables devraient combattre ceux qui détournent les biens du pays. L' Etat devrait s'investir dans la création d'emplois, notamment par l'implantation, des usines ou des entreprises capables d'engager beaucoup de gens. »

Il résulte de ces propos que les détourneurs des biens de l'Etat contribuent d'une manière non négligeable à l'accentuation du chômage dans la mesure où cet argent pourrait contribuer à créer des emplois. C'est ce qui ressort des propos de ce parent :

« Ingurane canke infashanyo ziva hanze yoba zitanyuruzwa hobaye au moins création de petits emplois. »

Ce qui veut dire :

[1] HENRI, (B.), op.cit., p.37.

« Si les crédits ou les aides de l'extérieur n'étaient pas détournés, il y aurait au moins création de petits emplois. »

9.2. Amélioration des conditions sécuritaires

Les parents reconnaissent que la crise actuelle joue un rôle important dans l'accroissement du chômage. Les parents demandent à l'Etat de tout mettre en œuvre pour améliorer la situation sécuritaire du pays comme le dit cet enquêté :

« Turasavye, ndasubiyememwo turasavye ko ingwano yohagarara, hanyuma uburyo bwakoreshwa mu ngwano bukoreshwe dans la création d'emplois .»

Ce qui signifie :

« Nous demandons, je répète, nous demandons que la guerre cesse et que les moyens qu'on utilisait dans celle-ci soient utilisés dans la création d'emplois. »

En effet la crise que connaît notre pays est un handicap majeur pour la création des emplois comme le confirme cet autre parent :

« Hamwe ingwano yohagarara ibikorwa vyoba vyinshi, hanyuma akazi koca kaboneka ubushomeri bugahararara. »
Pour dire :

« Si la guerre cessait, les emplois se multiplieraient et ceux-ci deviendraient disponibles et le chômage disparaîtrait. »

Un autre corrobore ces idées en ces termes :

« Leta yonyene niyo ifise ububasha kugira ubushomeri buhere, na cane-cane mugusubiza igihugu mu mahoro, ingwano igahera ; ibihugu bitunze vyoshobora guca bifasha Uburundi. Abagwizatunga bozana imitahe yabo, hanyuma ubushomeri bwogabanuka n'uguhera bugahera. »

Ce qui signifie :

« C'est seulement l'Etat qui a le pouvoir de faire disparaître le chômage, surtout en remettant le pays dans la paix, en mettant fin à la guerre ; les pays développés pourraient alors aider le Burundi. Les hommes d'affaires pourraient y investir leurs capitaux et le chômage pourrait diminuer, voire disparaître.»

Le retour à la paix reste une condition sine qua none pour la création des emplois, et par conséquent l'élimination du chômage.

Aussi, l'insécurité ne permet pas aux investisseurs de placer leurs capitaux. C'est ce qui nous dit un de nos enquêtés :

« Ata ngwano iri mu gihugu, ayo mafranga bagura ibigwanisho yoshobora gukoreshwa mubindi bikorwa. »

Ce qui veut dire :

« S'il n'y avait pas de guerre dans le pays, cet argent qu'on utilise pour acheter les armes pourrait être investi dans d'autres activités. »

Il en résulte que la guerre ruine toute politique de développement du pays. Au fait, nul n'ignore que la crise politique en cours a touché tous les

secteurs de la vie économique du pays qui pourrait résorber le problème du chômage. C'est ce que dit cet enquêté :

« Amahoro abonetse, akazi n'aho umuntu atokaronka muri Leta, arashobora no kugira umugambi wo kurima, kworora,.... »

C'est-à-dire :

« Si la paix est retrouvée, quand bien même on ne trouverait pas d' emploi dans le secteur de l'Etat, on pourrait mettre pied un projet agricole, faire l'élevage, etc. .»

Par exemple l'agriculture, principale activité qui occupe plus de 90% de la population burundaise a fort subi les effets de la crise. Au niveau des cultures d'exportation, les plantations caféicoles, théicoles, etc. ont été délaissées et d'autres brûlées par les malfaiteurs.

Nous voyons clairement combien la crise a été l'un des maux de l'économie nationale, et par conséquent l'un des facteurs perturbateur du marché de travail.

9.2.3. Mobilisation et regroupement des parents

Certains parents pensent qu'en se mettant ensemble avec l'Etat, ils pourraient eux-mêmes créer des emplois pour leurs enfants comme le témoigne cet enquêté :

« Abavyeyi twoshira hamwe uburyo dufise ne Leta irimwo kugira abana bose bashomereye baronke akazi. »

Pour dire :

«Nous parents, nous devons mettre ensemble nos moyens ainsi que ceux de l'Etat pour que tous les enfants chômeurs trouvent du travail. »

Nous constatons donc que pour ces parents, le chômage pourrait être éliminé si l'Etat et les parents mettaient ensemble leurs moyens.

A ce sujet, écoutons ce que nous dit cet autre enquêté :

« Ikibuze ni politike iri claire du gouvernement. *Naho ahandi yoba Leta iri* conscient *y'ingorane z' ubushomeri, yoshoboye kwiga ico kibazo iri kumwe n' abavyeyi. Murico gihe boca bashiraho* un budget extraordinaire pour la luttre contre le chômage. »

Ce qui veut dire :

« Ce qui manque, c'est une politique claire du gouvernement. Sinon si l'Etat était conscient du problème du chômage, il pourrait avec les parents étudier cette question. Dans ce cas, il devrait créer un budget extraordinaire pour la lutte contre le chômage. »

Il est vrai que l'Etat burundais néglige un problème qui devient crucial dans le pays, à savoir le problème du chômage en général et celui des jeunes en particulier.
Au fait, l'Etat fait la sourde d'oreille à la question du chômage. Cela rime avec le problème que MICHEL, (D.) observe en France :

« Le pouvoir n'a pas donné au chômage l'importance qu'il mérite. »[1]

[1] MICHEL, (D.) op.cit., p.29.

Nous sommes donc du même avis avec cet auteur dans la mesure où, ici chez nous, le chômage ne s'inscrit pas dans les priorités du gouvernement.

Quoiqu'il en soit l'Etat devrait songer à ces jeunes « laissés- pour-compte » pour leur trouver un emploi sinon ceux-ci pourraient se retourner contre lui.

Pour les parents, il n'y a de salut que dans l'intervention de l'Etat. C'est ce qui ressort des propos de cet enquêté :

« Twebwe ntitubona ico twogira kuko nta nakimwe dushoboye.Ico tubona n'uruhara rwa Leta rusigaye. Turasavye Leta ipfume irondera abagiraneza kugira bagarukire urwo rwaruka. »

Ce qui veut dire :

« Nous ne voyons pas quoi faire car nous ne sommes capables de rien. Il ne reste que l'Etat pour le faire. Nous demandons à l'Etat de chercher au moins les bienfaiteurs, afin de secourir ces jeunes. »

Les enquêtés ont donc formulé toute une panoplie de suggestions pour lutter contre le chômage des jeunes diplômés.
Les premiers conseils vont à l'endroit des jeunes chômeurs d'un côté et les seconds à l'Etat et à la société, de l'autre.

CONCLUSION GENERALE ET SUGGESTIONS

Nous venons de voir les difficultés causées à leurs parents par le chômage des enfants en milieu urbain de Bujumbura. Nous nous y étions engagé à étudier le phénomène du chômage des jeunes tel qu'il est perçu par les parents.

Il est nécessaire de jeter donc un regard rétrospectif sur les objectifs que nous sommes fixé au départ, et de voir s'ils sont atteints ou pas.

Que peut-on retenir de l'ensemble du travail ?

Notre démarche a débuté par l'élaboration d'un « *cadre théorique et méthodologique* » où nous avons défini quelques théories sur le chômage en général et le chômage des jeunes en particulier ; et c'est dans cette même partie que nous avons exposé notre problématique, émis les objectifs de recherche et montré la méthodologie de travail. Précisons que l'accès aux données nous a été facilité par la technique d'interview à savoir l'entretien semi-structuré appliqué aux parents.

Nous en sommes ensuite venu à présenter succintement le déroulement de l'enquête proprement dite et les difficultés rencontrées.

Dans la deuxième et la plus importante partie du travail intitulée « *Présentation, analyse et interprétation des résultats* », nous avons constaté que les objectifs que nous nous sommes assigné ont été atteints.

Le premier objectif était d'*identifier l'impact matériel du chômage des enfants sur leurs parents eux-mêmes*. A ce sujet, nous avons constaté que l'impact est très minime en ce qui concerne les besoins primaires de la famille (nourriture, habillement, logement, etc.). En revanche, le chômage influe sur la satisfaction des besoins secondaires. Certains parents n'envisagent même pas des frais pour les loisirs tandis que d'autres s'estiment dans l'incapacité de faire marier leurs enfants-chômeurs. Les parents enquêtés ont souligné les

retombées négatives du chômage des aînés sur la scolarisation des cadets. Etant donné la part du budget familial que prend l'entretien du chômeur, les parents ne sont plus à mesure d'envoyer les cadets dans les écoles de renom, et ces derniers perdent leur goût pour l'école.

Le deuxième objectif consistait à *analyser l'impact moral du chômage des enfants sur leurs parents.* Les parents conçoivent le chômage avant tout comme une injustice sociale. Ils se refusent à croire que la seule crise qui frappe le pays depuis 1993 expliquent le chômage de leurs enfants. Pour eux, c'est la corruption et le détournement des biens publics qui expliquent la pauvreté du pays. Nous avons même trouvé des parents qui s'indignent que certains enfants trouvent facilement du travail alors qu'ils ne sont pas meilleurs que les leurs. Le chômage crée, en deuxième lieu, un sentiment de désespoir chez les parents quant à l'avenir de leurs enfants dans la mesure où la plupart de chômeurs sont exposés aux mauvaises manières : alcoolisme, toxicomanie, prostitution, etc.. Outre ce sentiment, le chômage engendre une certaine culpabilité dans l'esprit des parents qui s'indignent de ne pas pouvoir préparer l'avenir de leurs enfants. Nous avons trouvé enfin que le chômage des enfants réduit l'espace de dialogue familial. Le dialogue parents-enfants devient presque impossible, les querelles se multiplient parfois entre les parents eux-mêmes dont certains développement un sentiment d'infériorité face à leurs enfants considérés comme plus instruits, plus intelligents.

Le troisième objectif consistait à *étudier le comportement des parents face à ces difficultés matérielles.* Quatre tendances se sont manifestées à cet égard. Certains parents décident de supprimer l'épargne familiale. D'autres parents essaient de créer des activités génératrices de revenus, mais la plupart de ceux qui ont emprunté cette voie se plaignent du manque de financement pour diversifier leurs activités. Il y a des parents qui recourent à l'endettement, ce qui crée un cercle vicieux de crédit-remboursement-crédit.

De loin la plus nombreuse, la quatrième catégorie de parents recourent à la privation de la satisfaction de certains besoins.

Le quatrième et dernier objectif était de *découvrir les suggestions des parents quant à la lutte contre le chômage de leurs enfants.* Les résultats ont mis en exergue toute une batterie de conseils. Les premiers vont à l'endroit des jeunes chômeurs eux-mêmes où il s'agirait d'éviter les occupations inutiles, de se regrouper dans des associations et de développer le sens de créactivité. Les seconds vont à l'Etat et à la société où il faut faire une politique claire de l'emploi, améliorer l'état sécuritaire et enfin d'opérer la mobilisation et le regroupement des parents.

Quant aux suggestions, nous épousons les propositions de nos enquêtés, mais il s'avère nécessaire de formuler quelques recommandations aux parents, à l'Etat, aux responsables de l'éducation et à ceux du marché du travail.

1. Les parents devraient :

- ❖ limiter les naissances,
- ❖ prévoir l'avenir de l'enfant par l'assurance-vie,

2. L'Etat devrait :

- ❖ s'impliquer davantage dans le domaine de l'éducation,
- ❖ promouvoir une politique de crédit accessible à tous,
- ❖ mettre en place une politique de planificatin de l'emploi,

3. Les autorités chargées de l'éducation devraient :

- ❖ adapter la formation aux exigences nouvelles du marché de l'emploi,
- ❖ faire un suivi des diplômés quant à leur insertion professionnelle,

4. Du côté des responsables chargés du marché de l'emploi, il faut :

- ❖ encourager la création de nouveaux emplois,
- ❖ favoriser la collaboration entre les autorités chargées de l'éducation,

Au terme de notre travail de recherche, nous ne pouvons pas prétendre avoir mené notre étude de la manière la plus exhaustive, comme l'aurait fait un chercheur chevronné. Nous connaissons nos limites, nous n'en sommes qu'au point de nous familiariser avec la recherche scientifique. En ce qui nous concerne, nous nous sommes beaucoup intéressé aux problèmes des parents qui ont en charge des enfants chômeurs. D'autres chercheurs pourraient nous compléter en analysant les problèmes des jeunes chômeurs sur leur avenir familial, par exemple.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. OUVRAGES GENERAUX

1.ALBERTINI, (J.M.), Pourquoi le chômage, Paris, Scodel, 1986.

2. BEDARD,(J.), La formation et le recyclage de la main d'œuvre en cours d'emploi, Paris, Avenir, 1988

3. BOUDON, (R.), Les méthodes en sociologie, Paris, P.U.F., 1980.

4. BOUTIN, (A.), L'Education malade de la formation professionnelle, Tournai, Casterman, 1979.

5. BRIDGES, (W.), La fin du travail salarié, New-York, Putnam, 1995.

6. CARNOY, (M.), L'Education et l'emploi : une étude critique, Paris, UNESCO, 1997.

7. CASSEN, (R.) et WOLFSON, (M.), Révision et satisfaction des besoins en expansion, Paris, O.C.D.E., 1978.

8. CASTEL, (R.), Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat, Paris, Fayard, 1995.

9. CHAMBRE, (C.), L'Economie planifiée, Que sais-je n°329, Paris, PU.F., 1968.

10. CHIGLIONE, (R.) et MATALON, (B.), Les enquêtes sociologiques, Paris, Armand-Colin, 1980.

11. CHRISTIAN, (B.) et FERNANDO, (M.), Lexique de théorie économique, Paris, Ellipses, 1986.

12. COIFFIER, (E.), Le chômage et ses conséquences, Paris, Lerouge, 1994.

13. DE LANDSHEERE, (G.), Introduction à la recherche en éducation, Paris, Ed.Armand-Colin, 1970.

14. FERRY, (J.M.), L'allocation universel pour un revenu de citoyenneté, Paris, Cerf, 1995.

15. FESTINGER, (C.), La méthode de recherche dans les sciences sociales, Paris, P.U.F, Tome 2, 1974.

16. FLIS-ZONABEND, (F.), L'activité productrice, Paris, P.U.F., 1976.

17. HENRI, (B.), Population, travail, chômage, Recherches, Panthéon-Sorbone, Université de Paris I, 1981.
18. ILLICH, (I.), Une société sans école, Paris, Editions du Seuil, 1980.
19. GALAMBAUD, (G.), Les Jeunes travailleurs aujourd'hui : attente et refus, Paris, Imprimerie Maurv, 1977.
20. KOSLOV, (G.), Le Capitalisme, Moscou, Ed.au progrès, 1977.
21. LAJUGIE, (J.), Les doctrines économiques, Qui sais-je, Paris, P.U.F.,1950.
22. LECLERO, (J.), Joie de Vieil, Paris, Editions Unir, 1956.
23. LEDRUT, (R.), Sociologie du chômage, Paris, P.U.F., 1956.
24. LEON, (A.), Manuel de psychologie expérimentale, Paris, P.U.F.,1977.
25. LOUBET DEL BAYLE, (J.C.), Introduction aux méthodes des sciences, Toulouse, Privat, 1978.
26. MALTHUS, (T.R.), Essai sur le principe de la population, Paris, Guillaumin, 1946.
27. KARX, (M.), Le Capital, Paris, Editions sociales, 1974.
28. MICHEL, (A.), La sociologie de la famille, Paris, Mouton, 1990.
29. MICHEL, (C.), L'Education et le monde du travail, UNESCO, BI.E., 1986.
30. MICHEL, (D.), Peut-on lutter contre le chômage, Paris, Fayard, 1982.
31. MUCCHIELLI, (R.), Le questionnaire de l'enquête psychosociale, connaissance du problème, Paris, E.S.F., 1978.
32. NAHOUM, (C.), L'entretien psychologique, Paris, P.U.F., 1975.
33. NAVILLE, (P.). Dans la théorie de l'orientation professionnelle, Tournai. Casterman, 1979.
34. NOVELLI, (N.), Un séminaire sur la recherche qualitative, Washington DC, 1986.
35. PARIAS, (L.H.), Histoire générale du travail, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1965.
36. PINTON, (R.) et GRAWITZ, (M.), Méthodes en sciences sociales, Paris, Dalloz, Tome 2, 1964.
37. PITROU, (A), Vivre sans famille ? Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui, Toulouse, Privat, 1978.

38. POISSON, (Y), La recherche qualitative en éducation, Québec, Gaëtan Morin, 1990.

39. PONGERE, (P.), Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz, 1971.

40. D'UNRUG, (M.C.), Analyse du contenu et acte de parole. De l'énoncé à l'énonciation, Paris, Editions Universitaires, 1974.

41. SATIR, (V.), Pour retrouver l'harmonie familiale, Paris, Delarge, 1972.

42. SHULTS, (T.W.), Il n'est de richesse que l'homme : Investissement et qualité de la population, Traduction bonnel, Paris, P.U.F., 1983.

43. SIMMEL, (G.), Philosophie de l'argent, Paris, P.U.F., UNESCO, 1975.

44. THOMAS, (J.), Les grands problèmes de l'éducation dans le monde, Paris, P.U.F., Presses de l'UNESCO, 1975.

45. TOURAINE, (A.), Quel avenir pour les jeunes ? Vers des stratégies novatrices, Paris, P.U.F., 1968.

II. DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPEDIES

1. Encyclopédia universalis, Paris, Volume 12, France, Paris, 1980.

2 . FOULQUIE, (P.), Dictionnaire de la langue pédagogique, Paris, P.U.F., 1971.

3. GREENWALD, Encyclopédie économique, Paris, Economica, 1984.

4. PHELIZON, (J.F.), Dictionnaire de l'économie, Paris, Hatier, 1991.

5. SILLAMY, (N.), Dictionnaire Encyclopédique de la Psychologie, Paris, Bordas, 1980.

6. SUAVET, (T.), Encyclopédie économique et social, Paris, Editions ouvrières, 1975.

7. Univers de la Psychologie, Paris, Editions Lidis, Volume 6, 1966.

8. Univers de la Psychologie, Paris, Editions Lidis, Volume 12, 1981.

III. MEMOIRES

1. BIKORIMANA, (A.), Impact des conditions sociales des camps de déplacés sur la population du VIH/SIDA, Mémoire inédit, UB, FPSE, Bujumbura, 1996.

2. BUSUZUMA, (F.), La problématique du financement des pays les moins avancés (PMA) par l'épargne extérieure : cas du Burundi, Mémoire inédit, UB, FSEA, Bujumbura, 2002.

3. KAMENYERO, (R.), Le rôle des institutions financières dans la promotion de l'épargne intérieure au Burundi (1976-1981). Mémoire inédit, UB, FSEA, Bujumbura, 1982.

4. MUHIRWA, (J.M.), Approche psychosociologique des problèmes liés aux vacances scolaires en milieu urbain de Bujumbura, Mémoire inédit, UB, FPSE, Bujumbura, 1989.

5.MUSUNGERA, (D.), Approche psychologique de la perception de la rivalité fraternelle par les habitants de la commune de Bugendana en province Gitega : cas de différends entre les frères mariés, Mémoire inédit, U.B., F.P.S.E., Bujumbura, 1986.

IV. AUTRES DOCUMENTS

1. ARNAUD, (R.), L'Emploi et la formation au Burundi, Bujumbura, B.I.T., 1994.

2. BAIROCH, (P.), Le chômage urbain dans les pays en voie de développement, Génève, B.I.T., 1972.

3.BEDARD, (J.), Le chômage urbain dans les pays en voie de développement, Génève, B.I.T., 1972.

4. CHAULET, (H.), Le travail de la femme dans l'agriculture, Université d'oran, 1968.

5. DENANTES, (J.), Cité dans la rue : Le monde de l'éducation, Mensuel n°217, Paris, Juillet-Août, 1954.

6. HUBERT, (T.), Enquête psychosociologique sur les rôles conjugaux et la structure familiale, Paris, CNRS, 1975.

7. HUGON, (P.), La petite production marchande et l'emploi dans le secteur informel africain, Paris, IEDES, 1977.

8. MAEM, (J), Mission multidisciplinaire d'étude sectorielle sur l'artisanat, l'enseignement des métiers et de la jeunesse, Bujumbura, 1992.

9. MONON, (J.C.), L'avenir du travail, Agence Francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche, Paris, Août-septembre, 1995.

10. NAVILLE,(P.), Théorie de l'orientation professionnelle, Paris, CNRS, 1972.

11. NIZIGIYIMANA, (V.), Communication présentée au cours du séminaire de formation : Les techniques d'analyses des données statistiques sur l'emploi, cas de la DAMO, ISTEEBU, Bujumbura, novembre 1995.

12. NGOYAGOYE, (E.), Q.V. S n°3, Bujumbura, 1969.

13. ROBERT, (E.L), Le travail comme « désutilité » et l'argentisme mesure du bonheur, Revue de Mauss n°3, Paris, La Découverte, 1994.

14. Jeunhomme, (C.), Pédagogie en cours, Liège, Tournez, 1969.

15. WEBER, (S.), Modèle dominant et aspiration à l'éducation, Paris, CNRS, 1976.

16. Ministère du travail, Bulletin mensuel : Situation du marché de l'emploi servée dans les secteurs privés et paraétatiques, 1997.

17. O.I.T., Politique de l'emploi au Burundi : Bilan et perspectives, Bujumbura, 1989.
18. Revue de l'Institut de Développement économique du Burundi, Bujumbura, Volume 3, n°2, septembre 1989.
19. UNESCO, Education, formation et emploi, Document EPP/TM/13, Introduction générale, Paris, 1984.
20. B.I.T., La 11ème Conférence Internationale du Travail, Etudes et documents, série n°8, Génève, 1975.
21. Revue de l'Institut Economique du Burundi n°1, Volume 4, Mars 2000.
22. Revue trimestrielle d'éducation comparée : le professionnalisme dans l'enseignement, UNESCO, B.I.E., Volume 30, n°2, Juin 2000.
23. Revue internationale n°212 : Mythes et réalités de la mondialisation : chômage, emploi des jeunes : quelle « autre politique », Paris, Saint-Martin, 1996.
24. Revue de l'Université du Burundi, Série : Sciences humaines, n°12, Année Académique 2001-2002.

ANNEXES

Annexe I : Consignes en Kirundi

A. Intumbero y'ikiganiro

Mupfasoni, Mushingantahe,

Jewe nitwa Joseph NIBIZI, niga mw'Ishule Kaminuza y'Uburundi, nkaba ndiko nkora igikorwa co kurangiza amashule.
Ni umbwa mbere tubonanye, ariko ndibaza ko tuja kuyaga neza kuvyerekeye « *Ingene abavyeyi babona ubushumeri bw' abana babo* ».

Nashaka rero kubasaba ngo munterere agacumu k'ubumwe mu kunyishura ku bibazo nza kubabaza.
Ndazi ko ivyo muja kumbarira vyose bizoba bifise akamaro mu kumfasha gutahura neza ivyo ndondera. Nico gituma rero nza gukoresha aka kuma gafata amajwi kugira ntihagire ibinsoba canke ivyo nohindura muvyo muzoba mwambwiye.

Vyongeye ntibibatere amadidane, ivyo tuja kuganira bizoguma hagati yacu gusa.

Mbaye ndabashimira ku ntererano yanyu.

Murakoze.

NIBIZI Joseph.

Annexe II : Consignes en français

Madame, Monsieur,

Je m'appelle Joseph NIBIZI, je suis étudiant à l'Université du Burundi et je suis en train d'effectuer un travail de fin d'études.
Nous nous rencontrons pour la première fois, mais j'espère que nous allons pouvoir nous entretenir sur le sujet de ce travail, un sujet qui vous concerne et qui porte sur « *L'étude du phénomène du chômage des jeunes tel qu'il est perçu par les parents* ».

Par la réalisation de ce travail, je voudrais vous demander de me prêter main forte en répondant aux questions que je vais vous poser.
Tout ce que vous me direz me sera d'une grande importance pour mieux comprendre ce que je cherche. C'est la raison pour laquelle je vais me servir de ce magnétophone que vous voyez pour enregistrer les informations sans rien omettre ou rien ajouter à ce que vous allez me raconter.

Cet entretien est confidentiel, ne vous inquiétez pas donc car cela concerne uniquement vous et moi et ne pourra en aucun cas être divulgué.

Je vous remercie d'avance pour votre compréhension et votre collaboration.

Merci.

NIBIZI Joseph.

Annexe III : Guide d'entretien en kirundi

1 Mushobora gufasha gute abana banyu batagira akazi mu bukene bwabo ?
2. Bigenza gute iyo mudashoboye kuronka ivyo babasaba ?
3. Mubona ko abana banyu babasaba umurengera kuva igihe babura akazi ? Ugasanga arivyo, gute ?
4. Mwoba mwari mwiteze iki igihe abana banyu bahejeje amashure ?
5. Ukubura akazi kw'abana bakuru kwoba gufise ico gihindura ku bintu vy'uguhurumbira n'ugukurikira amashure kw'abana batoya babo? Ni vyaba ari vyo, gute ?
6. Mutahura gute ukubura akazi kw' abana banyu ?
7. Mubona gute ibifatira abana banyu igihe batararonka akazi ?
8. Muraterwa isoni n'ukubona abana banyu batagira akazi ? Vyifashe gute ?
9. Ntibibatera ingorane kubona abana bakuze baba bageze mu bigero bakaguma mu nzu z'abavyeyi babo ?
10. Mubona gute guteba kwubaka kw'abana banyu ?
11. Murizigiye ko abana banyu bafise kazoza ?
12. Muraganira n' abana banyu batagira akazi kuvyerekeye ingene babayeho ? Ari vyo, mwumva gute ico kiyago ?
13. Ni izihe mpanuro muha abana banyu batagira akazi ?
14. Mwiteze iki kuri Leta ku kubaho kw'abana banyu batagira akazi ?
15. Mwotera akamo akahe kugira ubushomeri na canecane ubushomeri bw' urwaruka buranduranwe n' imizi muri iki gihugu cacu ?

Annexe IV : Guide d'entretien en français

1. Comment parvenez-vous à satisfaire les besoins de vos enfants chômeurs ?
2. Comment réagissent-ils si vous ne parvenez pas à les satisfaire ?
3. Trouvez-vous vos enfants plus exigeants depuis leur chômage ? Si oui, de quelle manière ?
4. Qu'attendiez-vous de vos enfants à la fin de leurs études ?
5. Le chômage des enfants a-t-il un impact sur la scolarisation de leurs cadets ? Si oui, comment ?
6. Comment jugez-vous le chômage de vos enfants ?
7. Quel regard portez-vous sur les occupations de vos enfants en chômage ?
8. Sentez-vous une certaine culpabilité à l'égard de vos enfants en chômage ? Si oui, pourquoi ?
9. Ne sentez-vous pas de gêne de voir grands enfants demeurer sous le toit paternel ?
10. Comment jugez-vous le retard des enfants à fonder leurs foyers ?
11. Croyez-vous en l'avenir de vos enfants chômeurs ?
12. Menez-vous un dialogue avec vos enfants chômeurs à propos de leur situation ? Si oui, comment sentez-vous cette conversation ?
13. Quels conseils donnez-vous à vos enfants en situation de chômage ?
14. Qu'attendez-vous de l'Etat au regard de la situation de chômage de vos enfants ?
15. Quelles sont les propositions que vous pouvez faire pour lutter contre le chômage en général et le chômage des jeunes en particulier dans notre pays ?